

MF
 QUOTIDIEN
 Téléphone
 027 / 23 30 51
 Publicité: Publicitas - Sion
 Téléphone 027 / 21 21 11
Le no 70 ct.

CARROSSERIE

TORSA
 Travaux garantis 6 mois
 SIERRE SION VIEGE

**CONSEIL
 D'ETAT**

Nouvelliste

et Feuille d'Avis du Valais

Tribunal cantonal

Critique musical acquitté

Voir page 9

L'ordre de la Channe est «majeur»

Voir page 10

Décédé après un accident

Voir page 14

La SSR sur la sellette

Voir page 14

Gouverner c'est aussi informer...

Voir page 15

Vers l'élection complémentaire du 3 décembre

Un glissement de parcours

Samedi dernier, une double assemblée, radicale et socialiste, s'est tenue à Charrat et



Françoise Vannay

Monthey pour désigner un candidat à la succession de M. Arthur Bender.

Du côté socialiste et de Monthey, rien d'étonnant... Sauf, peut-être, cette volonté de participation pour échapper à la résignation. Admis ce principe de la participation (dans un contexte politique «pour-ri»), M^{me} Françoise Vannay s'aperçoit dès lors désignée pour cette course au prochain «Paris-Roubaix sur un pesant vélo militaire».

M^{me} Vannay, de Torgon, député du district de Monthey, professeur de l'enseignement secondaire, illustre ainsi, une fois de plus, que le parti socialiste valaisan n'a d'«hommes» que chez les femmes. Ces propos ne sont pas empreints de misogynie, mais seulement aveuglés d'évidence. En effet - et je le souligne en passant - le parti socialiste valaisan se si-

gnale désormais par sa présidente, M^{me} Madeleine Rouiller, par sa conseillère nationale, M^{me} Gabrielle Nanchen, et par sa candidate au Conseil d'Etat, M^{me} Françoise Vannay. Constatation que je salue d'ailleurs avec plaisir... dans l'attente d'un commentaire sur ce sujet de M. Lucien Rosset.

Par Roger Germanier

Mais j'en reviens au glissement de parcours...

Du côté radical et de Charrat, la surprise est et reste de taille. Nombreux attendaient M^r Jean Vogt, de Riddes, et se réveillent en présence de M. Bernard Comby, de Saxon.

Ça, c'est vraiment du glissement dans le parcours...

Certes, M. Bernard Comby ne manque ni de titres ni de références. Docteur en sciences sociales et économiques, privat-docent, il est encore l'auteur d'une thèse remarquable sur les «espoirs et échecs de la planification en Amérique latine, nouvelle stratégie de développement pour les pays du tiers monde». Bref, M. Comby, pour être encore jeune - il est né en 1939 - a bien des bagages dans ses expériences et dans ses expérimentations. Il connaît d'ailleurs fort bien la Colombie et (si j'ose cette formule), il revient quasi de Bogota pour s'installer à la Planta.

Hors ces premières considérations, l'assemblée de Charrat me laisse cependant perplexe. En effet, à tort ou à raison, je



Est-ce là l'homme géant ou le Comby... né ?

n'arrive à me débarrasser de l'impression que les délégués radicaux ont plus voulu contrarier les ambitions d'un homme (M^r Jean Vogt) que choisir un candidat au Conseil d'Etat. Je le répète, je ne discute nullement les aptitudes et les diplômes de M. Bernard Comby, je me contente d'exprimer franchement un sentiment.

Et pourtant, le 3 décembre prochain, il s'agira d'élire un responsable politique, chef d'un département, et non pas de jouer à quelque forme de tire-pipe. Car, si les dés sont trop pipés, les citoyens pourraient être floués.

Pour ma part, je n'ai pas à manifester ici des préférences, je n'ai qu'à enregistrer un choix, issu d'une consultation

extrêmement démocratique. Aussi, dis-je déjà bonne chance et bonne course à M^{me} Françoise Vannay et à M. Bernard Comby... Comme je le dis à tout le Valais, qui place ses espoirs dans un gestionnaire avisé et non plus sur un «vélo militaire». Car alors, il pourrait vraiment se produire trop de glissements dans le parcours...

Les assemblées socialiste et radicale par le détail

Voir pages 6 et 7

NARCISSISME VÉGÉTAL...

« Miroir, dis-nous qui sont les plus beaux ?... »

Photo NF



L'évangélisation et le progrès économique

Une conversation amicale avec un vieux missionnaire nous a conduits l'un et l'autre à poser d'une façon concrète le problème des rapports entre le progrès économique et l'avance de l'évangélisation.

Ce missionnaire avait passé de longues années dans un travail dur et difficile pour amé-

liorer les conditions de vie matérielle de ses ouailles africain-

A l'écoute du monde

nes, pour les instruire et les ouvrir au progrès technique de l'Occident. Il se demandait si

ces efforts n'avaient pas été vains. Car il remarquait qu'à mesure que ces populations primitives accédaient à l'aisance, elles se détachaient du spirituel chrétien et ne pensaient plus qu'à jouir et à s'enrichir. Il

Suite page 15

I.D.

CE MATIN À SION

Nos députés entrent en session

Les 130 députés formant notre Parlement cantonal vont se retrouver ce matin lundi 13 novembre, à 8 h. 15, au Casino à Sion, pour se rendre à la traditionnelle messe, dite du Saint-Esprit, qui précède l'ouverture des sessions ordinaires de printemps et d'automne. De retour à la salle des séances, nos députés entendront le tour d'horizon de la vie cantonale exposé par le président, M. Willy Ferrez, puis ils travailleront sur cinq décrets concernant les routes de La Souste - Loèche-les-

Bains ; Sion - Les Hautes ; Erde - Pomeyron ; Martigny - Leytron et Tête-Noire - Les Jurs. La séance sera ensuite interrompue pour permettre aux groupes de siéger.

Demain mardi - si le plan de travail est respecté - on commencera par étudier le budget (rapport de la commission des finances) et, en fin d'ordre du jour, on en viendra à la R.P. pour l'élection du Conseil d'Etat. Il s'agira du premier débat sur l'opportunité - selon la motion du groupe DC du Haut - d'introduire le sys-

tème proportionnel, de porter de cinq à sept le nombre des conseillers d'Etat et de changer les dates de ces élections qui ne devraient pas coïncider, comme c'est le cas jusqu'ici, avec celles du Grand Conseil.

On sait que la motion avait été votée, en juin dernier, à une seule voix de majorité. On peut donc s'attendre à un débat et à un vote tout aussi serré au terme du premier des quatre débats que nécessite toute modification de la Constitution cantonale.

g.r.

Complet
selon illustration
1250.-



bar
rustique
bois
massif



SAXON Sortie 1 km direction MARTIGNY
Tél. 026/6 36 36

AFFAIRES IMMOBILIÈRES

A vendre à Miège

**maison ancienne
à transformer**

Fr. 45 000.-

Pour tous renseignements
s'adresser à
Agence Marcel Zufferey, Sierre
Tél. 027/55 69 61

36-242

A louer à Ardon
dans petit immeuble
de construction
soignée

**joli
appartement
de 4 1/2 pièces**

Fr. 433.- charges
comprises
Tél. 027/23 34 95
heures de bureau
36-2653

FORFI

Spécialisé pour
achat et vente
de mayens, vieil-
les maisons et
appartements
anciens.

**Claude
Forclaz**
027/55 38 60
Ju C.P. 113
3960 Sierre



Ovronnaz

Cherche à acheter

**terrain
500 à 600 m2**

zone chalet
ou chalet

Tél. 027/22 63 20
*36-302813

A vendre
à Miège

**terrain
à construire**

tout équipé
910 m2

S'adresser au
027/55 94 44
36-31522

A louer à Sion
dans immeuble de
construction récente

**magnifique
appartement
de 4 1/2 pièces**

Fr. 590.- charges,
place de parc,
+ garage compris

Tél. 027/23 34 95
heures de bureau
36-2653

studio

Date d'entrée à convenir
Pour traiter s'adresser à:
Agence Imm. Armand Favre, Sion
Tél. 027/22 34 64

36-207

A louer Sous-le-Sex,
Sion

places de parc
dans parking collec-
tif, couvert, chauffé,
dès Fr. 50.- par mois
Renseignements:
Val Promotion SA
Tél. 027/23 34 95
Theytaz-Excursions
Tél. 027/22 18 01
heures de bureau
36-2653

A louer à Sion, av.
Maurice Troillet 15
(100 m du service
auto)

**appartement
2 1/2 pièces**

loyer Fr. 345.-
charges comprises
Date d'entrée:
le 1^{er} janvier 1979

Pour traiter
s'adresser à:
**Agence Immobilière
Armand Favre, Sion**
Tél. 027/22 34 64

36-207

URGENT!

Je cherche à acheter
en ville de Sion

**villa ou
appartement
5-6 pièces**

Faire offre sous
chiffre P 36-31431 à
Publicitas, 1951 Sion.

Urgent!
On cherche à louer
à Sion

**appartement
2 à 3 pièces**

sans confort
ou éventuellement
à rénover.

Tél. 027/22 41 57
entre 12 et 14 heures
*36-302828

A louer à Sion
Rue des Vergers 4

**appartement
de 4 1/2 pièces**

Cave et galetas.
Libre dès le 15.11.78

Tél. 027/22 26 62
heures de bureau
36-31482

A louer à Martigny

studio meublé

Libre dès le 1.12.78

Tél. 026/2 16 40
143.266.161

A louer
à Martigny

**magnifique
2 1/2 pièces**

Tout confort

Tél. 026/2 31 13
36-2649

**Cherche
à acheter**

terrain

Région Mayens-de-
Savière - Binii

Ecrire sous
chiffre P 36-31502 à
Publicitas, 1951 Sion.

A louer à Martigny
quartier bien situé

**appartement 3 pièces
studio**

Date d'entrée à convenir
Pour traiter s'adresser à:
Agence Imm. Armand Favre, Sion
Tél. 027/22 34 64

36-207

**OFFRES ET
DEMANDES D'EMPLOI**

En vue de diversification, nous cher-
chons à acheter une

**fabrication
pour l'occupation de 10 à 15 personnes**

Estampage, polissage, montage, petite
mécanique, divers.

Faire offres avec inventaire, prix de vente
sous chiffre 17-29815 à Publicitas, 1701
Fribourg.

Entreprise générale de construc-
tion **Cotture S.A.** à Fully
cherche

un menuisier

pour pose et établi

Tél. 026/5 44 73

*36-401080

Cherchons

une sommelière

pour dancing

Club 55
La Chau-de-Fonds
Tél. 039/22 27 51

28-460394

Hôtel-restaurant à Sion cherche

un bon cuisinier

sachant travailler seul
avec apprenti.

Ayant connaissance des banquets
Place à l'année.

Ecrire, avec prétentions de salaire
et curriculum vitae sous chiffre
P 36-900754 à Publicitas, Sion.

A louer à Martigny
quartier bien situé

locaux commerciaux

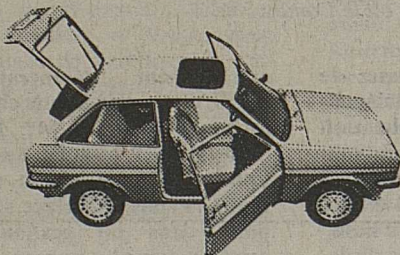
(environ 80 m2)
convientraient pour bureaux, etc.
Date d'entrée à convenir

Pour traiter s'adresser à:
Agence Imm. Armand Favre, Sion
Tél. 027/22 34 64

36-207



ACHETEZ MAINTENANT VOTRE NOUVELLE FORD
Nous vous offrons **GRATUITEMENT** un équipement d'hiver
soit 4 pneus neige antidérapants sur jantes



Fiesta dès Fr. 9750.-



Escort dès Fr. 9490.-



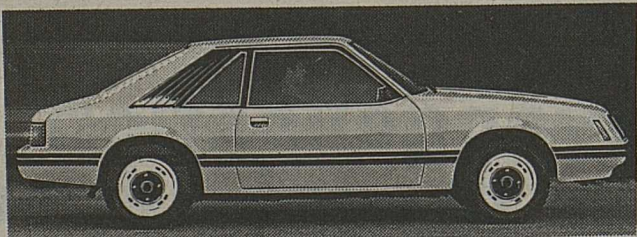
Taunus dès Fr. 11 700.-



Capri dès Fr. 13 500.-



Granada dès Fr. 14 730.-



Mustang dès Fr. 17 040.-

Garage du Rawyl

F. DURRET S.A.

SIERRE Tél. 027/55 03 08

BULLETIN D'ABONNEMENT

Nouvelliste
et Feuille d'Avis du Valais

**Le journal de tous
pour tous**

Amis du «NF», transmettez ce bulletin à une connaissance.
Si elle s'abonne, qu'elle nous signale votre geste pour qu'en
fin d'année nous puissions vous témoigner notre reconnais-
sance de façon tangible.

**Le premier quotidien
du Valais vous offre**

- les plus belles images
en couleurs du Valais
- tous les sports, tous
les sportifs de chez nous
- la réflexion
non la sensation
- le courage d'une expres-
sion non moutonnaire

Le soussigné souscrit un abonnement au NF dès ce jour, au prix de,

125.-

Jusqu'au 31 décembre 1979
(mois de novembre et décembre 1978 compris)

Nom : _____

Prénom : _____ Fils (fille) de _____

Profession : _____

Adresse exacte : _____

Lieu : _____

Date : _____ Signature : _____

Coupon à détacher et à retourner à l'administration du
Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais, 13, rue de l'Industrie,
1951 Sion.
L'abonnement se renouvelle tacitement sauf révocation écrite un
mois avant l'échéance.

POUR LA SAINT-MARTIN Muraz accueille Mgr Schwery



Le quartier de Muraz était en fête, ce week-end, à l'occasion de la fête de la Saint-Martin.

Une messe célébrée à l'église du lieu rassembla tous les paroissiens en une même ferveur.

L'office divin, célébré par Mgr Henry Schwery, évêque du diocèse de Sion, fut chanté par le chœur mixte.

Vers 11 heures, les participants purent déguster un verre de l'amitié offert par la Société de développement de Muraz, apprécier des productions de la Géronde, harmonie municipale de Sierre, placée sous la direction de M. Edouard Zurwerra, ainsi que des chants présentés par l'Ensemble vocal d'Aubenas, placé sous la baguette de M. Jean-Marc Chitry.

M. Pierre-Noël Julien, député suppléant, prit la parole, saluant la présence de Mgr Schwery et des autorités de l'endroit.

Si le temps où les gens de Saint-Luc et de Chandolin allaient chercher l'évêque - avant de le recevoir comme un prince - sur une chaise à porteur est désormais révolu, les habitants de Muraz, leurs descen-

dants, n'en tinrent pas moins à rendre chaleureuse la réception d'hier.

Dans l'après-midi, après un re-

pas pris à la salle de gymnastique de Muraz, les invités purent découvrir des productions des sociétés locales.

A l'Université populaire de Sion

Lundi 13 novembre

19 heures, allemand III (M. Médard Gasser); 20 heures, anglais III (M. Ch.-H. Bourguinet); 20 heures, italien II (M. Walter Cerise); 20 heures, espagnol (M. J. Oroquieta); 20 heures, français (M^{me} M. Cretton) pour élèves de langue allemande; 20 heures, « Wir und das Fernsehen » (Hr Kurt Loretan).

Mardi 14 novembre

20 heures, mathématiques (M. Y. Michlig, M. L. Brouyère).

Mercredi 15 novembre

14 h. 30, séance de cinéma *Le Maroc aux mille facettes* (M. F.-G. Gessler), commentée par le réalisateur, salle de conférences de l'hôtel du Rhône, rue du Sex. 18 h. 15, littérature (M. Maurice Zermatten); 18 h. 15, anglais I (M. P.-A. Rey);

19 heures, art culinaire (M. Jos. Maye), école ménagère du Sacré-Cœur; 20 heures, anglais I (M. P.-A. Rey); 20 heures, allemand I (M. Claude Solioz). 20 h. 30, *La politique extérieure de la Chine*, conférence par M. Jacques Greymond, directeur de l'Institut universitaire de hautes études internationales, à Genève.

Jeudi 16 novembre

20 heures, italien III (M. Walter Cerise); 20 h. 30, de la lumière à la vision (M. Jérôme Cretton), collège de Sion, 1^{er} étage.

Vendredi 17 novembre

19 heures, anglais II (M^{lle} M.-Cl. Dupont); 20 heures, allemand II (M^{lle} Cat. Cachin).
Sauf indication spéciale, au bâtiment du cycle d'orientation des filles, Petit-Chasseur 59.

L'ORDRE DE LA CHANNE EST «MAJEUR»



Avec le faste qui marque traditionnellement ses chapitres, l'ordre de la Channe a fêté à Sierre, son vingt-tième anniversaire. On a également profité de l'occasion pour procéder à plusieurs intronisations, présidées, comme on le voit ici, par le procureur de l'ordre, M. Albert Rowinez. (Voir page 9) Photo NF

LAVEY-MORCLES

La forêt brûle depuis trois jours

MORCLES. - Vendredi vers 10 heures, (voir NF de samedi) un incendie de forêt s'est déclaré sur la commune de Lavey-Morcles, au lieu dit Colatel, sur la gauche du village de Morcles en regardant en direction du Bois-Noir. L'incendie est intervenu à la limite de la frontière valaisanne, sur la commune de Collonges.

Les sapeurs-pompiers de Lavey-Morcles sont immédiatement intervenus et, samedi, un hélicoptère d'Air-Glaciers a

déversé quelque cent mille litres d'eau sur le sinistre, à raison d'un millier de litres par voyage. A noter que le terrain est tellement sec que le feu se propage au ras du sol, par les racines des arbres.

Dimanche matin, malgré les efforts de la veille, le sinistre semblait reprendre de l'intensité. Cinq moto-pompes ont été mises en action, ainsi que le SI Bellerin, qui a été appelé à la rescousse comme d'ailleurs les pompiers de l'arsenal de Saint-Maurice et de la Cp gf 10. Di-

manche soir, à 19 heures, le feu était à quelques mètres de la route de Morcles, ce qui est heureux dans la mesure où cette artère constitue une tranchée naturelle qui l'empêchera de se propager plus loin et facilitera le travail des sauveteurs.

Une liaison permanente radio est assurée entre les 30 pompiers qui sont sur place et un poste de liaison à Lavey-Village. M. Jean-Claude Monney, syndic de Lavey-Morcles est depuis dimanche matin sur place avec les pompiers.

Conthey, hôte d'honneur du Comptoir de Bex

BEX. - C'est avec des sentiments d'amitié et de reconnaissance que les Bellerins ont appris la présence, à leur Comptoir annuel, de la commune de Conthey en qualité d'invité d'honneur. Conthey présentera un stand alors que ses sociétés animeront les soirées du Comptoir ainsi que le cortège de samedi 18 novembre, qui comprendra également les autorités bellerines, qui recevront celles de Conthey.



Conthey : un pays tout de vignes, où même l'église de Saint-Séverin semble rongée par les ceps... Au fond, la vallée du Sanetsch avec, tout à gauche, l'Arpelistock, puis le Sérac et, au loin, partiellement dans les nuages, le Wildhorn. A droite, garni du hameau de Chandolin, le Prabé. Un coup d'œil qui s'étend de moins de 500 mètres à plus de 3200...

Grimisuat tout entier a fêté «La Valaisanne»

GRIMISUAT. - La société de chant La Valaisanne a fêté durant ce week-end son 75^e anniversaire. Les organisateurs ont voulu une manifestation toute simple, familiale, placée sous le signe de la rencontre de la population et des sociétés locales.

En effet, la soirée de vendredi a été animée uniquement par les différentes sociétés locales, à savoir : le Chœur des enfants, le chœur mixte La Valaisanne, le Chœur mixte de Champlan, la fanfare L'Avenir et le groupe folklorique Les Bletzettes. M. Antoine Zufferey, chef du Département de l'instruction publique, qui a participé à la soirée, a dit toute sa satisfaction de constater ce qui est fait en faveur du chant et de la culture.

Une salle merveilleuse

C'est le premier concert qui a été officiellement donné dans la nouvelle salle de gymnastique, si bien aménagée et qui offre, l'expérience l'a démontré, une acoustique étonnante. Le test a été positif et les autorités sont satisfaites des résultats obtenus.

Joie et reconnaissance du canton du Jura

Le chœur mixte L'Echo de l'Alaine, de Alle, hôte d'honneur de ces manifestations, s'est fait le porte-parole de la joie et de la reconnaissance du nouveau canton du Jura, qui se met en place ces jours-ci. Les chanteuses et les chanteurs, sous la direction de MM. Evariste Lachat et Michel Siegenthaler, ont présenté un programme de choix, varié. Chacun y mit tout son cœur, qui battait au rythme des grandes occasions. Quelques pièces du programme ne manquaient pourtant pas de difficultés.

M. Justin Roux, président dévoué de La Valaisanne, a fait un bref historique des 75 ans d'existence de la société, qui a connu des heures de gloire et d'autres plus difficiles. Mais la société progresse sans cesse, assure sa relève et prépare l'avenir qui lui permettra d'atteindre ses 100 ans d'existence.

Le chœur mixte Sainte-Cécile, de Bramois, marraine de La Valaisanne, s'est déplacé pour témoigner son amitié, sa reconnaissance à la jubilaire. Sous la baguette de

M. Edouard Delaloye, il a présenté trois pièces de circonstance, montrant le haut degré de préparation de ses chanteuses et chanteurs. Le président Obrist a remis à M. Justin Roux une délicate attention accompagnée de paroles élogieuses et encourageantes.

A son tour, M. Guy Balet, président de la commune de Grimisuat, a remercié et félicité La Valaisanne pour tout ce qu'elle a fait et fait encore en faveur du chant à l'église et pour assurer les diverses manifestations.

M. Georges Roux, président des chanteurs du canton, a présenté ses vœux et souhaits à La Valaisanne, qu'il a dirigée avec compétence pendant plusieurs années. Il s'est félicité que le Chœur des enfants se soit produit et il s'est réjoui de ces contacts pris avec des chœurs d'autres cantons. Ceux-ci sont toujours excellents et encourageants.

A notre tour, nous remercions et félicitons La Valaisanne pour ce bel anniversaire. Nous lui disons : « bonne route » pour le 100^e anniversaire...

Association des parents d'élèves

VÉTROZ. - Ce soir à 20 h. 15, à la salle de gymnastique, une conférence sera donnée par le Dr Jean-Jacques Pitteloud, sur le thème : « Education aux problèmes de la vie et de l'amour, rôle de l'école et droits des parents ». Invitation cordiale.

Le budget séduois devant le conseil général

Le conseil général de Sion est convoqué en séance le lundi 4 décembre, à 20 h. 15, à la salle du Grand Conseil. L'ordre du jour est principalement consacré à l'examen du budget 1979 des Services industriels et à celui de la municipalité.

Martigny

FOYER DU CASINO-ÉTOILE
1^{er} étage

Horaire :
11.00 - 18.30

EXPOSITION DE TAPIS D'ORIENT

du 13 au 22 novembre 1978

DERNIER ARRIVAGE DU « TAPIS D'IRAN-SOIE »

et quelques pièces pour collectionneurs.

M^{me} Lise Michellod

Avec une femme, la gauche, socialiste, veut montrer qu'elle est forte

MONTHEY. - Le congrès des socialistes valaisans que préside Madeleine Rouiller s'est tenu à Monthey sous le signe du réveil, puisque la présidente a qualifié précisément cette assemblée de « congrès du réveil ». En fait, les congressistes ont démontré, à une très forte majorité, qu'ils entendaient jouer un rôle prédominant sur le plan cantonal.

La bataille pour l'obtention du cinquième siège laissé vacant par le départ du radical Arthur Bender au Conseil d'Etat a été l'occasion pour de nombreux orateurs de prendre des positions fermes quant à savoir si le principe d'une participation socialiste au gouvernement devait être admis ou non. Ce principe acquis par 102 voix contre 25, il s'agissait de désigner un candidat. Et c'est par acclamations que M^{me} Françoise Vannay-Bressoud a été désignée pour aller au devant des électeurs et électrices du Vieux-Pays le dimanche 3 décembre contre le candidat radical, quel qu'il soit.



Lors d'une pause bienvenue, Mme Madeleine Rouiller converse avec celle qui sera la candidate plébiscitée par le congrès du PSV, M^{me} Françoise Vannay-Bressoud.

Il faut relever que la présidente Madeleine Rouiller s'est félicitée de constater l'imposante cohorte de délégués s'étant déplacés à Monthey. Cela est dû, affirme-t-elle, au climat politique de ces derniers mois par l'éclatement des « affaires » qui réveillent les socialistes valaisans. En continuant sur sa lancée, Madeleine Rouiller affirme que « le PSV doit jouer un rôle d'alternative face à un PDC arrogant et sans moralité chrétienne et un parti radical aux forces stagnantes. Si le PS présente une candidature au Conseil d'Etat, ce n'est pas contre quelqu'un mais pour le parti socialiste, car il ne faut pas démissionner dans le contexte politique 1978 sous le prétexte que tout est pourri. Pour le comité directeur, dit Madeleine Rouiller, l'alternative est claire: la participation ou la résignation. Les socialistes continueront à se battre pour la proportionnelle et présenteront un candidat au Conseil des Etats en 1979.

Les différents orateurs qui se sont succédés dans la discussion pour ou contre la participation ont relevé, à leur manière, pourquoi le PSV devait ou ne devait pas pré-

senter un candidat, affirmant que « le PSV représentait la seule alternative de la gauche, que les radicaux se retranchent derrière la barrière de la collégialité au Conseil d'Etat, que le radical valaisan n'est pas un minoritaire mais un défenseur de la haute finance, que le nombre des députés socialistes au Grand Conseil ne représente de loin pas les forces de la gauche, que les socialistes sont lassés et déçus de la politique bourgeoise, que le PSV doit participer au gouvernement pour faire avancer les idées socialistes dans les faits, que le PSV ne doit pas laisser aux bourgeois la direction du pouvoir exécutif, que si les socialistes refusent de prendre part à ce pouvoir que le peuple est prêt à leur accorder, ils manqueraient à leur devoir ».

Il a été relevé par la présidente Madeleine Rouiller que le PSV était à même de fournir des conseillers d'Etat de la carrure des Steiner et Zufferey, à la douzaine, soulignant encore qu'il faut viser le pouvoir et le prendre pour procéder à un changement dans ce pays. Quant au président du parti so-

cialiste suisse, M. Helmut Hubacher, il a démontré - ou plutôt voulu le faire - que « le Valais est plus proche de la Sicile que de Berne, que sur le plan moral le PDC valaisan a fait fiasco, que la majorité bourgeoise dont le monopole depuis cent trente ans a conduit le pays à l'obscurantisme, à l'injustice sociale et à la corruption, doit être finalement balayée du pouvoir ».

Plusieurs délégués estiment que le PSV doit être présent partout, sans aucun opportunisme. Bien sûr aussi, radicaux et démocrates-chrétiens ont déjà été la cible de délégués. Le PSV ne doit pas faire de l'électoratisme à court terme mais il doit créer l'exception et la surprise en présentant un candidat.

Quelques délégués de Sion se sont élevés avec véhémence contre le principe d'une candidature à cette élection complémentaire, car c'est accepter que le candidat socialiste se livre pieds et poings liés (s'il est élu), comme un prisonnier, au pouvoir exécutif, celui-ci ne pouvant s'exercer qu'avec la bénédiction des DC. Deux ans seraient insuffisants pour démontrer les qualités de la participation socialiste.

Depuis cinquante ans... on attendait

C'est ce que les socialistes du Chablais affirment, sans trahir la vérité puisqu'en effet, le dernier conseiller d'Etat du coin a été M. Delacoste, il y a un peu plus de cinquante ans. C'est donc en jouant la carte chablaisienne que Mme Françoise Vannay a des chances de faire un bon résultat, au moins dans le district de Monthey. Mais encore faudra-t-il que le PDC invite ses adhérents et sympathisants à soutenir le député socialiste de Torgon. Et là, alors, on peut en douter, pas plus qu'un appui des radicaux qui auront fort affaire à défendre le candidat Comby pour que son résultat soit relativement bon.

Dans le district, les premières réactions nous permettent d'affirmer que le PDC restera à l'écart, laissant le soin à chacune des minorités de faire le compte de ses troupes.

Bien sûr aussi, il faut compter avec les électrices et leur sympathie à une des leurs !

Ce qu'il faut reconnaître, c'est l'excellente discipline qui a présidé ce « congrès du réveil » des socialistes. Une assemblée bien préparée pour faire admettre que le PSV doit investir le bastion radical. Le rajeunissement des cadres du parti socialiste valaisan n'est certainement pas étranger à cette agressement calculé, méthodique d'une discussion toujours dans les normes démocrates.

(Cg)

(Voir page 1)

Satisfaction pour les organisateurs de l'exposition « Revue de presse »



MONTHEY. - La commission de presse du Conseil pastoral montheyan a eu la main heureuse en organisant de jeudi à dimanche une exposition « Revue de presse » pour démontrer ce que représente l'information religieuse: ouvrages de spiritualité adaptés aux différents âges, revues nombreuses et large information sur les possibilités de la lecture en ville de Monthey, présentation du contenu purement informations religieuses des deux quotidiens valaisans dont le NF en couleurs, ainsi que du hebdomadaire et de l'hebdomadaire montheyan.

Des dessins et des rédactions des écoliers des classes primaires et secondaires se rapportant au thème de l'exposition étaient présentés. Quelques documents rédigés par

des élèves analysant la presse en général ont attiré l'attention des visiteurs.

Nous ne reviendrons pas sur les séances qui se sont tenues entre quelques écrivains et les élèves des classes du CO. Par contre, il nous faut relever l'intérêt suscité par les exposés, vendredi soir, à la salle des jeunes, que firent (de droite à gauche sur notre photo) le chanoine et écrivain Pont, le chanoine Bérard (responsable diocésain de la catéchèse), l'abbé Pralong (spécialiste des moyens audio-visuels de l'ODIS pour l'enseignement religieux), le curé-doyen Othon Mabilard, M. Hermann Pellegrini (rédacteur au *Bulletin paroissial*), l'abbé Babel (responsable des émissions catholiques de la radio et de la télévision) chacun ayant été

présenté par l'abbé Clivaz, de la paroisse de Monthey.

Durant près de trois heures, les auditeurs ont été à même de faire d'intéressantes découvertes sur l'information religieuse telle qu'elle se fait aujourd'hui par la presse et les moyens audio-visuels en complément de ce qui est fait dans chaque paroisse par les moyens de bord.

Une expérience qui a été concluante pour la commission de presse du conseil pastoral de Monthey, une expérience à renouveler, peut-être, sous une autre forme, mais à poursuivre très certainement pour apprendre au fidèle où et comment il peut être informé sur tous les problèmes de l'Eglise, de la religion.

Champéry a reçu les sapeurs-pompiers du Bas-Valais

CHAMPÉRY. - Sous la présidence de M. Robert Darioli, l'Association des sapeurs-pompiers du Bas-Valais a tenu ses assises annuelles à Champéry, en présence du conseiller d'Etat Arthur Bender, de M. Arlettaz du service du feu et de la protection civile, de M. Cyrille Pralong (représentant les compagnies d'assurances incendie exerçant dans ce canton). La partie administrative a été dominée par les rapports techniques du chef instructeur, le major Raoul Tagan (Monthey). La prochaine assemblée se tiendra en 1979 à Saxon.

Il appartenait à M. Delacréz de présenter à l'assemblée, très brièvement, le nouveau règlement sur le service du feu comprenant 89 articles en remplacement des 346 de l'ancien.

Quant au conseiller d'Etat Bender, avec sa verve aussi caustique que son esprit est critique, il relève que les week-ends d'un conseiller d'Etat devraient être aussi sacrés que ceux du simple citoyen. Il remercie les sapeurs-pompiers de leur appui pour que soit acceptée la loi sur le feu et en vient ensuite à l'af-



faire Tamarcaz qui lui a valu des témoignages oraux et écrits auxquels il a été très sensible. Il faut relever combien les qualités techniques et pédagogiques de M. A. Tamarcaz étaient appréciées jusqu'à Berne; les louanges et les qualificatifs adressés à ce fonctionnaire-chef de service étaient et sont mérités. Pour le surplus il appartenait à la justice administrative et pénale d'apprécier. « Comme homme politique, je couvre mes chefs de service devant le Grand Conseil

et le peuple », dit M. Bender, qui précise alors ne pas pouvoir soutenir ni irrégularités ni malversations. En fait le conseiller d'Etat Bender qui se veut bref lorsqu'il a préparé ses interventions, n'a pu l'être à Champéry, dit-il, parce qu'il lui a été impossible de mettre au point ses propos, étant donné ses nombreuses occupations de fin de semaine qui l'ont d'ailleurs empêché de participer à l'assemblée radicale de Charrat, alors qu'il en était la cause principale et unique.

A la veille d'un quinzième anniversaire

Un communiqué récent annonçait que mercredi 15 novembre serait célébré à Sion et Brigue le 15^e anniversaire de la publication du 1^{er} décret sur l'Instruction publique en Valais.

Pour honorer dignement cet événement historique, la Fédération valaisanne des Associations pédagogiques a convié tous les enseignants du canton, de tous les degrés, à tenir le même jour leurs assises offi-

cielles et statutaires.

Parmi celles-ci, l'AVPES (Association valaisanne des professeurs de l'enseignement secondaire du deuxième degré) tiendra en cette occasion sa 15^e assemblée générale. Fondée sur l'initiative de quelques enseignants des collèges cantonaux, avec l'appui compréhensif des recteurs d'établissements, l'association a créé peu à peu un organisme officiel propre à servir d'interlocuteur

professionnel avec les autorités du DIP. Son souci principal a toujours été de constituer un groupement dynamique capable d'unir ses membres: dans la définition et l'exercice d'une éthique professionnelle au service de notre jeunesse sous le contrôle de l'autorité, et dans la défense de ses intérêts propres.

L'AVPES est heureuse de constater que ses efforts pour une collaboration toujours plus étroite a obtenu des résultats concrets pour le plus grand bien des intérêts du pays.

Unis à leurs collègues des divers degrés d'enseignement, les professeurs de l'AVPES se réjouissent d'affirmer que l'« avenir, c'est notre affaire ».

Succès mérité pour le groupe « Amanite »



MONTHEY. - Le Centre de rencontre et d'amitié montheyan (CRAM) a présenté samedi soir le groupe folk « Amanite » qui a obtenu un joli succès auprès des auditeurs qui avaient fait le déplacement pour vivre l'ambiance

agréable que crée d'emblée ce quintette.

Un répertoire comprenant des arrangements de thème folklorique tirés du répertoire international, comme de compositions qui lui sont propres, font de cet ensemble

genevois un des meilleurs qui s'est présenté aujourd'hui au CRAM.

Une musique aux confins du jazz classique et du folk acoustique permet à ce quintette d'apporter une heureuse contribution par des interprétations de très bon goût du programme choisi.

Tribune du Lecteur

Incroyable ?

Dix mille garçons et filles agitent leurs mouchoirs pour mieux exprimer leur ferveur en présence du pape Jean Paul II (Nouvelliste, le 9 novembre 1978). Ce spectacle n'a pas dû être une chose extraordinaire pour le Souverain Pontife, car la jeunesse de Pologne témoigne la même ferveur et cela au milieu des flammes marxistes. Mais ce qui me paraît incroyable c'est d'abord le langage papal qui est absolument identique avec celui de l'Eglise de toujours: « aller à la messe, signifie aller au calvaire... avoir le courage de repousser ce qui souillerait l'innocence... » - En plus, ce langage si « inadapté », a chatouillé quand même

l'oreille des jeunes élèves dans un monde jouisseur d'une manière perverse. Tout cela est-ce vraiment incroyable? Non, car Celui qui peut « transformer des cailloux en fils de Dieu » vit toujours dans son Eglise. Certes, ces 10000 jeunes Italiens - tellement enthousiastes à l'égard des vérités du catéchisme romain - ne vont pas transformer toute la pâte de la jeunesse mondiale. Mais ne sous-estimons pas tous ces chrétiens qui se croient seuls comme le prophète Elie que le Seigneur a dû consoler en lui révélant qu'en Israël 7000 n'ont pas fléchi le genou devant Baal.

Hans Eggspühler

La fraction PDC du Bas-Valais du Grand Conseil à Muraz

MURAZ-COLLOMBEY. - La fraction démocrate-chrétienne du Bas-Valais au Grand Conseil a tenu une réunion d'études, samedi, à Muraz, en présence du président du PDC cantonal, M. Pierre Veuthey, du conseiller d'Etat Guy Genoud, du président de Collombey-Muraz, M. Arthur Zimmermann, et du président du PDC local, M. Marco Dubosson.

Ce fut d'abord une analyse du rapport de la commission des finances par son président avant qu'une discussion intéressante ne s'ensuive.

Il fut ensuite longuement examiné le décret sur l'organisation et le financement des hôpitaux. En 1980, les six hôpitaux du canton dépenseront 94,3 millions dont le 20% sera pris en charge par le canton selon une répartition qui n'a pas trouvé grâce devant ceux qui en connaissent tous les problèmes. On ne doit pas oublier que les excès de quelques-uns exigent aujourd'hui une réglementation draconienne. Les moyens hospitaliers doivent être à la hauteur des besoins et des techniques nouvelles, mais pas au-delà de ceux-ci. Le projet de décret semble laisser un développement de la centralisation augmentée sans possibilité de freinage. Les problèmes financiers des

hôpitaux de Brigue et de Sion ne doivent pas être partagés par ceux des autres hôpitaux valaisans. Il apparaît que la députation du district de Monthey s'opposera à l'entrée en matière.

Il est anormal aussi que des établissements hospitaliers soient pénalisés avec la clé de répartition prévue au projet de décret alors que les hôpitaux de Brigue et de Sion recevraient près du double de ce qu'il leur est attribué aujourd'hui. Vouloir atténuer la différence des forfaits entre hôpitaux prêterait les établissements hospitaliers qui ont une gestion saine, tenant compte des besoins et des possibilités, sans

rechercher à pratiquer des spécialités souvent sans nécessité quant aux besoins. Le luxe aussi coûte très cher. Finalement il appartient à l'Etat et aux malades (qu'ils soient assurés ou non) à couvrir les besoins financiers que d'aucuns n'ont pas le souci de limiter.

L'élection du Conseil d'Etat au système proportionnel, la toile de fond qui empoisonne la vie politique du pays, a été l'occasion pour le conseiller d'Etat Genoud de donner quelques précisions quant à la procédure entamée, en relevant que le Conseil d'Etat n'a pas changé son fusil d'épaule depuis son message sur le sujet.

Association des tambours, fifres et clairons du Valais romand - Bientôt un nouveau drapeau



De gauche à droite lors de cette assemblée, MM. Jacques Debons, Louis Fellay, Claude Mayoraz, René Dubuis et Georges Cordonier.

ROUMAZ-SAVIÈSE. - Samedi après-midi, l'Association des tambours, fifres et clairons du Valais romand, tenait son assemblée générale ordinaire à Roumaz. Sous la présidence de M. René Dubuis, entouré de MM. Jacques Debons, vice-président; Georges Cordonier, secrétaire; Claude Mayoraz, caissier et Louis Fellay, membre, les personnes présentes se penchèrent sur un ordre du jour où figurait, après l'appel et la lecture du procès-verbal de la dernière assemblée, le rapport du président. Ce dernier relevait notamment l'excellente organisation dont firent preuve les tambours de Monthey lors de la dernière fête cantonale des 6 et 7 mai derniers. De même, il tint à féliciter les tambours siérois, savésiens et l'Union de Vétroz pour les résultats honorables obtenus lors de la fête fédérale de Wil au mois de juin.

M. Dubuis salua également la nouvelle bannière des tambours de l'Harmonie municipale qui, pour gagner leur indépendance se sont regroupés depuis le 1^{er} juin 1978 sous le nom de «Tambours d'Octodure».

Après avoir signalé la fête-concours de l'Union romande qui se déroulera à Neuchâtel au mois de juin prochain, M. Dubuis lança un appel à tous les membres présents pour que le recrutement de jeunes élèves se fasse de manière plus intensive.

La lecture des comptes 1978 et le

rapport du vérificateur acceptés, l'on passa ensuite à la nomination du vérificateur de comptes pour l'année prochaine. Ainsi s'est vu désigner M. Jean Dubuis de Saint-Germain, actuellement caissier de La Liberté de Savièse.

A l'ordre du jour apparaissait ensuite le rapport de la commission technique, suivi du renouvellement de la dite commission composée à ce jour de MM. G. Debons, président; Louis Salamin, secrétaire et Gabriel Fontannaz, membre; l'assistance dut se prononcer quant au remplacement de M. Debons, ce dernier ne désirant pas renouveler son mandat.

MM. Bernard Boulnoix, moniteur de la section de Vétroz et Pierre-Alain Reynard, moniteur de la section de Savièse, furent proposés. Aussi, afin de ne «froisser» personne, l'on décida de porter à quatre le nombre de membres faisant partie de la C.T. De ce fait, la commission sera pour la prochaine période présidée par M. Louis Salamin, assisté de MM. Gabriel Fontannaz, secrétaire; Bernard Boulnoix et Pierre-Alain Reynard, membres.

Au sein de l'association, aucune demande d'admission ou de démission n'a été enregistrée. Cependant, deux sections, par leurs absences répétées et leur complet détachement aux activités de l'association, semblent ne plus vouloir en faire partie. Il s'agit de l'Echo du Rawyl

d'Ayent et des Tambours de Vernamiège.

En ce qui concerne la traditionnelle fête annuelle, dixième du nom, le président d'organisation, M. Debons, déclare l'avoir fixée aux 23 et 24 mai prochains lors de l'Ascension. D'ores et déjà, le cahier des charges a été sagement réparti.

Aucun changement n'est à signaler quant aux cotisations 1979. Au tournus d'organisation nous remarquons les désignations suivantes: 1980: Vétroz; 1981: Sierre; 1982: Lourtier; 1983: les Tambours de Savièse; 1984: Martigny; 1985: Conthey; 1986: Ayent Gaieté; 1987: Hérémece; 1988: Saint-Jean; 1989: Fully et 1990: Monthey.

La prochaine assemblée sera tenue à Vétroz au mois de novembre 1979.

Signalons également le geste généreux de M. Louis Salamin qui met à disposition de l'association un nouveau challenge, ce dernier ayant été définitivement gagné par la section siéroise de Monthey.

Un projet de maquette ayant été demandé pour le futur drapeau de l'association et cette demande n'ayant trouvé aucun écho, il fut décidé de soumettre ce projet à des maquetistes professionnels. Ainsi, l'an prochain, l'A.T.F.C.V., arborera peut-être une nouvelle bannière lors de la fête cantonale. Nous nous permettons de nous joindre à ses souhaits.

Le pasteur D. R. Wurmbrand à Sion Un exemple d'humilité

SION. - Afin d'écouter la conférence que donnait samedi soir le pasteur D.R. Wurmbrand à l'aula du collège, un nombreux public s'était déplacé. Le conférencier, qui a souffert pour sa foi chrétienne l'emprisonnement et la torture durant quatorze ans en Roumanie, est également l'auteur de plusieurs livres traitant de la persécution des chrétiens en pays communistes.

Ce homme humble, chaleureux, aux propos teintés d'humour et à l'œil où pointait bien souvent une malice amicale et complice, passionna l'auditoire samedi dernier. Accompagné de sa épouse Sabine, il sut dès les premiers instants se mettre à l'écoute de son public pour lui transmettre le message qu'il désirait propager.

Il s'excusa de ne point rester debout, ses maux étant la conséquence d'un emprisonnement plus que pénible et où les cellules ne leur permettaient que de faire trois pas dans tous les sens!

Il sut durant sa conférence ne pas trop insister sur les sévices que ses bourreaux lui firent subir. Il ne mentionna que quelques épisodes de son existence et c'est très serinement qu'il nous parla ainsi des cellules «confortablement» chauffées en été et glaciales en hiver, des corneilles, souris, chats et herbe dont il fit sa nourriture lorsque durant les travaux forcés, il devait construire un canal. Si ces détails horribles firent frémir l'assistance, il ne manqua pas de relever avec humour que malgré tous les maux que nous devons supporter en ce monde, il était préférable d'économiser notre énergie musculaire. N'est-il pas prouvé que lorsque nous sourions, huit muscles seulement travaillent et quarante-huit lorsque nous laissons apparaître notre courroux?

Le pasteur Wurmbrand ne se présenta à aucun moment comme un martyr, mais bien comme un homme remerciant son créateur de tous les bienfaits que celui-ci lui a accordés! Il fut un exemple fra-



gant de la parole de David s'adressant à Dieu en disant: «ta bonté vaut mieux que la Vie». En toute simplicité, il nous parla de son épouse qui dans un angle de la salle, écoutait avec recueillement ses propos. Tous deux, comme beaucoup d'autres, ont subi des tortures morales autant que physiques et, ensemble, ils ont su conserver une foi chrétienne très profonde. Reconnaissance, humilité, chaleur humaine, des sentiments que nous oublions hélas trop fréquemment face aux petits problèmes que nous devons affronter. L'exemple vivant que nous offrit ce couple remarquable vint couvrir de honte notre visage rattaché à un corps exempt de toute souffrance.

Le pasteur Wurmbrand lors de la conférence qu'il donna samedi soir à l'aula du collège.

Course autour du monde: remontée fantastique de Gérard Crittin qui se classe premier après 3 étapes

L'émission «La Course autour du monde» que diffuse chaque samedi la TVR nous offrait cette semaine une heureuse surprise. En effet, le jeune Séduinois Gérard Crittin, effectua une remarquable remontée au classement général, sautant ainsi de la troisième place à la première, totalisant 47 points. Les deux premiers films que nous avait soumis Gérard Crittin n'ont pas rencontré le succès escompté mais son troisième reportage en revan-

che fut une merveille du genre. Agissant en véritable professionnel, Gérard se rendit au Zaïre où il filma les obsèques de la femme du président Mobutu. Son film, passionnant à plus d'un titre, devait nous offrir des gros plans remarquables ainsi que des prises de vues générales des plus saisissantes. Ce document qui lui vaut ainsi la première place du classement général, sera suivi d'un travail consacré à l'apartheid sud-africain. Actuellement bien placé sur la voie du triomphe, nous

DEVANT LE TRIBUNAL CANTONAL

Vie privée d'une enseignante: non-lieu confirmé Acquittement pour le critique musical de la «Symphonie valaisanne»

Nous avons relaté vendredi les débats sur deux appels contre des jugements de première instance. Dans les deux cas, il s'agissait de plaintes pour atteinte à l'honneur.

Convoquée par le directeur des écoles pour s'expliquer sur des réclamations de parents concernant certains faits rapportés par sa fille, une enseignante d'art plastique avait estimé que le directeur avait outrepassé ses devoirs de fonction en mettant en cause sa vie privée et qu'il s'était rendu coupable de diffamation en faisant rapport de cet entretien à la commission scolaire. Le juge, après enquête, avait pris un arrêt de non-lieu. C'est contre cet arrêt que l'enseignante a fait recours au Tribunal cantonal. Celui-ci, après avoir délibéré, a confirmé purement et simplement la décision du juge, c'est-à-dire qu'il n'a retenu aucune faute contre le directeur, qui n'a fait que son devoir

en convoquant l'enseignante et en informant la commission scolaire.

Le juge de première instance avait retenu le délit de diffamation contre l'auteur d'une critique de presse consacrée à la «Symphonie valaisanne» et l'avait condamné à une amende, estimant qu'en qualifiant cette œuvre de «gigantesque échafaudage où le pastiche est roi», il avait laissé croire au public que le compositeur (un médecin) avait «copié» des musiciens célèbres. Par M^{re} Henri Dallèves, le critique a formé recours contre ce jugement. Il a plaidé que pasticher n'était pas copier et que, d'autre part le code pénal ne tient pas pour délit le fait de porter un jugement même très sévère, sur une œuvre, si l'honneur du compositeur, en tant qu'homme honnête, n'est pas mis en cause. M^{re} François Couchepin, pour le compositeur plaignant, avait plaidé que cette critique était diffamatoire et

même à la limite de la calomnie pour conclure à la confirmation du jugement.

Le Tribunal cantonal a rendu son jugement. Le dispositif de celui-ci accepte le recours et dit qu'il n'y avait pas diffamation dans la critique de presse attaquée.

Par conséquent son auteur est acquitté.

Nous ne connaissons évidemment pas encore les considérants de ce jugement de la Cour cantonale. Il nous paraît toutefois qu'ils portent essentiellement sur les droits de la critique en matière d'art.

En réformant l'arrêt du juge et en acquittant le critique musical, la Cour cantonale nous paraît avoir suivi le raisonnement qu'elle avait tenu antérieurement, lors du procès opposant un écrivain à des architectes très sévèrement qualifiés sur le plan professionnel mais non attaqués sur celui de leur honnêteté d'hommes.

g.r.

ARP: «L'adoration est la respiration première de notre âme religieuse»

SION. - C'est sous le patronage de S.E. Mgr Henri Schwery qu'une grande recollection valaisanne et vaudoise des A.R.P. était organisée à la salle de la Matze.

Après la réception des sections avec leur étendard, et les souhaits de bienvenue, le révérend père Dominique Philippe O.P. parla durant une heure sur le thème: «Comment prier?»

Le conférencier insista longuement durant son exposé sur le besoin fondamental de prier. «Sans la prière, ajouta-t-il, le peuple devient errant et se laisse contaminer par les païens. Seule l'adoration permet à la petite lampe du sanctuaire de ne pas s'éteindre».

Il devait poursuivre en parlant de la mort de Jean Paul I^{er} pour faire remarquer à la nombreuse assistance qu'elle devait voir en ce «départ» la preuve que Dieu est maître de la vie et de la mort, même si ce dernier nous laisse la possibilité de gouverner notre vie. Maintenant, Dieu nous a envoyé

Jean Paul II, un pape qui a su traverser de grandes luttes, à ses côtés si nous le désirons, nous pouvons combattre, mais pour ce faire nous devons enlever toutes les pierres et la mauvaise herbe qui jonchent notre chemin; voilà en quoi consiste, l'adoration et sans elle, notre âme devient stérile. «La prière, ajouta-t-il, est le bréviaire des pauvres et nous devons de ponctuer notre vie par cet acte d'adoration. Nous sommes des êtres de bonne volonté dans la mesure où nous désirons adorer».

Le conférencier parla ensuite de la méditation transcendentale et insista sur le fait que, du point de vue psychologique, cette pratique pouvait s'avérer profitable de même que le yoga qui représente un bon exercice corporel. Mais ces méthodes ne sont en rien compa-

rables à la prière du Christ. Si nous avions la foi, nous n'aurions pas besoin de nous attacher à ces pratiques pour s'adresser à Dieu. Le révérend père Dominique Philippe termina son exposé en faisant remarquer à l'assistance qu'actuellement, notre bien le plus précieux était le temps. Or, en brûlant pour Dieu c'est lui offrir un cadeau de prix.

«Au terme de la prière, nous trouvons l'unité dans l'amour».

Durant la matinée, de D^r J.-J. Pitteloud et M^{re} Bernard Couchepin présentèrent également un exposé sur l'initiative pour le respect de la vie.

Celui-ci était suivi par la grand-messe avec l'homélie de l'abbé Bérard, vicaire épiscopal.

Un repas devait ensuite être servi, puis, un chapelet fut médité par un père CPR. L'après-midi devait se poursuivre par une conférence du père Volle, CPR, sur le thème: «La civilisation de l'Amour». Cette journée trouva son terme par une bénédiction.

LES GRANDES CONFÉRENCES

Jacques Freymond va parler de la Chine

Sion a déjà eu l'avantage d'accueillir M. Jacques Freymond. Il y a quelques années, il était venu nous parler des tendances de la politique internationale de l'heure. Il avait obtenu un succès très vif.

Il va nous revenir ce mercredi 15 novembre pour nous parler de la Chine et du rôle que, de plus en plus, elle s'approprie à jouer dans le monde.

Qui est Jacques Freymond? Vaudois d'origine, il enseigna d'abord l'histoire contemporaine et diplomatique à l'université de son canton en même temps qu'il dirigeait la rubrique de politique étrangère à la Gazette de Lausanne. La pertinence de ses analyses, l'étendue de son information le signalèrent à l'attention du monde intellectuel. On fit appel à lui lorsque l'heure vint de donner un successeur au célèbre essayiste William Rappard, directeur de l'Institut universitaire de hautes études internationales. Pendant plus de vingt-cinq ans, il s'acquitta de sa tâche avec une grande efficacité. Sous sa direction, l'Institut est devenu l'une des plus grandes écoles occidentales où se forment les diplomates et les hommes politiques de tous les pays du monde.

sur les grands événements de notre XX^e siècle, sont des modèles du genre.

On ne compte plus les séjours qu'il fit dans le monde entier, partout reçu comme l'un des grands ambassadeurs de la pensée politique contemporaine.

Sa connaissance de la Chine, de ses hommes représentatifs, de ses ambitions politiques et économiques, ne vient pas que des livres. Au temps de Mao, déjà, il étudia sur place le développement de l'immense pays. A l'heure qu'il est, il est certainement l'un des meilleurs connaisseurs de la troisième plus grande puissance du monde, la plus peuplée et celle qui pèsera toujours plus lourd, à vues humaines, sur les destins de notre planète.

L'université populaire ne pouvait mieux choisir. Elle a fait appel à l'homme le mieux préparé qui soit pour traiter un sujet de la plus haute actualité. Les journalistes ne cessent d'écrire: la Chine, après Mao, s'ouvre à une politique nouvelle. Le récent traité qu'elle a signé avec le Japon lui ouvre de nouvelles perspectives. Le conflit latent qui l'oppose à l'URSS est peut-être à la veille de développements spectaculaires. Nous sommes tous concernés par la politique des grands. Un grand historien, un observateur perspicace de notre temps, va peut-être nous rassurer. Peut-être aussi nous faire toucher du doigt ce que nous pourrions avoir à craindre.

U. P.

LES 20 ANS DE L'ORDRE DE LA CHANNE DIGNEMENT FÊTÉS À SIERRE

Ils se trouvaient plus d'une centaine, samedi matin, rassemblés dès 9 heures, à la salle du Casino-Théâtre de Sierre, pour participer au chapitre du 20^e anniversaire de l'ordre de la Channe. Un cinquième de siècle d'existence se fête dignement ! Sierre l'agréable avait accueilli en ses murs les fondateurs de l'ordre de la Channe ; la cité du soleil ne pouvait donc être meilleur lieu pour ce 20^e anniversaire.

Dans une salle richement décorée, la sonnerie des trompettes de l'ordre annonça la venue des chanteurs placés sous la direction de M. Denys Mottet, puis du conseil, qui fit solennellement son entrée.

Le procureur de la Channe, M. Albert Rouvinez, de Crans-Montana, ouvrit alors officiellement la rencontre, en saluant notamment les confréries amies du pays romand qui, nombreuses, participaient à ce jour anniversaire.

Avec son humour coutumier, le métral, M. Gérard Follonier, présenta les membres du conseil, définissant chaque personnage de manière amusante et sympathique.

Arriva ensuite le moment attendu de tous : celui des intronisations. Un à un, les nouveaux membres ou ceux qui accédaient à des grades supérieurs courbèrent la tête sous le cep, trempèrent les lèvres dans la coupe de vin avant de recevoir le diplôme attestant de leur état.

Voici ceux qui, ainsi, furent fêtés ce week-end à Sierre :

Chevaliers

Joseph Aymon, Jérôme Bochatay, Marcel Bornet, Jean-Charles

Bruchez, Roger Bruchez, Gilbert Bruand, Jacky Bula, Albert Burnier, Josette Chaze, Luciano Corisello, Michel Fluri, Richard Focking, Pierre Gianadda, Marcel Guillard, Jennifer Hapgood, Ernest Huter, Arthur Imhof, Pierre Juillard, Juerg Kraeutli, Charles Lathion, Albert Lugon-Moulin, Gilbert Mabillard, Pierre Montandon, Edouard Morier, Antonio Poretti, Maurice de Preux, André Purro, Gérald Schweitzer, Marius Studer, Jacques Szmmdotski, Jean-Jacques Roussi, Andrée Rouvinez, Gérald Tornay, André Troenli, Jean Verdet.

Chevaliers d'honneur

Collegio gastronomico Ticinese : Nereo Eppi, chancelier ; Bruno Rezzonico, vice-président. Noble confrérie des Olifants du Bas-Lac, Saint-Blaise : Jean-Daniel



Les chanteurs de l'ordre animaient la cérémonie d'intronisation.

Vauthier, grand maître de la table ; Rémy Thévenaz, gouverneur.

Pots au feu : René Weissbrodt, gouverneur ; Gil Eicher, chancelier.

Confrérie des vignonnats : dame Gertrude Richter ; Auguste Richter.

Ordre des chevaliers du Bon pain : Edouard Pouly, chancelier général et président de la féd. CH des O bachiques, gastronomiques et artistiques.

Caves de Bevaix : Georges Bernard, roi, et René Jelmi, maître de chaix.

Le Cep : Pierre Vallade, grand maître.

Autres chevaliers d'honneur : Jean Petoud, René-Pierre Rosset, Herbert Dirren.

Conseiller

Emile Baeggli, chef de cuisine.

Officier grand chantre

Denys Mottet, professeur.

Officier d'honneur

Jacques Montandon.

A l'issue de la cérémonie officielle, tous les participants gagnèrent en cortège la place de l'Hôtel-de-Ville, où un apéritif leur fut servi, aux sons des productions de l'harmonie de Sierre, La Géronde.

Le repas, accompagné des meilleurs crus valaisans, fut dégusté à la grande salle de l'hôtel de ville.



M. Gilbert Humbert-Droz en compagnie des deux membres fondateurs qui ne s'étaient pas rencontrés depuis près de 40 ans.

Syndicat chrétien des PTT

La section Valais romand fête son demi-siècle

SION. - La section du Valais romand du Syndicat chrétien des PTT a fêté, samedi, son demi-siècle d'existence à l'hôtel du Rhône à Sion. Dans la simplicité, les responsables ont voulu marquer l'événement. Durant ces 50 ans, en effet, il a fallu se défendre et lutter pour obtenir des satisfactions sociales.

La manifestation a été honorée de la présence de nombreuses personnalités dont MM. Félix Car-

ruzzo, président de la ville de Sion, Marc Constantin, sous-préfet du district, Andreas Heinzen, premier président central des syndicats chrétiens des PTT, Vital Darbellay, président de la Fédération des syndicats chrétiens du Valais romand, Marguerat, directeur de l'Arrondissement des PTT à Lausanne, Werner Haengi, directeur de la DAT Sion, Rémy Theytaz, ancien président du Grand Conseil valaisan, Ruffieux, ancien conseiller d'Etat genevois, plusieurs chefs de service des PTT, etc.

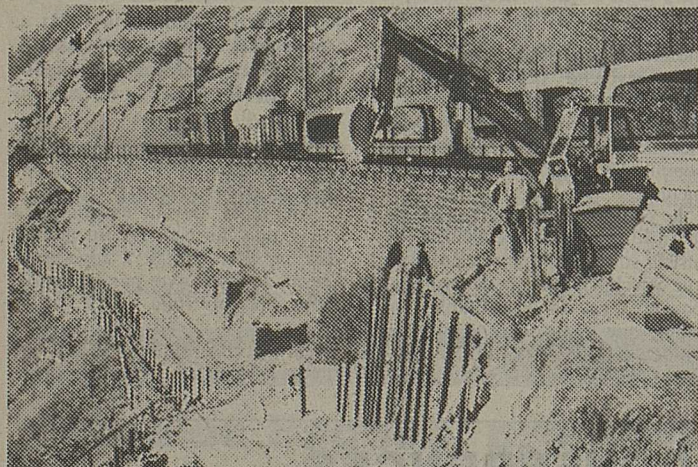
La Fédération suisse des syndicats chrétiens des PTT (FChPTT) est l'une des cinq organisations professionnelles des PTT. Avec plus de 8000 membres, elle vient au second rang pour l'importance numérique. Sa particularité est d'être ouverte à toutes les catégories de personnel des PTT, de l'exploitation et de l'administration, cela contrairement aux autres organisations qui ne recrutent que les agents de catégories bien déterminées.

La création des syndicats chrétiens dans notre pays fut la résultante des luttes idéologiques qui agitent le mouvement ouvrier au début du siècle, notamment entre révolutionnaires marxistes et réformistes s'inspirant de l'encyclique Rerum Novarum. Dans les PTT, aussi longtemps que les organisations professionnelles demeurèrent neutres, la collaboration d'agents de tendance chrétienne-sociale, en leur sein, ne posait pas de problème. Les séquelles de la grève générale de 1918 et l'adhésion ultérieure de diverses fédérations du personnel à l'Union syndicale suisse provoqua la scission. C'est alors que vit le jour la Fédération neutre des employés postaux qui devint ensuite la Fédération nationale des employés des PTT et enfin, en 1948, la Fédération suisse des syndicats chrétiens des PTT.

En Valais, la FChPTT tient une place importante. En plus de la défense des intérêts matériels des travailleurs, elle veut aussi jeter des ponts et tisser des liens de solidarité et d'amitié entre travailleurs des PTT. En dépit de la situation de récession économique, elle a quelques beaux succès récents à l'actif de la fédération suisse, comme l'augmentation du nombre de jours de repos de 60 à 62 en 1977, l'amélioration du classement des localités dans les zones d'indemnité de résidence, l'amélioration du régime des vacances, la dispense du paiement de la taxe d'abonnement au téléphone. Il s'agit bien de la taxe d'abonnement et non de communication. Les résultats obtenus doivent être pour chacun comme un appel à faire confiance à la FChPTT et à venir grossir ses rangs. Au cours de la soirée, placée sous le signe de la reconnaissance, le président de la section du Valais romand, M. Gilbert Humbert-Droz, après avoir retracé l'histoire des 50 ans de la section, a eu l'occasion de donner la parole à plusieurs personnalités. Deux membres fondateurs de la section, MM. Nestor Dubosson de Troistorrens et Gabriel Revaz de Vernayaz, ont été tout particulièrement fêtés.

De la Raspille au glacier du Rhône

Coup d'œil sur les chantiers du Loetschberg



Sur la ligne du BLS, des chantiers pas comme les autres...

Les travaux de construction de la double voie sur la rampe sud du Loetschberg (BLS), entre Lalden et Brigue, vont bon train, à la faveur du beau temps. Ils sont divisés en huit lots, et l'on constate avec plaisir que ce sont des entreprises valaisannes qui en ont été chargées. Ces travaux font partie d'un

programme d'extension de la double voie sur toute la longueur du tracé du BLS, opération pour laquelle la Confédération a accordé un crédit de 650 millions de francs.

Le tracé de la nouvelle voie ferrée comprend des ouvrages d'art situés en aval de celui existant. Sur un des chantiers, nous avons ren-

contré le conducteur des travaux, M. Robert Zermatten, de Saint-Martin. Nous nous sommes entretenus avec lui des difficultés inhérentes à la construction de ces ouvrages d'art. « Le problème de la main-d'œuvre reste crucial. Beaucoup de saisonniers doivent s'en retourner chez eux et nous ne trouvons pas d'indigènes pouvant ou voulant les remplacer. Nous nous trouvons d'autre part confrontés au fait que le trafic ferroviaire du BLS ne peut en aucune façon subir des restrictions. Non seulement cela exige des mesures de sécurité exceptionnelles, mais encore entrave le déroulement normal des travaux. »

Et, avec un regard anxieux sur la ligne d'alimentation du BLS, M. Zermatten mentionne qu'une stricte discipline est de rigueur pour se conformer à l'horaire relativement dense du BLS. Pour raisons de sécurité, les entrepreneurs doivent, dans la plupart des cas, renoncer à utiliser de grosses machines telles que décapeuses et autres en usage depuis longtemps sur des chantiers normaux. Beaucoup de travaux doivent ainsi se faire de façon manuelle ; mais là, malgré le chômage, le manque de main-d'œuvre se fait sentir.

gtg



M. Robert Zermatten : des mesures de sécurité exceptionnelles.

DES PEINTURES INTERCHANGEABLES...

BRIGUE. - Le Cercle artistique du Haut-Valais avait invité samedi soir à son premier vernissage de l'automne, le peintre bernois Gottfried Tritten, professeur à l'université de Berne, mais domicilié à Grimisuat, présentait des suites de peintures interchangeables.

En voici la technique. Partant d'un motif dominant donné, il modifie celui-ci en passant par toutes les variantes possibles, cela aussi longtemps que le thème donné l'intéresse. L'artiste veut, par ce procédé, attirer l'attention du public sur l'art. On ne doit pas - selon lui - s'habituer par trop à un sujet donné ; il faut le modifier avant d'arriver au stade de l'habitude. Cette idée conduit à la conception de l'art par éléments de peintures interchangeables. Un cadre renferme plusieurs pein-

tures du motif dominant, les éléments se retrouvent sur les deux faces de la toile, d'où de nombreuses possibilités de combinaisons. Une image peut être modifiée avant de sombrer dans l'indifférence du public.

Gottfried Tritten, bien connu dans le Haut-Valais pour y avoir fait son service militaire, parla également du rôle de l'artiste dans le monde actuel. L'artiste devrait plus souvent être appelé à contribuer à la constitution du monde ambiant ; il serait tout indiqué pour présenter des idées, des créations nouvelles.

Le grand désir de Tritten : amener à intéresser la jeunesse à l'art. Un premier pas d'importance a été fait avec la jeunesse de Grimisuat, qu'il associe souvent à ses travaux.

gtg

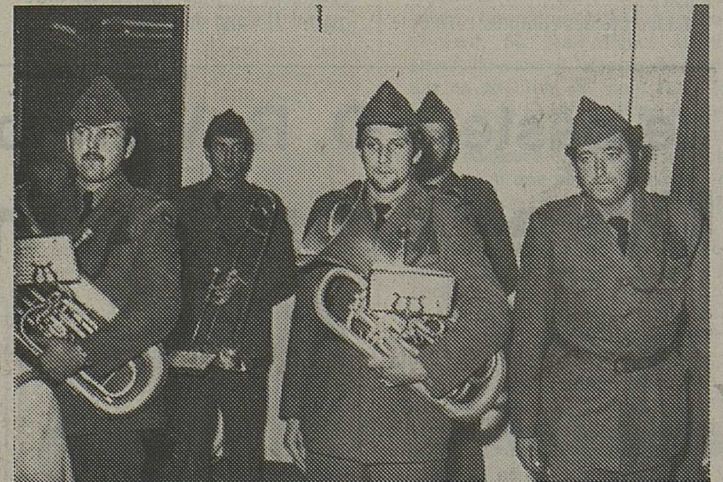
AU REVOIR EN MUSIQUE...

GRÔNE. - Après avoir passé trois semaines de cours de répétition dans la contrée de Grône et Bouze-rou, le bat fus mont 1, commandé par le major Aldo Cereghetti, a quitté la région. Mais avant son départ, la population de Grône, ainsi que les autorités étaient conviées à un concert donné par la fanfare du bataillon. Celle-ci était dirigée par le sgt Henri Héritier et le cpl Michel Dubuis.

La fanfare exécuta plusieurs marches militaires, mais également des morceaux classiques de Pesti et Schubert.

Le public avait répondu en nombre à ce concert. La municipalité a offert un vin d'honneur en témoignage de remerciement.

Quelques membres de la fanfare du bataillon, avec, à droite, le sgt Henri Héritier.



Brillant succès pour les championnats valaisans cynophiles

Le Club cynophile de Sierre, placé sous la présidence de M. Marco Schilknecht, de Chippis, n'avait guère ménagé ses peines pour garantir le plein succès des championnats valaisans cynophiles.

A Gampinen et aux îles Falcon, les chiens et leurs maîtres donnèrent le meilleur d'eux-mêmes.

Sous l'expertise surveillance de M. Seweer, chef de concours, tous les

participants, malgré le froid un peu vif en début de matinée, retirèrent de ces épreuves une réelle satisfaction.

Favorisés ensuite par un soleil éclatant, ces championnats valaisans se terminèrent vers midi. Un repas fut alors servi à la salle de gymnastique du centre scolaire de Muraz, où, dès 16 heures, eut lieu la remise officielle des prix.



Hier matin, aux îles Falcon, une concurrente fait évoluer son chien en présence d'un juge.

NOUVELISTE
NOUVELISTE
NOUVELISTE
Votre journal

Renault 4 Break



Machine à laver
linge - vaisselle

Retour d'exposition légèrement griffée à céder avec gros rabais

Miele - Schulthess
AEG - Bauknecht
Gehrig - Bosch
Indesit - Hoover
Crosley - Zancker

Livraison et pose gratuites
Facilités de paiement
Location dès Fr. 30.- par mois
Réparations
toutes marques

MAGIC VALAIS
Tél. 027/22 73 21
Lausanne
Tél. 021/36 52 12

LE PIANO L'ORGUE

le violon, l'accordéon, etc. s'apprennent à tout âge rapidement, sans professeur, par la cybernétique. Excitante. Infaillible. Dix ans de succès. Notice gratuite. BOX 3295, 1002 Lausanne. ☎ (021) 28 29 40.



Blanc - couleur
La seule maison qui donne

5 ans Garantie
RESPO-TECHNIK
☎ 027 55 68 92

La solution double.

Break la semaine.
Renault 4 le dimanche.

vous pouvez même transporter des objets très encombrants.

Vous avez le choix entre deux versions: Renault 4 break «850cm³» et Renault 4 break «1100 cm³». Les deux sont robustes et économiques.

1 an de garantie, kilométrage illimité.
5 ans de garantie anti-rouille Renault.

Le plancher plat permet un chargement des plus aisés et grâce à la trappe arrière



Venez maintenant l'essayer chez votre agent Renault:

Monthey:	Garage du Stand Monthey SA	025/ 4 21 60
Martigny-Croix:	Garage du Mont-Blanc	026/ 2 56 66
Sion:	Garage du Nord SA	027/22 34 13
Sierre:	Garage des Alpes	027/55 14 42

Renault **la meilleure solution.**

Yaurait-il un CHEVEU?

Alors, vite, demandez un diagnostic gratuit avant que vos ennuis deviennent un tourment.

Prenez vite rendez-vous pour une consultation gratuite. Le mieux est de téléphoner.



Pour attaquer un problème capillaire, il existe différentes méthodes. Pour vous aussi, Beaufort a une solution qui, en peu de temps, stoppera la chute de vos cheveux. Et si la calvitie a déjà fait des ravages, sachez que Beaufort a le meilleur moyen (son Hair Weaving) pour en finir avec elle. Sans perruque ni transplant.



Institut pour régénérer le cheveu
Lausanne Rue du Bourg 8 Tel. 021 20 45 43
Genève Rue du Rhône 100 Tel. 022 28 87 33
Berne Effingerstr. 8 Tel. 031 25 43 71
Zürich Bahnhofplatz 3 Tel. 01 211 86 30
Bâle Elisabethenstr. 7 Tel. 061 23 30 55
Olten Solothurnerstr. 8 Tel. 062 32 35 92
Lucerne Sempacherstr. 1 Tel. 041 23 37 39
Ouvert lundi-vendredi sans interruption dès 10h30

MARTIGNY SIERRE

Notre force, c'est le choix

NOUVEAU! ORIGINAL!

Ne cherchez pas: pour Noël, offrez un mini-poster en couleur, 28x28 ou 24x35 cm* à un prix exceptionnel de

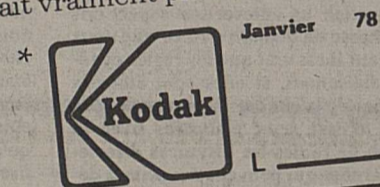
fr. 5.-

*d'après un négatif Kodacolor de votre choix



Un cadeau de Noël dont le bon goût ne se discute pas!

Ces mini-posters exécutés par le laboratoire Kodak S.A. Lausanne et toutes les photos développées par Kodak S.A. portent au dos ce label de qualité. Il garantit un traitement rapide et avantageux. Et il est synonyme d'une qualité qui fait vraiment plaisir.



Brunette extra.

Une légèreté testée.

(Condensat 7mg)
(Nicotine 0,6mg)



Polyfiltre.
Système de filtration hautement efficace à 5 éléments, aux granules de charbon actif et de Polygel d'origine naturelle.

Brunette extra - une légèreté naturelle.

La Diana de Sierre en assemblée

SAINT-LEONARD. - La Diana de Sierre tenait son assemblée générale hier à Saint-Léonard, sous la présidence de M. Henri Michelet. Il était entouré des membres du comité, MM. Roger Solioz, vice-président, Mme Dominique Bonvin, secrétaire, MM. François Emery et Victor Bonvin.

breux chasseurs présents, ainsi que les invités d'honneur, MM. Pierre de Chastonnay, Edouard Delalay, Léo Favre, Clovis Perruchoud, Otto Gentina, Gaston Mariéthoz, garde-chasse. Il donna connaissance d'une lettre du commandant Schmit faisant état du nouvel arrêté sur la chasse. Une minute de recueillement fut observée

à la mémoire de M. Ulysse Berclaz, décédé en cours d'année. L'assemblée accepta cinq nouveaux membres : ce sont MM. Marcel Lamont, Marcel Emery, Pierre Distozi, Jean-Louis Praplan, Bernard Bonvin. Un seul départ, celui de M. Pierre Rouiller, qui est entré au Service de la chasse.

Après la lecture du procès-verbal de la dernière assemblée, on apprit que la situation financière de la Diana est excellente. Sa fortune est de plus de 14 800 francs. Les vérificateurs, MM. Solioz et Bovier, ont attesté de la bonne santé de la trésorerie.

L'assemblée a accepté de déléguer quatre chasseurs à l'assemblée cantonale. Ce sont MM. Jules Bonvin, Claude Sierro, Marc Bruttin, René Walter. Quatre délégués iront également à Romont lors de l'assemblée de la Diana suisse : MM. Innocenti, Decrin, Bruttin et Walter.

La prochaine assemblée se tiendra à Chippis en 1979, le 4 novembre.

Dans les divers, M. Michelet fit part de la liste des gardes-chasse auxiliaires. A ce sujet il évoqua le souhait de la Diana de voir le statut de ces gardes auxiliaires clairement défini dans tout le Valais. Ces gardes auxiliaires sont MM. Charles Bonvin, André Lamont, Louis Decrin, Yvon Bandoulier, Simon Duc, Jacques Vocat et Pierre Alain Solioz.

Le problème de la participation à la construction d'un stand à Finges fut évoqué. La section de Sierre décida ainsi par un vote son soutien à la construction d'un stand de tir, ceci malgré les oppositions de la Ligue valaisanne pour la protection de la nature, qui s'émue du tir des chasseurs et ignore le tir au canon dans l'Ilgraben(!).

Enfin, l'opération SOS Gibier a connu un très bon succès.

Un vin d'honneur, suivi d'un repas, a mis un terme à cette assemblée annuelle de la Diana de Sierre.



Le comité de la Diana de Sierre. De gauche à droite, M. Roger Solioz, Mme Dominique Bonvin, MM. Henri Michelet, président, François Emery, Victor Bonvin.

«La chasse de demain sera ce que nous la ferons»

Lors de cette assemblée, le D^r Henri Michelet, président de la Diana de Sierre, présenta aux membres un rapport fort intéressant dont voici l'essentiel :

L'année cygénétique 1978, troisième de l'actuel arrêté quinquennal, touche à sa fin. Ainsi que nous en priait le commandant Ernest Schmid, il sied aujourd'hui de faire un bilan provisoire et de penser au nouvel arrêté pour lequel vous aurez l'an prochain à faire des propositions concrètes.

Rien n'est jamais aussi bon que ne pourrait être encore amélioré ! Phrase à laquelle nous pouvons largement souscrire et qu'il convient d'interpréter comme une invitation à une collaboration toujours plus constructive, sans vouloir lui enlever son aspect critique. La chasse de demain sera ce que nous la ferons, tant il est vrai que les règles cynégétiques valaisannes, si elles sont édictées par le Service de la chasse et approuvées par le Conseil d'Etat, sont élaborées avec la coopération de toutes les instances directement concernées qui peuvent s'exprimer démocratiquement, soit : les assemblées générales de nos Diana, l'assemblée des délégués à la fédération, l'assemblée des présidents de Diana, la commission consultative cantonale de la chasse et le comité de la Fédération des Diana.

Les réserves : un système perfectible

Sans vouloir remettre en question l'ensemble du système actuel des réserves, nous pensons qu'il est perfectible et cela surtout dans la spécificité. Dans son rapport présidentiel de cette année, à Môrel, le président cantonal déclarait :

- Disposer d'un gibier sain et réparti harmonieusement sur l'ensemble du territoire cantonal nous semble préférable à un cheptel surpeuplé, cantonné dans certaines régions où les chasseurs se concentrent de façon aussi dangereuse que désagréable.

Pour tenter de concrétiser ce désir et d'entrevoir ses implications, nous allons prendre quelques exemples : le problème du lièvre qui dépasse le cadre de ce rapport trouverait certainement une solution partielle si l'on sait qu'il convient de tirer 50 % de ses effectifs afin d'obtenir un peuplement optimal d'une région donnée. En ce qui concerne le cerf, pour pallier leur surpopulation ces dernières années, il a fallu ouvrir largement certaines réserves à sa chasse. Le résultat escompté fut partiellement atteint et si d'aucuns entrevoient une possibilité de libéralisation territoriale de cette chasse, il ne faut pas minimiser la difficulté de son application.

Problème chez les chamois

Si nous venons d'effleurer le problème des réserves en ce qui concerne les lièvres et les cerfs, le chamois, à plus ou moins longue échéance, nous découvre un autre aspect des écueils auxquels nous nous heurtons. En effet, à la période de mise bas, les jeunes mâles quittent les hardes et leur territoire, constituent de petites troupes qui s'aventurent hors des réserves et de leur sé-

curité. Ils sont alors des proies faciles pour le chasseur. Ils ne regagneront pas les régions où ils devraient normalement revenir disputer à leurs pères la monte des femelles. Il s'ensuit un manque de combativité chez les mâles au moment où la sélection naturelle devrait jouer et une relative dégénérescence des hardes.

Un arrêté quinquennal règle le mode de chasse et les servitudes auxquels sont soumis les chasseurs, alors que l'avenant adapte ces règles aux nécessités du moment. Si nous prenons à nouveau l'exemple du cerf, nous constatons que l'arrêté autorise le chasseur à tirer un cerf. Le problème est devenu complexe et préoccupant, l'avenant 1977 avait besoin de 23 lignes pour modifier les deux lignes de l'arrêté qu'il adaptait. En 1976, il était loisible de tirer deux cerfs mâles. Un déséquilibre des sexes devenant de plus en plus marqué, une protection intégrale du mâle était envisagée pour cette année, mais afin de tenir compte des désirs exprimés par la majorité des chasseurs, l'avenant 1978 devenait encore plus explicite.

Moins de permis délivrés

Pour clore ce chapitre, afin d'esquisser le tableau de notre chasse, je vous citerai les derniers chiffres communiqués par le lieutenant Henzen. Si en 1977 456 cerfs ont été tirés, le chiffre de 1978 est de seulement 251, soit une diminution de moitié, exactement de 205. Moins de chamois, moins de chevreuils, mais par contre plus de marmottes, telles sont les conséquences de l'automne exceptionnel dont nous avons été gratifiés cette année. Il faut encore relever que nous n'avons à signaler aucun accident grave. Fait surprenant, pour la première fois le nombre de permis délivrés est en diminution et passe de 2086 l'année passée à 2051 pour cette année, soit une diminution de 35 unités.

Mentionnons que le 26 août, 18 chiens ont subi avec succès à Finges leurs examens sur piste de rouge et qu'ainsi les Haut-Valaisans ont reçu les premières autorisations pour leurs chiens. Pour le Valais romand, les premières épreuves auront lieu l'été prochain ; l'intérêt que suscitent les cours dépasse les prévisions.

La Saint-Hubert...

J'aimerais, pour terminer, rappeler la remarquable fête de Saint-Hubert et la messe concélébrée qui virent à Finges plus de 300 participants. La Diana de Loèche s'est surpassée dans cette organisation et si nous avons un souhait à formuler, c'est que la fête de la Saint-Hubert devienne une tradition, qu'elle soit toujours organisée dans le même site par nos mêmes amis chasseurs d'outre-Raspille et que surtout vous reteniez dès aujourd'hui la date du samedi 3 novembre 1979 afin de nous recueillir ensemble et de resserrer nos liens d'amitié. H. M.

De la Raspille au glacier du Rhône

Un air de fête pour la foire de la Saint-Martin

VIEGE. - Il y a fort longtemps que nous n'avions eu une animation aussi importante dans les rues du vieux bourg à l'occasion de la foire de Saint-Martin. Il y avait tout lieu

de croire que les vallées de Saas et Saint-Nicolas s'étaient vidées de leurs habitants, ceux-ci désirant procéder aux derniers achats à bon compte avant l'hiver.

De prime abord, le record d'il y a deux ans a été largement battu en ce qui concerne les forains installés dans la ville, puis-que l'autorité locale de contrôle a enregistré pas moins de 199 stands, dont 139 venant de l'extérieur. On peut facilement deviner ce que fut cette recrudescence des affaires à l'intérieur de la localité, dans les commerces de la Bahnhofstrasse et chez les restaurateurs du centre.

Une nouvelle fois on a pu tâter le pouls

des affaires, et, malgré le froid assez vif, chacun faisait preuve de bonhomie en se laissant gagner à cette curieuse atmosphère régnant sur le champ de foire. Bien avant le lever du jour et jusqu'en soirée, ce va-et-vient transforma le vieux bourg en une ruche bourdonnante dans laquelle chacun se plut à passer quelques heures.

Quant aux chiffres enregistrés par l'office de contrôle du bétail, ils ont été un peu en dessous de ce qu'on attendait ; sur le champ de foire proprement dit, la liste des entrées se résume à 10 vaches, 3 génisses, 6 veaux, 43 moutons, 28 chèvres et 15 porcelets.

Ski-Club de Viège

Importantes décisions

VIEGE. - A l'occasion de l'assemblée générale du ski-club, qui s'est déroulée vendredi soir, plusieurs décisions importantes ont été prises par les 52 membres présents. Le président Herbert Theler a dirigé les débats. On rappela d'abord le souvenir de deux membres disparus tragiquement, soit Roger Müller, actif depuis 21 ans et Walter Walker, membre du club depuis 25 ans.

Pour ce qui est de l'effectif, il y a lieu de noter l'arrivée de 11 membres nouveaux contre le départ de deux seulement. En outre, six membres ont passé dans le « clan » des aînés et ne paieront plus de cotisations puisqu'ils ont 25 années de sociétariat.

Quant aux deux propositions du comité visant à l'octroi d'un crédit de 10 000 francs pour l'achat de terrain à proximité de la cabane d'Ober-Hellelen et de deux actions symboliques de 500 francs du nouveau remonte-pente de Töbel, dans le complexe de l'équipement de l'Augsbordregion, l'assemblée a donné son accord. On a donc fait preuve de bon sens, tout comme en acceptant une augmentation des cotisations de 25 à 30 francs.

Pour ce qui est de l'activité future du club, elle sera principalement axée sur l'organisation d'excursions, cours, courses et du fameux « Martini Derby » qui est prévu pour le 11 mars prochain à Visperterminen.

Au chapitre des élections et votations ne figurait qu'une seule démission, celle du président Herbert Theler. Celui-ci essaya bien de se « défendre », mais finalement, il dut capituler et reprendre en mains la présidence du club pour une nouvelle période administrative.

Pour ce qui est du mot de la fin, selon la tradition, c'est au vice-président de la commune et membre actif Franz Zurbriggen qu'échut le plaisir d'apporter les encouragements et remerciements des autorités locales. M.

Un concert d'une haute valeur artistique

VIEGE. - 750 mélomanes ont assisté, à Viège, au concert présenté par l'Orchestre de chambre argentin. Se produisant dans quelques villes de notre pays, ces 16 artistes dirigés par le professeur Kurt Pahlen de Zurich nous ont offert des œuvres de Mozart et Haendel dont l'interprétation tient du parfait. Merci à ces visiteurs d'un soir, à l'Orchesterverein de Viège qui a eu l'idée d'unir ses efforts à ceux de l'UBS pour nous offrir un spectacle dont chacun gardera un lumineux souvenir.

DÈS MERCREDI PROCHAIN Couverture télévisuelle intégrale pour le Haut-Valais

Dans le cadre des travaux visant à compléter la couverture télévisuelle du canton, la Direction d'arrondissement des téléphones de Sion mettra en service, mercredi prochain 15 novembre, les 2^e et 3^e chaînes nationales dans les réémetteurs TV suivants :

BÜRCHEN: programmes suisse romand, canal UHF 39 et suisse italien, canal UHF 47 pour les régions de Bürchen, Unterbach, Raron, Baltschieder, Lalden ainsi qu'une partie de Brigebad.

STALDEN: programmes suisse romand, canal UHF 27 et suisse italien, canal UHF 30 pour les régions de Stalden, Eisten et Ackersand.

MARTISBERG: programmes suisse romand, canal UHF 42 et suisse italien, canal UHF 45 pour les régions d'Ernen, Grenchlens et Lax.

Il est indispensable de disposer d'une antenne de réception UHF pour capter dans de bonnes conditions ces nouveaux programmes.

En cas de doute, les téléspectateurs concernés sont invités à s'adresser à un installateur-concessionnaire en radio et télévision.

Nous relevons avec satisfaction qu'avec les mises en service susmentionnées, tous les réémetteurs TV du Haut-Valais sont maintenant équipés pour la diffusion des trois programmes nationaux.

Le 11 du 11 à 11 h. 11...

VIEGE. - C'est sous le signe du 11 novembre, à 11 h. 11, que la très noble confrérie du « Martinizunft » se réunit chaque année pour préparer les manifestations de carnaval.

Ainsi, samedi matin, au carnotzet de la commune de Viège, les responsables de cette organisation ont posé les premières bases pour l'ouverture des festivités qui débuteront le 17 février 1979. Au fil des années, cette organisation a fourni un excellent travail et les festivités de carnaval ont retrouvé ce qu'avait été leur éclat de l'entre-deux-guerres.

Une année sur deux, le Martinimeister passe ses pouvoirs à l'occasion de l'assemblée générale. Malheureusement, samedi matin, il en fut autrement en ce sens que l'ancien, M. Roger Müller, était décédé ce

printemps. Toutefois plusieurs mutations sont intervenues dans l'équipe dirigeante au sein de laquelle on trouve Karl Bumann comme « Spielmeister », Georges Wyer comme second Meier, Markus Tannast dans les fonctions de « Weibel », alors que Ruth Kalbermatten s'est vu confier les travaux de « Federmeier ». Quant au nouveau grand baillif et « Martinimeier » de la « Martinizunft » de Viège, ce sera Herbert Ambühl. M.

Collision à un carrefour

Conductrice blessée

VIEGE. - Samedi soir, vers 22 heures, un automobiliste de Glis, M. Armin Ambord, circulait à la rue Napoléon, à Viège, lorsque, à la hauteur de la Terbinerstrasse, il entra en collision avec une voiture qui débouchait de cette artère.

La conductrice de ce second véhicule, M^{me} Kreszenz Jossen, habitant Naters, fut blessée dans le choc et dut être hospitalisée.

ALTSTADT la seule assurance ménage/R.C. privée

avec une prime combinée réduite

ALTSTADT S.A. d'Assurances
Sion, tél. 027 22 82 90
Monthey, tél. 025 4 52 73

Un foie, deux reins, trois raisons de boire...

CONTREX

Eau minérale naturelle sulfatée calcique.



Madame Jeanne MARTINAL-DUSSEX ;
 Monsieur et Madame Raymond MARTINAL-DUTOIT, à Vevey ;
 Monsieur et Madame Gérard MARTINAL-BUBLOZ et leur fils Alain, à Vernayaz ;
 Mademoiselle Brigitte MARTINAL et son fiancé Stéphane BESSERO, à Genève ;
 Madame et Monsieur Julia BORGEAT-MARTINAL et leurs enfants, à Vernayaz et Vevey ;
 Monsieur et Madame Alphonse MARTINAL-LANDRY et leurs enfants, à Genève et Lausanne ;
 Madame et Monsieur Renée BOCHATAY-MARTINAL et leurs enfants, à Vernayaz ;
 Madame veuve Adèle JAGGI-TROILLET, à Aigle ;
 Madame et Monsieur Louis PITTELOUD-DUSSEX, leurs enfants et petits-enfants, à Salins, Chamoson, Aigle et Nendaz ;
 Madame et Monsieur Walter NICOLET-DUSSEX, à Lausanne ;
 Madame et Monsieur Francis MÉTRAILLER-DUSSEX, à Vevey ;
 Monsieur et Madame André DUPONT-FALQUET et famille, à Genève ;
 Madame et Monsieur Raymond GENTIL-DUPONT et famille, à Genève ;
 Madame veuve Léa DAVID et famille, à Martigny et Genève ;
 Madame veuve Honorine AEBERSOLD-DUSSEX, à Saxon ;
 ainsi que les familles MARINI, JACQUIER, BEZUCHET, LELAISANT, REVAZ, BORGEAT, parentes, alliées et amies, ont le profond chagrin de vous faire part du décès de

Monsieur Angel MARTINAL

leur très cher époux, papa, grand-papa, frère, beau-frère, oncle, neveu, cousin, survenu à la suite d'un accident, le 11 novembre 1978, à l'âge de 58 ans.

La messe de sépulture sera célébrée en l'église de Vernayaz, le mardi 14 novembre 1978, à 15 heures.

Que ceux qui voudraient manifester leur sympathie envers le défunt et sa famille pensent à l'Association valaisanne des handicapés physiques et mentaux, ccp 19 - 1872 Sion.

Domicile mortuaire : La Verrerie-Vernayaz.

Selon le désir du défunt, la famille ne portera pas le deuil.

Prière de ne pas faire de visite.

Sa vie fut faite de travail et de bonté.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.



Madame veuve Alida DUMOULIN-JACQUIER, à Savièse ;
 Mademoiselle Blanche JACQUIER, à Savièse ;
 Révérende Sœur Thérèse, au monastère de Collombey ;
 Madame et Monsieur Germain HÉRITIER-DUMOULIN et leur fille, à Savièse ;
 Monsieur et Madame Daniel DUMOULIN-DUBUIS, à Savièse ;
 Madame et Monsieur Vincent LÉGER-DUMOULIN, à Savièse ;
 Madame veuve Marie VARONE-JACQUIER, à Savièse ;
 ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Mademoiselle Anita JACQUIER

institutrice

leur chère sœur, tante, grand-tante, nièce, filleule, marraine, cousine et amie, enlevée à leur tendre affection dans sa 63^e année, après une douloureuse maladie chrétiennement supportée, munie des sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu en l'église de Saint-Germain à Savièse, le mardi 14 novembre 1978, à 10 h. 30.

Domicile mortuaire : Ormône-Savièse.

Visites jusqu'à 23 heures.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.



Madame Léonie GEX-COLLET-PERRIN, à Les Neyres ;
 Monsieur Claude GEX-COLLET, à Les Neyres ;
 Madame et Monsieur Fernand PROMBERT-GEX-COLLET et leurs enfants Joël et Stéphane, à Val-d'Illeiez ;
 Madame et Monsieur Albert BRIGUET-GEX-COLLET et leurs enfants Corinne et Claudia, à Genève ;
 Madame et Monsieur Angiolino MILLIERY-GEX-COLLET et leurs enfants Cédric et Eddy, à Les Neyres ;
 Monsieur Tony GEX-COLLET, à Les Neyres ;
 La famille de feu Joseph GEX-COLLET, à Val-d'Illeiez, Champéry et Massongex ;
 La famille de feu Jérémie PERRIN, à Val-d'Illeiez, Champéry et Collombey ;
 Les familles VIEUX, DÉFAGO, ÉCCEUR, GILLABERT, ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur Nestor GEX-COLLET

leur cher époux, père, beau-père, grand-père, frère, beau-frère, oncle, cousin, parrain, parent et ami, décédé subitement le 12 novembre 1978, à l'âge de 71 ans, muni des sacrements de l'Eglise.

La messe de sépulture aura lieu en l'église de Val-d'Illeiez, le mardi 14 novembre 1978, à 10 heures.

Domicile mortuaire : hôpital de Monthey.

Un office de prière aura lieu en l'église de Val-d'Illeiez, le lundi 13 novembre 1978, à 19 h. 30.

Domicile de la famille : Les Neyres-sur-Monthey.

Le deuil ne sera pas porté.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.



Le club de pétanque Pissevache à Vernayaz

a le regret de faire part du décès de

Monsieur Angel MARTINAL

père de Gérard, membre du club.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



La cp fus mont III/9

a le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur Angel MARTINAL

père de Gérard, caporal.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



La Société des pêcheurs du district de Saint-Maurice

a le regret de faire part du décès de son membre

Monsieur Angel MARTINAL

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



Le club de pétanque Pissevache à Vernayaz

a le regret de faire part du décès de

Madame Alice BRIDDA

épouse de M. Eugène Bridda.



EN SOUVENIR DE

Germain DÉFAYES

12 novembre 1977 - 12 novembre 1978

Un an déjà que tu nous as quittés. Ton souvenir reste toujours présent dans nos cœurs.

Ta famille

Une messe d'anniversaire sera célébrée en l'église de Leytron, le mardi 14 novembre 1978, à 19 h. 15.



EN SOUVENIR DE Franco RIZZELLO



13 novembre 1976 - 13 novembre 1978

Il y a déjà deux ans que tu nous as quittés si brusquement sans pouvoir nous dire adieu.

Cher fils et frère chéri, du haut du ciel donne-nous la force et le courage de continuer sans toi le chemin que nous avons tracé ensemble.

Ta famille

Des messes d'anniversaire seront célébrées en l'église Saint-Théodule à Sion, aujourd'hui lundi 13 novembre 1978, à 19 h. 30, et à Champsec, le mardi 14 novembre 1978, à 19 h. 30.



Madame et Monsieur Charles STEUDLER-AMOS, à La Chaux-de-Fonds ;
 Madame et Monsieur Emile BAUMANN-AMOS et leur fils Blaise, à Veyras ;
 Monsieur et Madame Richard AMOS-PERREN et leurs enfants Corine, Claude, Joëlle et Jérôme, à Veyras ;
 Monsieur Guy AMOS, à Sierre ;
 Madame Lydia JAGGI-AMOS, ses enfants et petits-enfants, à Venthône ;
 Madame Oliva GASSER-AMOS, ses enfants et petits-enfants, à Conzor-Mollens ;
 Les enfants et petits-enfants de feu Joseph CRETOL-AMOS ;
 Les enfants et petits-enfants de feu Joseph-Marie MABILLARD-BALET ;
 ainsi que les familles parentes et alliées, ont le profond chagrin de faire part du décès de

Monsieur Otto AMOS

leur bien cher père, beau-père, grand-père, frère, beau-frère, oncle, cousin et parent, survenu à Sierre, le 11 novembre 1978, dans sa 75^e année, muni des sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Veyras, le mardi 14 novembre 1978, à 10 heures.

Arrivée du convoi mortuaire à l'église à 9 h. 45.

Le défunt repose en la chapelle mortuaire de l'hôpital de Sierre, où la famille sera présente dès 17 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.



L'entreprise Loye Nobile et C^{ie}, à Noës et son personnel

ont le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur Otto AMOS

père de leur administrateur.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



Il a plu, au Seigneur, dans son infinie miséricorde, de recevoir dans sa demeure éternelle l'âme de son serviteur

Joseph DÉLÉTROZ

leur cher et bien-aimé époux, père, beau-père, grand-père, frère, beau-frère, oncle, cousin, parrain et ami, décédé à l'âge de 63 ans, muni des sacrements de l'Eglise.

Vous font part de leur peine :

Madame Joseph DÉLÉTROZ-CONSTANTIN, à Ayent ;
 Madame et Monsieur André MORARD-DÉLÉTROZ et leurs enfants Christelle et Romaine, à Ayent ;
 Madame et Monsieur Paul TORRENT-DÉLÉTROZ et leurs enfants David et Didier, à Arbaz ;
 Monsieur et Madame Eddy DÉLÉTROZ-REY, à Ayent ;
 Famille Mariette CONSTANTIN-DÉLÉTROZ, à Ayent, Nyon, Saint-Léonard et Ardon ;
 Famille Albert AYMON-DÉLÉTROZ, à Ayent ;
 Mademoiselle Eugénie DÉLÉTROZ, à Ayent ;
 Famille Célestin FARDEL-DÉLÉTROZ, à Ayent ;
 Famille Placide MORARD-DÉLÉTROZ, à Genolier ;
 Famille Charles PITTET-DÉLÉTROZ, à Morges ;
 Mademoiselle Emilienne DÉLÉTROZ, à Ayent ;
 Famille Gilbert SAVIOZ-DÉLÉTROZ, à Ayent ;
 Famille Alphonse CONSTANTIN-TORRENT, à Arbaz, Grimisuat et Sion ;
 Messieurs Edouard et Louis CONSTANTIN, à Arbaz ;
 Famille Victorien CONSTANTIN-BONVIN, à Arbaz et Ayent ;
 Famille Edouard CONSTANTIN-CONSTANTIN, à Ayent ;
 ainsi que les familles parentes, alliées et amies.

L'ensevelissement aura lieu à Saint-Romain-Ayent, le mardi 14 novembre 1978, à 10 heures.

Selon le désir du défunt, le corps repose à la chapelle Saint-Jacques à Blignoud.

Le deuil ne sera pas porté.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Que ton repos soit doux comme ton cœur fut bon.



La maison Combustia, Micheloud et Udrisard, à Sion

a le regret de faire part du décès de

Monsieur Joseph DÉLÉTROZ

beau-père de son dévoué collaborateur M. André Morard.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.

VERGLAS AU BORD DU RHÔNE Une voiture sur le toit Trois jeunes Nendards blessés

SION. - Dans la nuit de samedi à dimanche, vers 2 h. 30 du matin, M. Patrick Meier, 23 ans, domicilié à Nendaz, roulait sur la berge du Rhône d'Aproz en direction de Sion, au volant d'une voiture dans laquelle avaient également pris place M^{lle} Béatrice Badeli, 26 ans, et M. Christian Délèze,

21 ans, tous deux de Nendaz.

A mi-parcours entre Aproz et Sion, la chaussée étant verglacée, le véhicule dérapa et, après avoir heurté le talus à droite, se retourna sur le toit.

Blessés, les trois jeunes gens ont dû être hospitalisés.



Madame et Monsieur Willy RYFFEL-FORMAZ, leurs enfants et petits-enfants, à Zurich ;
Monsieur et Madame Robert FORMAZ, leurs enfants et petits-enfants, à Genève ;
Monsieur et Madame Raymond FORMAZ et leur fils Michel, à Genève ;
Monsieur et Madame Etienne FORMAZ et leur fille Irène, à Villeneuve ;
Madame et Monsieur L. THETAZ, à New York ;
Monsieur Gustave FOURNIER et ses enfants, à Vernayaz ;
Monsieur Antoine FOURNIER et ses enfants, à Vernayaz ;
Madame et Monsieur Camille RANDAZZO et leurs enfants, à Martigny ;
Les enfants de feu Onésime FOURNIER ;
Madame veuve Marie CORSI et ses enfants, en Italie et à Martigny ;
Monsieur et Madame Maurice MICHELLOD, à La Duay ;
Madame et Monsieur Edouard GROBETY, à Genève ;
Madame et Monsieur G. MÜHLEMANN et leurs enfants, à Genève ;
Madame et Monsieur Jean MÜHLEMANN et leurs enfants, à Genève ;
Monsieur et Madame Germain MICHELLOD et leurs enfants, à Genève ;
Monsieur et Madame Jacob WÄHR, à Martigny ;
Mademoiselle Juliette GABIOUD, à Praz-de-Fort ;
Madame Thérèse DARBELLAY, à Orsières ;
ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur Adrien FORMAZ

leur très cher père, grand-père, arrière-grand-père, frère, beau-frère, oncle, grand-oncle, parent et ami, que Dieu a rappelé à Lui dans sa 81^e année, muni des sacrements de l'Eglise.

La messe de sépulture sera célébrée en l'église paroissiale de Martigny, le mercredi 15 novembre 1978, à 10 heures.

Le corps repose en la crypte Saint-Michel à Martigny-Bourg, ouverte aux visites de 17 heures à 20 heures.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.



Monsieur Pierre-Nestor NANCHEN, à Sion ;
Madame veuve Eugène THEILER-NANCHEN et ses enfants, à Sion ;
Monsieur et Madame Noël NANCHEN-PRAZ et leur fille, à Sion ;
Madame et Monsieur Pierre VALLA-NANCHEN et leurs enfants, à Saint-Cricq (France) ;
Madame et Monsieur François BONVIN-REY, leurs enfants et petits-enfants, à La Millière-Granges ;
Monsieur et Madame Albert REY-EBENER, leurs enfants et petits-enfants, à Bramois ;
Madame veuve Anna REY-JUILLAND, ses enfants et petits-enfants, à Lausanne ;
Monsieur Alfred REY, ses enfants et petits-enfants, à La Millière-Granges ;
Les enfants et petits-enfants de feu Lucien NANCHEN ;
Les enfants et petits-enfants de feu Edouard NANCHEN ;
ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont la douleur de vous faire part du décès de

Madame Ida NANCHEN-REY

leur chère épouse, maman, grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, grand-tante, survenu dans sa 80^e année, munie des sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu en l'église du Sacré-Cœur à Sion, le mercredi 15 novembre 1978, à 11 heures.

Domicile mortuaire : centre funéraire de Platta, où la famille sera présente de 18 heures à 20 heures.

Domicile de la famille : rue des Casernes 23, à Sion.

Le présent avis tient lieu de faire-part.



Le parti démocrate-chrétien de Collombey-Muraz

a le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur Nestor GEX-COLLET

père de Claudy, membre du comité du parti des membres de commissions communales.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.

Cyclomotoriste blessé

Hier soir, peu avant minuit, M. Jean-Pierre Oreiller, habitant Verbier, descendait en jeep en direction de Martigny quand, à l'entrée de Bovernier, il renversa un cyclomotoriste qui circulait dans la même direction.

Il s'agit de M. Marcel Duay, 51 ans, domicilié à Monthey, qui, blessé, dut être conduit à l'hôpital.

Echecs: la fin d'un long règne

PARIS (ATS/AFP). - Le triomphe des Hongrois, vainqueurs samedi de la 23^e olympiade d'échecs à Buenos Aires, a, du même coup, mis un terme au règne que l'URSS exerçait sur la plus importante compétition mondiale par équipes, depuis 1952.

En effet, en 1952, l'Union soviétique, engagée pour la première fois dans l'olympiade organisée pour la circonstance à Helsinki, remportait une victoire qui ensuite ne devait plus cesser de se renouveler durant un quart de siècle.

Les olympiades d'échecs - ou plus exactement le championnat du monde par équipes - ayant lieu non pas tous les quatre ans, mais tous les deux ans, l'Union soviétique a remporté douze fois les médailles d'or et la célèbre coupe « Hamilton-Russel ». Son dernier succès remonte en 1974 à Nice, car en 1976 Israël étant le pays organisateur, la fédération d'URSS ainsi que celles des pays socialistes et arabes s'étaient abstenues de participer. Cela étant, les Etats-Unis remportèrent la victoire.

Aussi les Soviétiques sont-ils venus à Buenos Aires avec l'intention de reconquérir une place et un trophée qu'ils considéraient depuis longtemps comme un bien national, mais avec l'équipe alignée ils n'ont pu atteindre le but fixé.

La suprématie soviétique ne s'est pas manifestée car, à aucun moment, leurs joueurs n'ont donné l'impression de dominer la compétition.

Les raisons de l'insuccès soviétique sont multiples. En premier lieu l'URSS n'a plus la grande équipe homogène d'antan. Privés des services du champion du monde Anatoli Karpov (le récent vainqueur du dissident soviétique Victor Korchnoi est actuellement l'objet de diverses contestations) les dirigeants de la fédération d'URSS ont une fois de plus fait appel aux vétérans.

L'ex-champion du monde Tigran Petrosian et Lev Polugajevsky étaient acceptés en renfort ainsi que l'ancien champion du

monde Boris Spassky, résidant maintenant en France. L'apport des joueurs plus jeunes Rafael Vaganian, Oleg Romanichine, Boris Gouloko, s'est avéré insuffisant et surtout inefficace. Ce dernier a d'ailleurs coûté cher à son équipe. Après la 10^e ronde, sur quatre parties jouées, Gouloko comptait deux défaites, un match nul contre le Gallois Hutchings et une seule victoire contre le jeune Argentin Aldo Seidler, mais après que celui-ci ait refusé la nullité offerte.

En second lieu, le niveau du jeu s'est considérablement élevé dans les pays occidentaux grâce en partie aux travaux théoriques des joueurs soviétiques, à qui il semble que ce phénomène naturel ait quelque peu échappé. De leur côté la plupart de ces pays ont rajeuni leurs cadres et les jeunes générations, débarrassées des complexes de leurs aînés, ne connaissent pas le respect des valeurs nées de la hiérarchie qu'ils contestent volontiers et bousculent impunément.

Etats-Unis - Suisse 2-2

Dans la 14^e et dernière ronde des 23^e Jeux olympiques d'échecs à Buenos Aires, le match qui opposait la Suisse aux Etats-Unis s'est terminé sur le score de 2 à 2. L'équipe suisse a ainsi obtenu un total de 32 points, ce qui lui donne la 7^e place au classement final, ex aequo avec le Danemark, la Pologne, l'Espagne et le Canada.

Classement final

1. Hongrie 37 ; 2. URSS 36 ; 3. USA 35 ; 4. RFA 33 ; 5. Israël, Roumanie 32,5 ; 7. Danemark, Pologne, Espagne, Suisse, Canada 32 ; 12. Angleterre, Bulgarie, Hollande 31,5 ; 15. Yougoslavie, Suède, Argentine 31 ; 18. Cuba, Autriche, Chine, Mexique 30,5 ; 22. Finlande, Colombie 30 ; 24. Philippines, Nouvelle-Zélande, Indonésie 29,5 ; 28. Islande, Chili, Australie 29.

Viège a reçu ses nouveaux bourgeois

VIÈGE. - Dans le cadre d'une cérémonie émouvante qui s'est déroulée, dimanche après-midi, dans la nouvelle salle de gymnastique de Viège, M. Walter Gsponer, président de la bourgeoisie, a remis les diplômes et les gobelets plaqués or à trois nouveaux bourgeois. Il s'agit de MM. Andreas Bischoff, du Dr Erich Greth et du Dr Gerhard Schreiner. A cette occasion, tous les bourgeois de Viège et Eyholz, soit environ 400 personnes, s'étaient donné rendez-vous pour accueillir dans leur grande famille les nouveaux venus. Ce genre de réunion revêt un caractère exceptionnel en ce sens que les us et coutumes ainsi que le souvenir des anciens marquent une place importante dans l'héritage que les années nous ont laissé.

Aussi, ces gestes symboliques du président de la bourgeoisie sont-ils à l'image des belles traditions qui valent la peine d'être maintenues.

Pour rehausser la cérémonie, le groupe des jeunes filles de Viège, dans un magnifique costume, s'est produit, alors que l'orchestre de l'école haut-valaisanne de musique, sous la direction de M. Eugène Meier, prêtait également son concours. Relevons que plusieurs personnalités prirent la parole, notamment M. P. Bloetzer, président de la municipalité, l'abbé Gustave Mengis, curé de la paroisse, le Dr Engli, bourgeois d'honneur de Viège et président du conseil d'administration de la Lonza ainsi que les trois nouveaux bourgeois. M.

Coup d'œil sur le petit écran

Faudra-t-il augmenter la taxe radio-TV?

La SSR sur la sellette

« Faut-il augmenter la taxe radio-TV ? » Telle était la question que proposait la Table ouverte d'hier dirigée par Gaston Nicole à six invités qui se divisaient, en l'occurrence, en deux camps opposés et dont les échanges verbaux courtois se sont révélés toujours intéressants à suivre.

Du côté de ceux pour qui l'augmentation de la taxe est une nécessité aussi immédiate qu'absolue, on trouvait tout naturellement MM. Stelio Molo, directeur général de la SSR, et René Schenker, directeur de la Radio-Télévision suisse romande, tous deux donc directement concernés, et qui voyaient leur opinion partagée par le conseiller aux Etats fribourgeois Pierre Dreyer.

Nous tenterons de résumer les arguments apportés par ces trois personnalités ainsi : à moins d'accepter de condamner les chaînes suisses à la paralysie - et dans ce domaine, qui n'avance pas, recule ! - il est impérieux de procéder à l'augmentation des taxes des concessions. Et cela, pour la bonne raison que la couverture des coûts n'est plus assurée, malgré une gestion rigoureuse qui a permis jusqu'à présent à la SSR de pouvoir présenter des comptes au moins légèrement bénéficiaires. Depuis 1973, date de la dernière augmentation, le renchérissement a été de 25% alors que les recettes n'ont cru que de 12,5%. Si elle ne bénéficie pas d'une réadaptation, la SSR va forcément se trouver devant un découvert. On aurait tort de croire que celle-ci bénéficie de très gros moyens financiers en comparaison avec certains organismes voisins, puisque, par exemple, « A2 » dépense annuellement plus d'argent qu'ensemble nos trois chaînes de TV, six chaînes de radio et notre programme des ondes courtes. Nos programmes ne sont donc pas plus chers en Suisse qu'à l'étranger, mais la taxe est chez nous bien meilleure marché qu'à peu près partout ailleurs. Or, nos chaînes helvétiques sont confrontées aux concurrences française, allemande ou italienne. Dès lors, la question fondamentale qui est posée est la suivante : voulons-nous une télévision suisse attractive, qui ait les moyens de réaliser des programmes de qualité, notamment dans le domaine du divertissement, ce qui n'est pour l'instant pas à notre portée, ou préférons-nous que les téléspectateurs helvétiques

« émigrent » en masse vers les chaînes de nos voisins plus attractives ?

La vraie raison du vote du Conseil national en octobre d'une motion priant le Conseil fédéral de surseoir à l'augmentation de 15% de la taxe prévue pour 1979 n'est pas financière, quoi qu'on prétende. C'est une réaction de méfiance du monde politique à l'égard de programmes estimés trop subversifs.

L'autre camp, représenté par les conseillers nationaux Fernand Corbat et Edgar Oehler, ainsi que par M. Michel Jaccard, rédacteur en chef de l'excellente *Nouvelle Revue de Lausanne*, ne l'entendait bien sûr pas de cette oreille et il ne s'est pas gêné pour le dire.

Il faut tout d'abord préciser que l'opposition de ces personnalités à une augmentation de la taxe radio-TV n'a un caractère ni absolu, ni définitif. Cependant, pour l'instant, elles n'en voient pas la nécessité. S'il est vrai que la taxe est restée à son niveau de 1973, il ne faut pas oublier que le nombre des concessions s'est beaucoup accru, de même que les recettes publicitaires. En une période de récession, où l'économie privée doit se serrer la ceinture, où l'inflation est quasiment maîtrisée, il n'y a aucune raison pour que la SSR, dont les finances sont saines, échappe à la règle commune d'austérité et ne se contente pas, pour l'instant, de vivre avec les moyens non négligeables qui lui sont déjà donnés. Puisque l'heure est aux économies, la SSR doit, elle aussi, en réaliser de substantielles.

Le préposé à la surveillance des prix, M. Schlumpf, avait sans doute d'excellentes raisons pour trouver exagérée l'augmentation de 20% demandée par la SSR. Les parlementaires désirent que leur soit montrée une comptabilité transparente - ce qui n'est pas le cas pour l'instant - qui leur permette de se rendre compte, pièce à l'appui, si une augmentation se justifie ou pas. Actuellement l'état des finances de la SSR n'apparaît pas de façon assez claire pour qu'ils puissent y souscrire.

Le malaise existant entre le monde politique et la radio et la télévision ne fut pas nié par MM. Corbat, Oehler ou Jaccard. Malaise il y a, c'est évident. Il fut d'ailleurs cet allusion à cet échange de correspon-

Médaille d'or pour Kortchnoi

Le grand maître Victor Kortchnoi a gagné samedi soir, à Buenos Aires, la médaille d'or des premiers joueurs des 23^e Jeux olympiques d'échecs, en battant Ljubomir Kavalek, le premier joueur de l'équipe des Etats-Unis.

Victor Kortchnoi, qui joue dans l'équipe suisse, a réussi à gagner neuf points pour les onze parties qu'il a disputées au cours de la compétition.

Le réfugié soviétique, qui vit en Suisse, était arrivé à Buenos Aires trois jours après le début des jeux olympiques, venant directement des Philippines où il avait rencontré, sans succès, le Soviétique Anatoly Karpov pour le titre mondial.

Cinq blessés

BOUVERET. - Hier, à 16 h. 35, M. Marc Dorsaz, 41 ans, domicilié à Monthey, circulait au volant de sa voiture sur une route secondaire à l'intérieur du Bouveret. A un moment donné, une collision frontale se produisit avec la voiture conduite par M. Georges May, 19 ans, domicilié à Lausanne, qui arrivait en sens inverse.

Furent blessés et hospitalisés : M. Marc Doraz, son épouse Danielle, 35 ans, leur fils Alain, 8 ans, Michel Luy, 7 ans, ainsi que la passagère de la voiture vaudoise, M^{lle} Annick Pot, 15 ans, domiciliée au Bouveret.

Décédé des suites d'accident

VERNAYAZ. - Jeudi soir, M. Angel Martinal, employé à la centrale électrique de Miéville, 58 ans, habitant La Verrerie, circulait à vélo-moteur à l'intérieur du village de Vernayaz. Il a été dépassé, à la hauteur du café du Progrès, par un camion militaire. Ce dernier l'a-t-il touché ? On ne sait. Toujours est-il que M. Angel Martinal a fait une lourde chute sur la chaussée. Souffrant d'une fracture de la clavicule et d'une autre du crâne, on l'a conduit à l'hôpital où il est décédé dans la nuit de vendredi à samedi.

M. Martinal, très connu dans la région, était père de deux fils adultes et d'une fille de 20 ans encore aux études à Genève. A sa famille va toute notre sympathie.

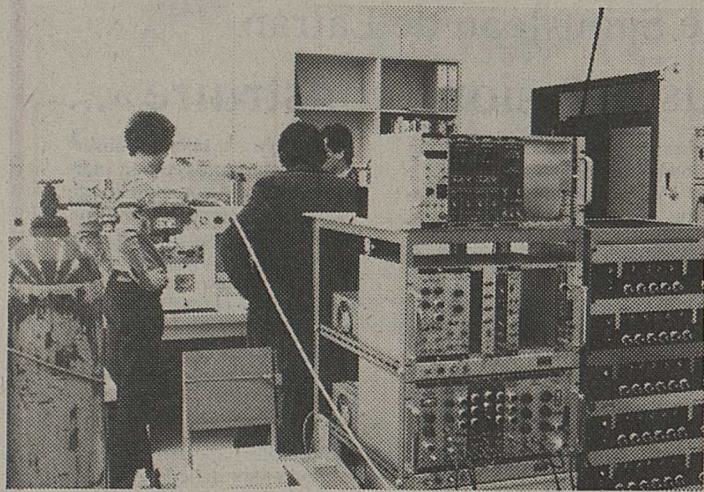
« Willy Ritschard ouvre les yeux. Le président de la Confédération reproche à la SSR de tolérer « trop de despotisme, trop de petits dictateurs, trop d'intrigues. Cette situation vous est sans doute connue et l'on se demande pourquoi vous ne réclamez pas tout haut des mesures immédiates ».

Ailleurs, le président Ritschard reproche aussi à la SSR de mal informer sur elle-même, de traiter à la légère les problèmes posés lors des séances de comités de l'organisation, de ne pas admettre la critique. Il cite des propos tenus devant lui par des membres du comité central de la SSR. Willy Ritschard s'en prend surtout à l'administration de la SSR. »

Il y a fort peu de chances pour que le président de la Confédération ait adressé cette lettre à la SSR sur un coup de tête, que ses reproches soient uniquement basés, comme s'en défend MM. Tenchio ou Molo, sur de vagues rumeurs. Non, le mal est plus sérieux ! Et les hommes politiques ne font sans doute que de se mettre à l'unisson d'une opinion publique mécontente qui réclame des comptes avant de consentir à ouvrir son porte-monnaie.

Mais il est évident que personne ne gagnerait à ce que le malaise ne s'éternise, chacun couchant sur ses positions. Il importe que l'abcès soit crevé au plus vite. Il ne le sera qu'à condition que la SSR offre une meilleure transparence de ses comptes, une plus grande pluralité d'opinions dans ses émissions politiques et qu'elle cesse de s'enfermer dans une tour d'inaffabilité méprisante face aux critiques.

L'EPFL à cœur ouvert



Au laboratoire de physique, de « mesure absolue de l'activité ». Photo ASL

LAUSANNE (ATS). - Vendredi et samedi, premières journées de « portes ouvertes » à la nouvelle Ecole polytechnique fédérale d'Ecublens-Lausanne, le public a pu se familiariser avec les activités de recherche de plus de vingt instituts et laboratoires, en assistant à des expériences et en procédant lui-même à des manipulations. C'est ainsi que les nombreux visiteurs ont pu :

- voir fonctionner en grandeur nature des appareillages chimiques

industriels dans une « usine pilote » de six étages ;

- apprécier l'utilité des substances radioactives et les mesures de protection dont elles sont l'objet ;
- visiter le bus d'intervention spécialement équipé pour permettre un contrôle de la radioactivité sur le terrain ;
- connaître la façon dont le génie de l'environnement élimine les déchets et combat la pollution des eaux ;
- découvrir certaines méthodes

chimico-physiques permettant de mieux connaître la matière grâce aux rayonnements et d'analyser les substances chimiques pour les contrôler (acidité d'un aliment, détermination du plomb dans l'essence) ;

- apprécier les possibilités de l'énergie solaire, au stand d'essai en plein air où sont expérimentés différents types de capteurs et dans deux laboratoires étudiant le stockage de l'énergie thermique du soleil et le fonctionnement d'un capteur à miroir suivant le soleil ;

- se familiariser avec le fonctionnement du moteur à combustion, des turbines à gaz, des pompes à chaleur et des essais en soufflerie ;

- imaginer des locaux d'habitation à l'aide de l'expérimentation architecturale qui permet la stimulation rapide des espaces ;

- analyser le comportement des chaussées et des routes, que ce soit lors du dégel ou sous un trafic intense de poids lourds (essais sur les déformations des routes) ;

- remarquer l'importance de l'aménagement conjoint du sol et de l'eau et l'utilité du drainage et de l'irrigation ;

- suivre des expériences dans le domaine de la construction en bois, de la conception des tunnels et galeries et de la stabilité des versants rocheux.

Neuf bateaux incendiés à Vidy Un autre coule dans le Léman

LAUSANNE (ATS). - Un bateau de plaisance long de six mètres a coulé dans le Léman, au large de Saint-Sulpice, samedi après-midi. La coque avait été percée lors d'un choc contre un enrochement. Les occupants sont sains et saufs. Le bateau a été renfloué et remorqué dans le port de Morges.

D'autre part, dans la nuit de vendredi à samedi, un pyromane a mis le feu à des bateaux qui étaient en cale sèche pour l'hiver dans le port de petite batellerie de Vidy, près d'Ouchy-Lausanne. Les pompiers sont intervenus à deux reprises. C'est à 1 h. 35 de la nuit que la police a été alertée une première fois, deux bateaux étant en flammes. A 6 h. 30, au même endroit, sept autres canots à moteur, voi-



liers et dériveurs étaient à leur tour la proie des flammes. La destruction de ces neuf bateaux représente plusieurs dizaines de milliers de francs de dommages.

La police municipale de Lausanne a annoncé hier qu'un individu suspect re-

marqué sur les lieux avait été appréhendé. Interrogé pendant la journée de samedi, il a reconnu être l'auteur de ce double incendie criminel. Il s'agit d'un étranger de 29 ans, habitant Lausanne depuis quelques mois. Il a été mis à la disposition du juge informateur.

Le week-end en quelques lignes

Obwald : station de téléski en flammes
MELCHSEE-FRUTT (OW) (ATS). - Un incendie a détruit samedi soir la station de téléski Erzegg à Melchsee-Frutt dans le canton d'Obwald. Toutes les machines et installations ont été détruites. Le câble a été endommagé sur une longueur de 30 mètres. Les causes de l'incendie ne sont pas encore connues. Une installation provisoire sera mise en place jusqu'au début de la saison d'hiver.

Schwyz : collision frontale : un mort, six blessés

IMMENSEE (SZ) (ATS). - M^{me} Margrith Lutz, âgée de 65 ans, de Zurich, a été tuée samedi dans un accident de la circulation à Immensee dans le canton de Schwyz. Six autres personnes ont été hospitalisées après cette collision frontale entre deux voitures.

Argovie : un homme se tue en tombant d'une fenêtre

KAISTEN (AG) (ATS). - M. Ernst Winter, de Bâle, âgé de 75 ans, s'est tué dans la nuit de samedi à dimanche à Kaisten (AG), en tombant de la fenêtre d'une hauteur de 3 mètres. Le corps du malheureux, qui était en visite chez sa sœur, a été retrouvé hier matin. Selon la police cantonale, il ne peut s'agir d'un crime.

Argovie : enfant enlevé et retrouvé

GEBENSTORF (AG) (ATS). - Rentrant samedi soir à son domicile à Gebenstorf dans le canton d'Argovie, un garçon de 9 ans a été enlevé par un jeune couple. Après l'avoir emmené dans leur voiture, les deux personnes ont tenté d'obtenir un rançon de la part du père de l'enfant. Peu après avoir rencontré le père, le femme a été arrêtée à Brugg. Son compagnon a pu prendre la fuite à bord d'une voiture, mais a également été appréhendé dans la même nuit. Le garçon a été retrouvé hier tôt dans la matinée.

La querelle de l'allemand

VILLENEUVE (Vaud) (ATS). - La conférence romande et tessinoise des chefs d'établissements secondaires a tenu ses assises d'automne récemment, à Villeneuve (VD), sous la présidence de M. Jacques Moreillon, directeur du collège secondaire des Bergières, à Landan.

Elle a consacré une partie de ses travaux à la coordination romande, notamment en ce qui concerne la mathématique, l'éducation civique et l'allemand. Concernant l'enseignement de l'allemand, la résolution suivante a été adoptée :

« La conférence déclare avoir pris le plus vif intérêt à l'exposé de

M. Bernard Lang, chargé de l'introduction généralisée de l'allemand à partir de la quatrième année de la scolarité. Elle désire suivre attentivement l'état des travaux, des expériences et de leurs évaluations.

La conférence insistera tout particulièrement auprès des chefs de département sur l'indispensable formation des maîtres chargés de cet enseignement, quelle que soit la méthode définitivement choisie.

C'est aussi le vœu formel de la conférence que l'introduction généralisée de l'allemand s'opère sans nuire à l'équilibre d'une formation initiale harmonieuse. »

ÉLECTIONS CANTONALES ZOUGOISES

Le PDC conserve sa position majoritaire Le parti socialiste gagne trois sièges

ZOUG (ATS). - Après les élections cantonales de ce week-end à Zoug, le parti démocrate-chrétien (PDC) conserve sa position de parti majoritaire : il occupe en effet 43 des 80 sièges du Grand Conseil et 4 des 7 sièges du Conseil d'Etat. De son côté, le parti socialiste (PS) a gagné 3 sièges et sera dorénavant représenté par 10 députés au Parlement cantonal.

Auane surprise dans l'élection du Conseil d'Etat : le PDC obtient 4 sièges, les radicaux 2 et les socialistes 1. Notons que le candidat de l'Alliance des indépendants a obtenu 3610 voix, les deux de la Ligue marxiste révolutionnaire 895 et 722 voix, alors que les candidats victorieux ont réuni entre 9279 et 13 409 suffrages. La participation a été de 52,8 %.

Une seule modification personnelle dans l'Exécutif zougais : M. Heinrich Baumgartner (PDC) succède à M. Silvan Nussbaumer (PDC également) qui a démissionné.

Le nouveau conseiller d'Etat est né en 1928 à Cham, docteur en droit, il est élu à l'Exécutif de sa commune natale en 1966 et chargé

des finances. Il devient le président de commune en 1970. Il occupera cette fonction jusqu'en 1982. Jusqu'ici, la profession du nouvel élu était celle de juge de police et de directeur de l'établissement pénitentiaire. Il quittera ces deux fonctions dès son installation à l'Exécutif cantonal.

GRAND CONSEIL : PAS DE GROUPEMENT

Comme lors des votations communales de fin octobre dernier, le PS marque une nette avance : il occupe désormais 10 sièges au Législatif cantonal. Le PDC, toujours le parti le plus fort du canton, a cédé un siège au parti radical-démocratique (PRD). Ce dernier a toutefois perdu deux sièges dans d'autres circonscriptions. L'Alliance des indépendants n'a plus qu'un seul représentant au Grand Conseil (3 auparavant). L'Action nationale a disparu. Une nouvelle formation, les « électeurs libres », gagne 3 sièges. Il s'agit notamment de deux anciens députés de l'Action nationale et de l'Alliance des indépendants. La Ligue marxiste révolu-

tionnaire n'a pas eu de succès, pas plus que les candidats soutenus par les adversaires de la place d'arme de Rothenthurm.

NOUVEAU VISAGE DU LÉGISLATIF ZOUGAIS

La répartition des sièges au Grand Conseil zougais pour la prochaine législature est donc la suivante : PDC 43 (- 1), PRD 23 (- 1), PS 10 (+ 3), AdI 1 (- 2), électeurs libres 3 (+ 3).

NOMBRE DE VOIX RECUEILLIES PAR LES CANDIDATS AU CONSEIL D'ETAT

La répartition des voix sur les candidats au Conseil d'Etat a été la suivante : Heinrich Baumgartner (PDC, nouveau) 13 409 ; Antonio Planzer (PDC, sortant) 12 262 ; Anton Scherer (PDC, sortant) 13 184 ; Rudolf Meier (PDC, sortant) 13 082 ; Andreas Iten (PRD, sortant) 10 423 ; Georg Stucky (PRD, sortant) 10 040 ; Thomas Fraefel (soc., sortant) 9279.

Gouverner, c'est aussi informer

LAUSANNE (ATS). - Si gouverner c'est prévoir, gouverner c'est aussi informer : l'information est un élément essentiel du dialogue et de la confiance entre les autorités et le peuple dans une démocratie. Ainsi s'est exprimé M. Walter Buser, vice-chancelier de la Confédération, devant l'assemblée des « rencontres suisses » réunie samedi à Lausanne. L'information politique est difficile dans un pays comme la Suisse, où l'on se méfie de toute tentative de propagande officielle, et pourtant on peut affirmer que le peuple suisse est généralement bien informé, a ajouté le responsable de l'information du Conseil fédéral.

L'information de la presse par les pouvoirs publics a été long-

temps déficiente, à une époque où l'autorité prétendait trop souvent n'avoir « rien à signaler ». Sur le plan fédéral, chaque département ou région a son service d'information et la coordination est assurée par la chancellerie. Le nombre des journalistes accrédités au Palais fédéral a passé de trente en 1950 à plus de huitante aujourd'hui (agences de presse, radio, télévision, journaux politiques et d'information, revues professionnelles et spécialisées, presse étrangère en Suisse). 150 conférences de presse et 2000 informations sont données chaque année à Berne.

Le Conseil fédéral est prêt à informer, il considère cela comme un devoir politique, dit M. Buser. L'administration n'a aucune raison

de dissimuler son activité. La seule limite à l'information est le secret de fonction. Il y a en outre des cas où l'information doit être retardée, pour des raisons de discrétion temporaire, ou encore quand un effet de surprise doit être ménagé. Enfin, la liberté de l'information s'arrête là où commence l'abus.

L'exposé de M. Buser a été suivi d'une table ronde au cours de laquelle des représentants des autorités politiques et des organes de presse ont dit ce qui allait bien et ce qui allait moins bien - et parfois assez mal - dans leurs relations sur le plan de l'information.

L'évangélisation et le progrès économique

Suite de la première page

eût mieux valu, disait-il, qu'elles fussent restées dans les conditions précaires où il les avaient trouvées ! L'évangélisation serait plus facile auprès d'eux !

Faut-il donc consentir à cette idée un peu abrupte que le progrès économique et culturel est inutile sinon nuisible à l'évangélisation ?

Il s'agit là d'une tentation qu'il est nécessaire de repousser. Elle fournit un appui aux pires objections adressées aujourd'hui à l'Eglise chrétienne. Celle-ci ne se préoccuperait pas de la pauvreté et de la misère qui accablent des masses humaines innombrables, à côté de la richesse scandaleuse d'un petit nombre !

En réalité, le christianisme, bien qu'il ne soit pas un programme de développement économique et d'action sociale et politique, est très préoccupé de venir en aide aux déshérités de ce monde. Il condamne toutes les formes d'injustice et d'exploitation de l'homme. Il désire un développement le plus large possible de l'économie et de la culture au service de l'homme. Mais il réclame une répartition équitable des biens économiques et culturels.

Il veut que ces richesses soient à la disposition de tous les hommes et non pas accaparées par quelques-uns au détriment de la multitude. Le pape Jean Paul II a rappelé ces exigences morales dans l'un de ses premiers discours.

Dans cette vision chrétienne, le progrès économique doit servir l'évangélisation, s'il est bien équilibré et équitablement réparti.

Non pas cependant qu'il soit un moyen immédiat de l'évangélisation. Celle-ci est un effet de la grâce de Dieu. Le développement économique fournit un cadre extérieur et humain qui favorise en principe l'écoute de la parole de Dieu. Les hommes ne peuvent pas facilement être attentifs à la voix de Dieu, s'ils sont accablés de trop de misère.

L'aisance et la richesse, lorsqu'elles sont là, et qu'elles sont comprises dans la perspective de la foi, doivent aider les hommes à s'ouvrir plus largement et plus librement sur les biens spirituels. Si elles durcissent le cœur et accaparent tout le désir de l'homme, c'est qu'elles sont vécues en dehors de la ligne de l'Evangile. Si le progrès économique se présente, dans telle ou telle situation, comme un obstacle à

l'évangélisation, cela ne provient pas du développement lui-même, mais de l'usage déficient que les hommes en font.

La nouveauté de l'aisance venant après une longue période de disette peut surprendre parfois. Il faut du temps pour adapter les consciences à la relativité et à la précarité de la richesse.

Il est possible aussi que le développement de la richesse et de la culture n'ait pas toujours été présenté par le missionnaire sous son véritable jour et avec assez d'insistance. Une évangélisation qui serait préoccupée en premier lieu d'économie et de culture et pas assez de valeurs évangéliques, en croyant que la foi devrait suivre quasi automatiquement l'instruction et la culture, cette évangélisation manquerait son but. Elle risquerait de payer ses erreurs et ses insuffisances par un accroissement du matérialisme et de l'incrédulité.

Ce qui vaut pour les peuples jeunes en marche vers l'Evangile s'applique aussi, avec plus d'anciennement développés qu'il faut amener à une meilleure approche de l'Evangile.

I.D.

Marcel Imsand honoré à Zurich



Le populaire photographe lausannois Marcel Imsand, auteur de plusieurs ouvrages dont le livre officiel de la Fête des vigneron, a obtenu à Zurich le 2^e prix (de Fr. 11 000.-) lors du concours du Grand Prix suisse de la photographie. Le voici à gauche recevant son prix des mains de M. R. Holzbach, directeur général de l'Union de Banques Suisses.

Zurich : enfant tué ans un incendie

WAEDENSWIL (ZH) (ATS). - Un incendie, dans un appartement d'un locatif de Waedenswil (ZH), a fait hier matin un mort et un blessé. Le feu a pris dans la chambre d'un garçon d'un an et demi. Malgré la fumée et les flammes, le père a tenté de sauver l'enfant, mais il n'a pas réussi. Asphyxié et souffrant de brûlures, il a été transporté à l'hôpital. Les causes du sinistre ne sont pas connues. Les dégâts sont estimés à près de 30 000 francs.

Zoug : agression en pleine rue

BAAR (ZG) (ATS). - Un inconnu a attaqué vendredi soir, dans une rue de Baar (ZG), une femme et l'a assommée à coups de poings. Il lui a ensuite arraché son sac qui contenait 3000 francs. La police, qui possède le signalement du malfaiteur, est à sa recherche.

ISRAËL - EGYPTTE

Les négociations enrayerées d'un côté comme de l'autre

JÉRUSALEM (ATS/AFP). - Le Gouvernement israélien a rejeté, hier, la demande égyptienne concernant l'établissement d'un «lien» entre l'accord de paix égypto-israélien et les négociations sur l'avenir de la Cisjordanie et de Gaza, ainsi que celle concernant la fixation d'un calendrier pour la mise en place d'un régime d'autonomie dans ces territoires.

Le communiqué, publié par le gouvernement à l'issue de sa réu-

nion hebdomadaire, souligne que les demandes égyptiennes «vont à l'encontre des accords de Camp David» et «ne peuvent que constituer un obstacle à la paix».

La décision a été prise après que le cabinet eût entendu un rapport du vice-président du conseil, M. Yigael Yadin, sur l'état des négociations. Il s'agissait en fait d'un cabinet restreint (dix ministres), le premier ministre, M. Menahem Begin, ainsi que les ministres des af-

aires étrangères, de la défense, des finances et de l'énergie, MM. Moshe Dayan, Ezer Weizman, Simha Erlich et Yitzhak Moday, se trouvant actuellement à Washington.

Les observateurs notent que la prise de position du cabinet ne facilitera pas la tâche de M. Begin, lors du Conseil des ministres extraordinaire de mardi.

D'autre part, le ministre de l'énergie, M. Moday, a souligné hier, lors d'une conversation téléphonique avec un correspondant de la Radio israélienne, que «les négociations sur le pétrole avaient fait des progrès très légers, mais encore nettement insuffisants».

«Nous sommes actuellement dans une phase critique des négociations de paix, dont le pétrole constitue l'un des problèmes les plus délicats», a ajouté M. Moday.

Pétrole : quatre fois non

LE CAIRE (ATS/AFP). - L'Égypte a rejeté les demandes israéliennes concernant le pétrole du Sinai, indiquait, hier, le quotidien *Al-Ahram*, citant une source responsable égyptienne.

Le journal cite les propositions israéliennes et les raisons du refus égyptien :

«Une proposition d'exploiter conjointement les puits du Sinai : «L'Égypte ne partage son pétrole avec personne», une garantie de vente annuelle d'un million et demi et tonnes à Israël, «Tel Aviv sera traité comme n'importe quel autre

acheteur et devra payer le meilleur prix», le paiement du pétrole en livres égyptiennes : «L'Égypte n'accepte aucune condition préalable»; un accord faisant d'Israël l'acheteur privilégié : «Demande injustifiée et refusée par l'Égypte».

Al-Ahram précise que la délégation égyptienne aux négociations de Washington a fait part de ce refus au ministre israélien de l'énergie et a souligné que «l'Égypte ne peut accepter une restriction quelconque sur un produit aussi important que le pétrole».

PARIS

De la «visite» pour le président de la Cour d'assises

L'ennemi public N°1 fortement soupçonné

PARIS (ATS/AFP). - Deux malfaiteurs armés, dont un masqué qui pourrait être le dangereux repris de justice évadé Jacques Mesrine, ont fait irruption, vendredi soir vers 19 h. 30, au domicile parisien de M. Charles Petit, 58 ans, président de la Cour d'assises de Paris, dans le cadre, ont-ils affirmé, d'une action contre les quartiers de haute surveillance dans les prisons.

En l'absence du juge, qui présidait vendredi soir la Cour d'assises de Paris, les malfaiteurs ont retenu dans l'appartement la femme du magistrat, sa fille et le mari de cette dernière, affirmant à leurs otages : «Nous voulons que le juge Petit intervienne auprès du garde des sceaux pour faire supprimer les quartiers de haute surveillance dans les prisons, sinon nous tuons des magistrats.»

Prévenu peu après 20 heures par le propre fils du magistrat, la police est intervenue et a procédé à l'arrestation d'un malfaiteur, après un échange de coups de feu n'ayant fait aucune victime. Selon certains témoignages, un troisième malfaiteur, chargé de faire le guet, aurait participé à cette opération.

Un agent de police a indiqué vendredi soir que l'un des gangs-

Jean Paul II prend possession de la basilique de Saint-Jean de Latran

«Afin que nous puissions construire»...

CITÉ DU VATICAN (ATS/AFP). - Jean Paul II a pris possession, hier soir, de la basilique de Saint-Jean de Latran, siège de l'évêque de Rome et «chef et mère» des Eglises catholiques du monde.

C'était la première entrée d'un pape non italien dans la basilique depuis 456 ans. Le souverain pontife l'a d'ailleurs souligné lorsqu'il a déclaré aux fidèles : «Je vous prie d'accueillir Jean Paul II, d'origine polonaise, comme vous avez accueilli mes prédécesseurs, au cours des siècles.»

Le pape a été très applaudi par les quelque 20 000 personnes qui emplissaient l'édifice. Dans son homélie, il a abordé un sujet brûlant pour les Romains : la grève du personnel des hôpitaux de Rome, qui, a

laissé, pendant un mois, des malades sans soins.

Après avoir loué les volontaires qui s'étaient offerts spontanément pour remplacer les infirmiers, le pape a ajouté : «Si la recherche de la justice est valable pour la vie professionnelle, l'amour social doit être d'autant plus vigilant (...) L'amour construit. La haine détruit. La haine ne peut que désagréger, désorganiser la vie sociale et, tout au plus, faire pression sur les faibles sans rien édifier.» (Applaudissements).

«Pour Rome, pour mon nouveau diocèse, pour toute l'Église et pour le monde, je désire l'amour et la justice, la justice et l'amour, afin que nous puissions construire», a conclu le pape en faisant appel à une trêve sociale.

Cette phrase, selon les observateurs, était une réponse indirecte au maire communiste de Rome, M. Giulio Argan, qui avait assuré avec amertume que la cité «était déchirée par l'injustice sociale», en recevant le pape au pied du Capitole. Le maire assistait également à la messe au Latran, avec une délégation du Gouvernement italien.

Renouant avec une antique tradition, le pape avait salué la foule du haut de la loggia de la basilique avant d'y pénétrer.

Jean Paul II a reçu les clés de la basilique avec l'«obédience» du cardinal Ugo Poletti, vicaire de Rome, du chapitre de la basilique et des évêques auxiliaires du diocèse. Il a ensuite célébré la messe.

Un Einstein haut de six mètres !

WASHINGTON (ATS/AFP). - Une statue monumentale d'Albert Einstein sera dévoilée le 22 avril 1979 dans le jardin de l'Académie nationale des sciences américaines (NAS), à Washington, pour marquer le centenaire de la naissance du grand savant, le 14 mars 1879, a indiqué M. Philip Handler, président de la NAS.

Oeuvre du sculpteur américain Berks, cette statue en bronze de six mètres de haut représentera Einstein assis sur un banc de granit regardant le monde à ses pieds et tenant dans sa main gauche une feuille de papier sur laquelle figurent ses trois plus importantes équations : la formule mathématique de la relativité, l'équation montrant l'équivalence de l'énergie et de la matière, et celle de l'effet photoélectrique qui lui valut son prix Nobel.

La tête de la statue de ce mémorial Albert Einstein a été sculptée par Robert Berks en 1953 du vivant du savant. Les deux hommes étaient devenus très amis et Berks avait annoncé à son célèbre modèle qu'il se servirait de ce portrait pour une œuvre monumentale, qui rendrait compte à la fois de la grandeur de son esprit et de la simplicité de sa vie.

Pour financer le coût, estimé à 1 500 000 dollars, du mémorial, la NAS a décidé de lancer une souscription auprès des 130 000 scientifiques et ingénieurs américains.

Robert Berks a réalisé plus de 300 statues monumentales, dont celle du président John Kennedy au «Kennedy Center», de Washington, des présidents Truman et Lyndon Johnson, de Pablo Casals, Enrico Fermi, Ernest Hemingway, Martin Luther King, etc.

CHAMPIONNAT DU MONDE D'ECHECS

Le résultat ne changera pas

Buenos Aires (ATS/AFP). - M. Max Euwe, président sortant de la Fédération internationale d'échecs (FIDE), a déclaré samedi à Buenos Aires que le match pour le titre de champion du monde des échecs, qui avait opposé, à Baguio (Philippines), le Soviétique Anatoli Karpov à l'apatride d'origine sovié-

tique Victor Kortchnoi, était définitif, terminé et non pas interrompu.

L'ancien président de la FIDE répondait ainsi au communiqué publié samedi à Berne par la Fédération suisse d'échecs et selon lequel Kortchnoi avait, par l'intermédiaire de son avocat, obtenu de la

FIDE que le championnat du monde soit provisoirement considéré comme interrompu. M. Euwe a admis que la plainte du joueur, présentée par la Fédération suisse, ferait l'objet d'une enquête, mais il a précisé que cette enquête ne modifierait en rien le résultat de la partie.

UGANDA - TANZANIE

L'OUA dans ses petits souliers

NAIROBI (ATS/AFP/Reuter). - Les tentatives de médiation entre l'Ouganda et la Tanzanie se multiplient dans les capitales africaines, mais le président tanzanien Julius Nyerere paraît résolu à obtenir une large condamnation de l'invasion ougandaise du saillant de Kagera.

Ainsi, le président Nyerere a sommé l'OUA (Organisation de l'unité africaine) samedi de prendre position à propos de l'agression de l'Ouganda contre la Tanzanie. A deux émissaires de l'OUA venus lui soumettre à Dar es-Salaam un projet de compromis, déjà approuvé et prévoyant le retrait immédiat des forces ougandaises

en échange d'un engagement de non-agression et de non-soutien aux exilés ougandais, le président Nyerere a déclaré : «J'attends une condamnation par l'OUA et ce n'est qu'après que l'on pourra me parler de réserve».

Pour sa part, le président ougandais a, selon Radio-Ouganda, exprimé sa bonne volonté à une mission nigérienne, affirmant que ses hommes «se retireraient en moins de dix minutes à condition qu'il reconnaisse, par l'intermédiaire de

l'OUA ou du général Olusegun Obasanjo, chef de l'Etat nigérien, un engagement écrit du président Nyerere de ne plus jamais envahir l'Ouganda».

Par ailleurs, selon la presse kenyane, le conseiller spécial du président Amin, M. Bob Astles, a déclaré samedi : «Il n'y aura pas de paix entre la Tanzanie et l'Ouganda tant que le président tanzanien Julius Nyerere n'aura pas reconnu le gouvernement du maréchal Idi Amin.»

Qui se ressemble...

LONDRES (ATS/AFP). - Des troupes libyennes et du matériel militaire ont été envoyés en Ouganda pour aider le président Idi Amin Dada dans son conflit avec la Tanzanie, affirmait hier le journal britannique *The Observer*.

Selon cet hebdomadaire, «la Libye a enoyé la semaine dernière environ 1200 hommes et 80 conseillers militaires dans six avions de transport «Hercules». *L'Observer* croit savoir que les appareils ont atterri sur l'aéroport d'Entebbe et à Gulu, «base aérienne militaire

dans le nord du pays».

Le journal dominical, qui rapporte les déclarations de «témoins oculaires» sur l'arrivée des Libyens à Entebbe, note cependant qu'il n'y a pas de «preuve tangible» que ces derniers se trouvent dans le triangle de Kagera, la partie de la Tanzanie envahie par les troupes ougandaises. Les troupes libyennes, poursuit *The Observer*, «sont peut-être en Ouganda pour aider à consolider la position d'Amin après les récentes mutineries dans plusieurs casernes».

Washington : « Nous sommes parés ! »

WASHINGTON (ATS/Reuter). - Pour le cas où le gouvernement militaire iranien ne parviendrait pas à rétablir la stabilité, l'administration américaine a élaboré des plans d'urgence, afin de faire face aux diverses situations qui pourraient se présenter, a déclaré, hier à la télévision, M. Hamilton Jordan, conseiller de la Maison-Blanche.

«Le shah a établi un régime militaire seulement parce qu'il n'était pas en mesure de former un gouvernement civil capable de rétablir la paix et l'ordre public, a-t-il dit. Nous soutenons le shah dans sa décision et nous suivons de très près la situation, en ayant bon espoir que l'issue sera positive.»

de l'opposition musulmane, en exil dans la banlieue parisienne. Or, au moment où il s'appretait à tenir une conférence de presse, le général Rahimi, membre de l'administration de la loi martiale, s'est présenté avec des officiers à son domicile, dans le quartier résidentiel, pour l'arrêter.

Le porte-parole du «Front national», M. Dariush Forouhar, a également été arrêté. Avant d'être em-

mené par la police, M. Forouhar a eu le temps de dire aux journalistes qu'il pensait que l'arrestation de M. Sanjabi, décidée en vertu de la loi martiale, avait été motivée par le communiqué du chef du Front national, publié à Paris après sa rencontre avec l'ayatollah Khomeiny. Dans ce communiqué, il soutenait l'appel du chef spirituel des musulmans chiites pour un renversement du shah et l'abrogation de la loi martiale.

Après l'attentat de Rome

Terroriste blessé par les policiers

Il aurait participé à l'enlèvement d'Aldo Moro

LATINA (ATS/AFP). - L'un des auteurs de l'attentat qui a coûté la vie mercredi à un magistrat italien et à deux de ses collaborateurs, a été grièvement blessé samedi soir à Latina, à 80 km au sud de Rome, par plusieurs policiers venus l'arrêter.

L'homme s'appretait à prendre possession sur le parking de la gare de Latina d'une voiture volée qui, selon les policiers italiens, aurait servi au commando auteur de l'attentat contre le magistrat Federico Calvaso et ses deux collaborateurs. Un billet de chemin de fer Na-

ples-Latina, retrouvé dans les vêtements de Roberto Capone, 25 ans, tué mercredi lors de l'attentat, avait conduit les policiers à renforcer leur surveillance à Latina.

Le jeune homme était recherché pour sa participation présumée à l'enlèvement du président de la démocratie-chrétienne, M. Aldo Moro, le 16 mars dernier à Rome.

Stefano Sebregondi, 26 ans, dont les policiers ne parvenaient pas à établir l'identité, a été reconnu par sa mère à l'hôpital de Latina, où il a subi une intervention chirurgicale. Son état est grave.

Fusillade à Constance

Un mort - deux blessés

CONSTANCE (ATS). - Un Yougoslave de 35 ans a été tué au cours d'une fusillade à Constance, dans la nuit de vendredi à samedi. Deux autres Yougoslaves ont été blessés.

Selon une commission spéciale de la police criminelle de Constance, la fusillade a eu lieu à la sortie d'un restaurant yougoslave. La victime a été atteinte d'une balle dans la poitrine et est décédée peu après à l'hôpital de Constance. Un de ces compatriotes a été blessé par une balle à la hanche et le troisième d'un coup de couteau au visage.

Un appel a été lancé à la population et une récompense de 3000 marks est offerte à toute personne

qui apportera des éléments pouvant mener à l'arrestation des coupables.

● HONG KONG (ATS/Reuter). - Selon des sources chinoises, l'Union soviétique a livré au Vietnam une douzaine de chasseurs «Mig 23» afin d'aider ce pays dans «sa guerre d'agression contre le Kampuchea» (Cambodge). L'agence de presse «Chine Nouvelle» a annoncé vendredi que ces avions de combat modernes, qui peuvent être équipés de fusées pour le combat aérien et terrestre, ont fait leur apparition pour la première fois au nord de Hanoi.

● MONZA (ATS/Reuter). - Le corps carbonisé d'un adolescent de seize ans, Paolo Giorgetti, qui avait été enlevé jeudi dernier près de Milan, a été découvert vendredi soir, à l'intérieur d'une voiture incendiée, a annoncé la police samedi.

Le jeune Paolo, qui a été très difficilement identifié, avait été enlevé alors qu'il se rendait au lycée. On ignore encore si son père, industriel dans le mobilier, avait versé une rançon.



Ce cahier ne peut pas être vendu séparément

BCV
COMPTE SALAIRE

BANQUE CANTONALE DU VALAIS



meubles
descartes
vos meubles à des prix écossais
SAXON
Sortie 1 km direction Martigny
CREDIT - FACILITES



Hockey Les exploits du HC Bienne à l'Allmend !



(Photo New Bild)

Il aura fallu un tour complet pour que le champion, le HC Bienne, trouve son rythme de croisière. Sur la patinoire de l'Allmend archicomble, les Biennois ont pris l'avantage sur leur rival bernois en forgeant leur victoire dans le premier tiers déjà. Du même coup, ce succès permet au HC Bienne de se hisser au commandement. Notre photo: une attaque du Bernois Daniel Widmer; à droite, Ueli Hoffmann; à l'arrière-plan, le gardien bernois Jäggi. (Voir en page 25)

Basket

Trois défaites valaisannes

(Page 23)

Gymnastique

Les Valaisans ont tiré leur bilan

(Page 31)

Coupe de la ligue: Zurich et « YB » éliminés

Ce week-end de transition pour la LNA n'a pas déplacé les foules. La coupe de la ligue, dans ses quarts de finale, a propulsé tout normalement Bâle et Servette en demi-finales. Grasshopper a disposé de Young Boys (ici Odermatt s'oppose à Sulser) alors que Zurich se faisait éliminer à la Maladière par un sec 3-1. (Photo ASL)

(Voir pages 19 et 20)



Ski
Nouveau visage de nos équipes nationales

(Page 29)

Cyclocross

Deuxième succès de Frischknecht

(Page 26)

OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOIS

Coop Valais centre cherche

une vendeuse

pour son magasin de Charrat et

une sommelière

pour son important café du Centre

Tél. 026/2 64 12

36-1065

Ville de Vevey

La municipalité de Vevey met au concours des postes d'

agents de police

- si vous
- possédez une bonne instruction générale
 - bénéficiez d'une excellente réputation
 - jouissez d'une bonne santé
 - êtes incorporé dans l'armée.
- Nous vous offrons
- une activité variée et non spécialisée
 - la possibilité de développer vos qualités et connaissances, votre esprit d'initiative et votre sens du contact humain
 - les conditions de salaire et les avantages sociaux d'une grande administration.

Entrée en fonctions immédiate ou à convenir.

Vous pouvez obtenir tous renseignements complémentaires auprès du commandant de police, tél. 021/51 00 21.

Si vous êtes intéressé par cette annonce, veuillez adresser vos offres de service manuscrites, accompagnées d'un curriculum vitae, de vos diplômes et certificats et d'une photographie récente, au service du personnel de la ville de Vevey, greffe municipal 1800 Vevey

Nous cherchons

représentants

avec multicartes ou sans, introduits chez les coiffeurs, pour distribution de matériel et agencement.

Conditions très intéressantes. Envoyer curriculum vitae.

Ecrire sous chiffre B 33027 à Publicitas, 1211 Genève 3.

Bonne sommelière

cherche place dans restaurant.

De préférence Sierre ou Sion.

Tél. 028/23 24 48
dès 18 heures
36-460336

Nous cherchons, pour entrée immédiate ou à convenir

forte personnalité

pour poste à haute responsabilité

Nous demandons:

- excellente culture générale
- sens de l'organisation
- grande disponibilité
- facilité de contact

Nous offrons:

- une activité hors du commun
- un travail passionnant au sein d'une société en plein essor
- un revenu en rapport à nos exigences

Veillez nous adresser vos offres manuscrites avec photographie et curriculum vitae.

Ecrire sous chiffre PB 902804 à Publicitas, 1002 Lausanne.

Le restaurant Le Français à Sion cherche

sommelière

connaissant les deux services
Place stable et bien rétribuée.
Congé le dimanche.

jeune cuisinier(ère)

Entrée à convenir.

Se présenter ou tél. 027/23 41 30
36-31507

Urgent!
Cherche

sommelier ou sommelière
avec connaissance des deux services

femme ou homme d'office
jeune cuisinier

Congé le dimanche.

Tél. 027/22 16 74
Centre ville de Sion.
36-1201

Café-bar Le Scotch Martigny cherche

remplaçante

2-3 jours par semaine

Tél. 026/2 28 54

*36-401078

Je cherche

femme de ménage

Tél. 025/4 16 61
4 43 48
36-2884

Le Prieuré de Martigny cherche

une employée
pour tenir son ménage.

Préférence à une personne qui habiterait dans la maison.

Tél. 026/2 22 82
36-90544

Café de l'Avenir Remaufens cherche

une serveuse

(Débutante acceptée)

Tél. 021/56 70 55

17-29964

Boucherie dans le centre du Valais cherche

garçon boucher

Entrée début janvier.
Congé le lundi.

Tél. 027/86 11 17
*36-302826

Jeune fille

cherche travail à Sion dans famille avec enfants, de préférence à mi-temps

Faire offre écrite sous ch. P 36-302832 à *Publicitas, 1951 Sion

ANNONCES DIVERSES

A vendre voiture

Skoda

d'occasion
40 000 km, expertisée

Prix Fr. 1500.-

Tél. 027/31 14 07
36-1544

Un problème insoluble ?



La solution : une annonce dans le **Nouvelliste**

36-31543



VOLVO 264. PRESTIGIEUSE, ÉLÉGANTE ET RACÉE. HAUTE SÉCURITÉ DYNAMIQUE.

Nouveau styling arrière accentuant encore son élégance, moteur à injection CI plus puissant, overdrive et servodirection de série sur tous les modèles. Un essai s'impose!

Volvo 264 GLE, équipement luxueux, climatisation, toit ouvrant, etc., fr. 29 500.-

Volvo 262 C (coupé Bertone), version spéciale, intérieur prestigieux, revêtements cuir et bois noble, équipement luxueux, fr. 42 500.-

Volvo 264 GL, moteur à injection V6 CI, 2664 cm³, 148 ch DIN, vitres teintées, siège du conducteur à chauffage électrique, compte-tours, etc., fr. 26 800.-

VOLVO

La voiture pour la Suisse.

SÉCURITÉ DYNAMIQUE POUR VOTRE PLAISIR DE CONDUIRE.

1950 Sion: Garage Vultagio Frères SA, avenue Maurice-Troillet 84, tél. 027/22 39 24

3902 Glis: Garage Valaisia, R. Kummer, tél. 028/23 43 40

3960 Sierre: Garage Bruttin Frères, tél. 027/55 07 20

MANPOWER Le travail j'aime.

Cherchons d'urgence:

menuisiers charpentiers serruriers tuyauteurs comptables (fixes)

Rejoignez le groupe MANPOWER, vous verrez... vous aimerez.

24, av. de la Gare Monthey 025-4 22 12



Nous engagerons prochainement à Sion

Cherchons pour tout de suite

une employée de bureau
à mi-temps (matin ou après-midi)

Nous confierons à cette personne des travaux de classement, d'archivage ainsi que des travaux de bureau relativement simples. La connaissance de la dactylographie est nécessaire.

Prière d'adresser offres écrites, avec curriculum vitae et prétentions de salaire sous chiffre 3149 OFA, 1951 Sion.

chef de cuisine serveurs ou serveuses
qualifié(e)s.

et pour l'Afrique centrale

chef de cuisine

Tél. 025/6 24 78

22-31391

Boum! «Chez Hélène», Saxon Boum!

Tél. 026/6 35 53

Un gigantesque choix de beaux jeans et velours Lewi's au prix de Fr. 49.-

En outre

mardi 14 novembre après-midi

il vous sera possible de commander **sur mesure** un superbe manteau, jaquette ou costume en tricot de la meilleure qualité et d'un style impeccable.



- sous-vêtement hommes et dames
- articles de cadeau pour bébés
- blouses, pulls hommes et dames

Le magasin sera ouvert tous les lundis après-midi du 13 novembre à Noël

Nous attendons votre visite

Prêts aux particuliers

Nos clients nous disent:

«Si j'avais su que le prêt Procrédit était aussi simple, rapide et discret...»

Oui, à vous aussi, Procrédit donne une garantie de discrétion totale.

Procrédit, la banque No1 pour les prêts personnels, vous garantit un service

rapide confidentiel et sérieux.

C'est cela le prêt Procrédit. Le prêt avec discrétion totale. Et vous remboursez par petits acomptes mensuels, comme on paie son loyer.

1.115.000 prêts versés à ce jour

Une seule adresse:

Banque Procrédit
1701 Fribourg, Rue de la Banque 1
Tél. 037 - 811131

également à : Genève, Lausanne, Neuchâtel, Bienne, La Chaux-de-Fonds

Je désire Fr. _____

Nom _____ Prénom _____

Rue _____ No. _____

NP _____ Lieu _____



K

Coupe de la ligue: à l'exception de Zurich, les favoris passent

Chênois - Servette 2-4 (1-1)

Stade des Trois-Chênes. - 3200 spectateurs. - Arbitre: M. Macheret (Ruyeres Saint-Laurent). - **Buts:** 18° Pfister 0-1, 37° Tachet 1-1, 58° Hamberg 1-2, 61° Schnyder 1-3, 65° Schnyder 1-4, 80° Seramondi 2-4 (autogoal).

Chênois: Liniger; Scheiwiler; Clivaz, Ruffli, Barras (69° Colay), Mustapha, Lopez, Batardon; Duvillard (81° Fringer), Bouli, Tachet. - Gardien Bersier blessé.

Servette: Engel; Guyot; Valentini (77° Martin), Seramondi, Bizzini; Schnyder, Barberis, Andrey; Pfister, Hamberg, Elia (57° Peterhans).

Les internationaux suisses ont eu l'occasion de ne pas perdre leur rythme en vue de Pologne - Suisse de mercredi prochain, mais l'enjeu et l'intérêt de la coupe de la ligue restent à démontrer... Servette dispose cette saison d'une grande maîtrise technique, et face au CS Chênois, pour la seconde fois en quatre semaines, cela s'est confirmé. Après une première mi-temps, où les deux équipes firent jeu égal, les Servettiens ont alors dominé leurs adversaires. Les évolutions des joueurs se firent

cependant le plus souvent à un rythme lent en première mi-temps. Chênois ne sut pas passer par les ailes et surtout se limita à un jeu trop étriqué, qui provoqua des mauvaises passes, les joueurs ne disposant pas assez d'espace. Les Servettiens pour leur part ont joué comme à leur habitude avec un jeu fait de mouvements nombreux, sans oublier un marquage individuel rigoureux. Plus vifs, jouant aussi à un rythme supérieur, les « Grenats » ont mérité ce succès sur leur seconde mi-temps.

Au Chênois, les absences de Manai, Dumont et Bersier, tous trois blessés, et aussi de Malbaski, suspendu, ont évidemment diminué le rendement habituel de l'équipe. Les Chênois ont aligné à cette occasion plusieurs jeunes joueurs: Barras, Batardon, Golay et Fringer font partie de cette volée de talents issus du CS Chênois, et qui progressivement sont introduits en première équipe. Oscar Bouli, le dernier venu du club des Trois-Chênes, manque encore de compétition et de rythme. Au poste de centre-avant, il a tenté quelque chose, mais n'a pas pu imposer sa rapidité. Réserviste à Grasshopper, écarté par Johanssen, la nouvelle acquisition du CS Chênois mérite d'être revue.

Entre cette compétition fort discutée et le brouillard, tombé en seconde mi-temps, le public vit quand même six buts. Un lob dans l'angle de Pfister, alors que Liniger était masqué, avait permis aux Servettiens d'ouvrir le score dès la 25^e minute. Sur cette phase de jeu, « Joko » avait donné à la balle force et effet. Chênois réagissait par Tachet. Un but collectif du plus bel effet survint en effet à la 37^e minute. La balle passait successivement par Bouli, Mustapha, Duvillard avant que l'ailier younnois n'égalise.

Servette allait faire la décision en sept minutes. Le fameux rythme des Servettiens, leur propension vers le but adverse leur permettait de marquer un grand coup et trois buts. Hamberg, et à deux reprises le remuant Schnyder (59°, 62° et 66°) mettait fin en un instant aux illusions des Chênois. Le club recevant obtenait pourtant encore un second but: sur un tir de Lopez, Seramondi voulait donner la balle à Engel, et ce dernier, une fois de plus trop avancé - que fait-il tout le temps hors de ses 16 mètres, même s'il fait froid? - était tout simplement lobé.

Roger Vonlanthen, présent au match, était surtout venu pour prendre des nouvelles de la cheville de Serge Trincherro. En principe, ce dernier est apte à jouer en équipe nationale mercredi prochain.

Michel Bordier

XAMAX - ZURICH 3-1 (0-1)

Marqueurs: Risi 39°; Zaugg 49°; Gross 51°; Rub 88°.

NE Xamax: Stemmer; Gross; Salvi, Osterwalder, Capraro; Kuffer, Bianchi, Richard; Müller, Rub, Zaugg. Entraîneur: Vogel.

Zurich: Grob; Chapuisat; Kundert, Zappa, Landolt; Zwiker, Jerkovic, Meier; Scheiwiler, Risi, Botteron. Entraîneur: Cajkowski.

Arbitre: M. Barmettler (Lucerne).

Notes: stade de la Maladière. 2000 spectateurs. Pelouse en bon état. NE Xamax joue sans Decastel, Hasler et Weller (légèrement blessés); Zurich est privé de Heer (blessé), Ludi et Fischbach (suspendus pour un match après trois avertissements). A la 40^e minute, Rub donne un méchant coup à Jerkovic; Chapuisat en fera de même avec Gross peu avant la fin du match. A la mi-temps, Vogel introduit Mundwiler au poste de « libero »; de ce fait, Gross monte d'un cran et Bianchi quitte le terrain. A la 53^e, Baur entre pour Meier. Coups de coin: 11-6 (6-4).

LA REVANCHE DU CHAMPIONNAT

Neuchâtel Xamax s'est qualifié pour les demi-finales de la coupe de ligue. Du même coup, il a pris sa revanche sur Zurich, vainqueur à la Maladière en championnat fin octobre. Et pourtant l'équipe de Vogel a frôlé la catastrophe, l'humiliation à l'issue des quarante-cinq premières minutes. Dominée, chahutée même par Zurich, elle regagnait les vestiaires menée d'un petit but à la marque, Risi (8° et 10°), Botteron (14° et 15°) et Zappa (23°) ayant raté des « buts tout faits ». Sous l'impulsion du génial Jerkovic dont les ouvertures dans l'axe du terrain ou sur les ailes sont « mortelles » Zurich s'acheminait vers un succès aisé, indéniable.

XAMAX RÉAGIT

Puis, après la pause, une fois le discret Bianchi remplacé par Gross, Neuchâtel Xamax trouva, coup sur coup, l'ouverture: un débordement de Müller suivi d'un

centre pour Zaugg et c'était l'égalisation (49°); une minute plus tard, sur un coup de coin de Richard, Rub déviait la balle pour Gross dont le tir laissait Grob impuissant (151°). Cette double réussite réveilla l'équipe neuchâteloise, la sortit de sa torpeur. Elle se mit à dialoguer d'égal à égal; Gross régissait le jeu au milieu du terrain, Rub s'enfonçait dans la défense (un très beau troisième but), Zaugg débordait sur son aile gauche, Müller en faisant de même sur la droite. Zurich ne s'en releva pas, d'autant plus qu'il se brisa sur un Stemmer brillant dont la seule erreur engendra l'ouverture de la marque; sur un centre de Botteron il manqua de réaction et d'anticipation devant Risi qui eut, tout loisir, de détourner, de la tête, la balle au fond du but (39°). Mais pour un but évitable, combien de buts repoussés en première mi-temps?

Cette mi-temps qui vit Zurich rater la coche. **P.-H. Bonvin**

Le Zurichois Peter Risi met Stemmer à forte contribution mais le gardien neuchâtelois, à l'instar de tous ses coéquipiers, s'en relèvera de très belle manière en deuxième mi-temps.

Photo ASL

Schnyder (à droite) marque pour Servette. Hamberg (9) en reste assis d'admiration alors que Clivaz (au centre) et le gardien Liniger (en partie caché) interviennent trop tardivement pour Chênois. Photo ASL



BÂLE - LUCERNE 3-1 (1-0)

Saint-Jacques. - 1400 spectateurs. Arbitre: M. Boesch (Sutz). Buts: 42. Demarmels 1-0. 51. Marti 2-0. 54. Baldinger 3-0. 64. Christen 3-1 (penalty).

Bâle: Kung, Siengenthaler, Maradan, Stohler, Fischli, Schaer, von Wartburg, Baldinger, Marti (dés 84. Geisser), Maissen, Demarmels (dés 64. Meyer).

Pas la peine de chercher midi à quatorze heures: privé de Blaettler et de Rahmen, Lucerne fut sans venin. L'absence de deux joueurs sur le retour peut-être amenuiser à ce point le rendement d'une équipe invaincue en ligue nationale B depuis la mi-septembre? Ou bien y avait-il manque d'intérêt?

Manque d'intérêt: en général, la motivation existe en pareil cas. Une compétition de coupe stimule toujours le petit. On se disait donc: Lucerne sera redoutable. Bâle devra se méfier. Il n'en fut rien. Un match pas plus émoustillant qu'une berceuse. En tout et pour tout, Lucerne ne s'aménagea que deux réelles occasions: la première après une vingtaine de minutes, à la faveur d'un joli mouvement offensif mené par la gauche qui mit Bachman en position de tir. La seconde, à la 61^e minute: Kress tira sur le poteau droit. Mais, à ce moment-là, le résultat était déjà monté à 3-0 et Bâle ne se faisait pas de bile. Les attaquants lucernois furent très facilement maîtrisés par la défense bâloise: Siegenthaler, Fischli, Stohler étaient à leur affaire et ils possédaient davantage de classe et de métier que Reiner et Ryhn. Il y a tout de même une logique. En revanche, il est un peu étonnant que Lucerne n'ait pas mieux résisté. Il se défendit mollement et se laissa constamment dominer sans penser à resserrer ses rangs. Si Bâle avait joué avec concentration et clairovoyance, il aurait eu de quoi liquider cette affaire en une petite demi-heure. Car il fut sans cesse à l'attaque et, même avec un football affecté de beaucoup de maladresse, il se créa de très nombreuses occasions de but. Demarmels qui ouvrit la marque à la 42^e minute, en rata deux auparavant dans des situations très favorables. Marti aussi. En outre, Voegli

dégagea en catastrophe juste sur la ligne de but.

On eut parfois l'impression que les Bâlois se gênèrent mutuellement afin de ne pas humilier leurs adversaires.

Benthaus avait pris le parti de donner une chance aux joueurs de réserve ordinairement qui ne font leur apparition qu'en fin de match - Marti, Maissen - ou qui ont perdu leur place en première équipe - Baldinger, Fischli. - Il engagea également James Meier au cours de la dernière demi-heure, en remplacement de Demarmels. Meier vient d'Emmenbruecke: on l'a vu pendant vingt minutes contre Liverpool, au mois d'août.

On peut en déduire que Lucerne ne lui causait pas trop de souci. Mais, ces essais n'auront pas éclairé sa lanterne.

Dimanche, contre Servette, on retrouvera vraisemblablement Tanner, Schoenenberger, Lauscher et Geisser. Si le match n'est pas perdu à l'attaque de la dernière demi-heure, Marti viendra lui donner une impulsion nouvelle. A l'heure de la confiance, Maissen est le grand espoir de Benthaus. Il est professionnel depuis dix jours.

Présentement, il n'est qu'à cinquante pour cent de ses possibilités et de performances qu'il accomplit lors de son avènement, à dix-huit ans et demi.

Tanner, von Wartburg, Maissen, Schoenenberger et même Lauscher: du talent. Mais du talent à éclipses!

Guy Curdy



Quarts de finale

Bâle - Lucerne	3-1 (1-0)
Chênois - Servette	2-4 (1-1)
Grasshopper - Young Boys	5-3 (1-2)
NE Xamax - Zurich	3-1 (0-1)

CHAMPIONNAT SUISSE

Samedi prochain

16.00	Chiasso - Sion
17.30	Chênois - Young Boys
18.00	NE Xamax - Nordstern

Dimanche prochain

14.30	Grasshopper - Lausanne
15.00	Bâle - Servette
	Saint-Gall - Zurich

Marlboro

Le goût de l'aventure.



Elle est super. Elle consomme de la normale. Elle a 5 vitesses. Toyota Starlet.

La Toyota Starlet compacte et très maniable est simplement super. Et, comme toute Toyota, elle se plaît à choyer son chauffeur et ses passagers par tout le confort Toyota. Sa capacité: 5 places, coffre variable. Son équipement: pneus radiaux à carcasse en acier, essuie-glace sur lunette arrière, phares à iode. Sa sécurité: servo-freins, pare-brise en verre feuilleté. Sa rentabilité. Sa garantie: 3 ans de Multigarantie. Et, ainsi que nous l'avons vu, elle ne consomme que de l'essence normale, et même cela fort parcimonieusement.

Toyota Starlet 1000

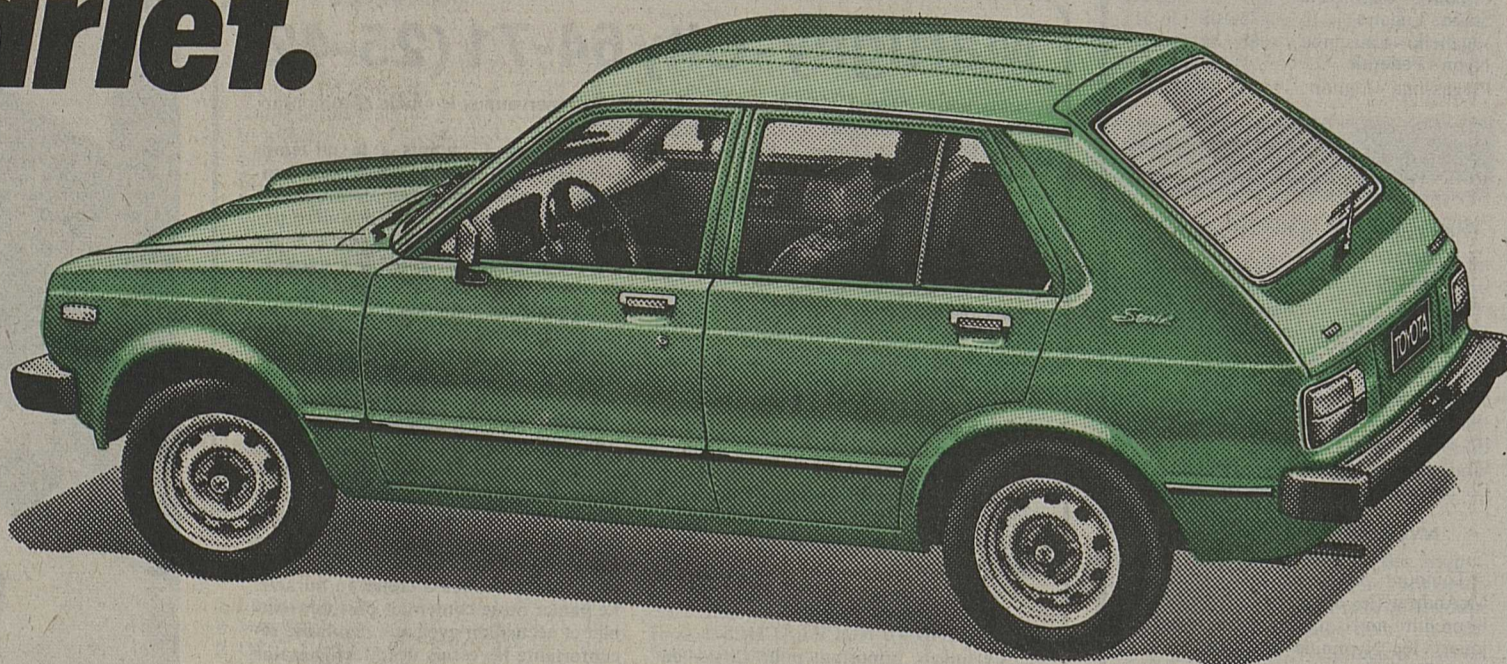
5 portes, 5 vitesses, 5 places, 993 cm³, 34,6 kW (47 ch DIN) à 5800 tr/min
Toyota Starlet 1000, 3 portes, 4 vitesses.

Pour tout renseignement sur le Multi-Leasing Toyota avantageux pour les entreprises et les particuliers, téléphonez au 01/52 97 20.

Toyota SA, 5745 Safenwil, 062/67 93 11



BAISSE DE PRIX!



TOYOTA

Vous pouvez nous faire confiance.

IMMOBILIÈRES

A louer, immeuble La Gloriette, rue des Terreaux 29, à Saint-Maurice

appartement subventionné de 3/5 pièces, comprenant cuisine, bains, WC séparés, balcon, ascenseur, cave. Service d'eau chaude et chauffage central. Concierge. Libre dès le 1er décembre. Loyer modéré.

Pour visiter: M. Martial Chevalley, 5e, le soir.
Pour traiter: Coop Lausanne-Chablais, service des gérances. Tél. 021/34 97 91, interne 343

A vendre, propriété par étage

ravissant appart. meublé

dans chalet au Sommet-des-Vignes, route de la Forclaz sur-Martigny. 3 chambres, cuisine installée, garage, bains, cave. Tout confort. A verser min. Fr. 35 000.- solde en hypothèques.

Rens. au 021/51 05 23 22-167034

A vendre à Saint-Maurice

appartement de 3 pièces

à l'état de neuf Fr. 85 000.- Libre immédiatement Possibilité d'achat avec mise de fonds de Fr. 15 000.-

Jean-Louis Hugon Martigny Tél. 026/2 16 40 143.266.161

A louer à Bex

locaux commerciaux

comprenant, rez-de-chaussée: locaux équipés en bureaux, 392 m², sous-sol: pour dépôt 144 m²

Pour visiter: s'adresser au bureau de l'entrepôt Coop à Bex. Pour traiter: Coop Lausanne-Chablais, département immobilier. Tél. 34 97 91 (interne 343) 22-502

A Monthey, particulier vend, cause de départ

appartement 3 pièces

rénové, cuisine agencée, balcon, cave, parking privé. Fr. 85 000.- à discuter.

Tél. 025/4 46 53 *36-425371

A vendre à **Villette**, Le Châble-Bagnes, meublé ou non (meubles anciens)

une villa

comprenant 1 séjour, 2 chambres à coucher, bain, WC, cuisine, garage. Terrain de 570 m².

Tél. 026/2 39 18 36-90541

A vendre d'occasion

chalet

préfabriqué en parfait état, comprenant: 2-3 chambres, salon, cuisine avec coin à manger et WC-douche. Prix de vente y compris montage sur votre terrain: Fr. 36 000.-, financement possible. Eventuellement à vendre parcelle région Marécottes.

Tél. 027/41 52 57 *36-302821

Sion - Rive gauche

Petite ferme transformée

avec 2377 m² (vignes et vergers) Fr. 40 000.- à l'entrée en possession

Solde Fr. 230 000.- en location-vente sur vingt ans. Possibilité d'aménager un 2e appartement. Aménagement agricole. 4 chambres à coucher, salon, cuisine, salle de bains, réduit, pe-louse. Très bien située, vue imprenable.

De telles offres naturellement à la Bourse des biens immobiliers Bernard Micheloud, Sion Place du Midi 25 Tél. 027/22 26 08 Demandez M. Blatter (heures des repas 027/22 19 28)



Demandez notre catalogue gratuit! 36-260

Nos belles occasions

Matra-Simca X 6550 Bagheera 1978, orange, 4000 km
Fiat 128 1300, 78, rouge, 7500 km
BMW 2002, 1971, blanche
Alfetta GT 1800, 1975, bleue 43 500 km
Alfasud Ti, 1975, blanche
Datsun 180 B, 1973, verte, aut.
Audi 100 LS, 1973, jaune, aut.
Renault 6 TL, 1972, blanche
Audi 80 L, 1974, 4 portes
Passat Limousine LS, 1974, 1975
Passat Variant S, 1975, 5 portes
Mini 1000, 1974, jaune

Garantie - Crédit

Garage Olympie

Alfred Antille 1950 Sion Tél. 027/23 35 82

Représentant: Georges Praz Tél. 027/22 53 28 36-2832

A vendre

pommes Canada

2e choix Tél. 027/36 20 50

A vendre

jeeps Willys

expertisées Lucien Torrent, Grône Tél. 027/58 11 22

A vendre de particulier

BMW 2002

45 000 km Année de construction 75, en parfait état d'entretien, non accidentée.

Fr. 10 500.-

027/22 26 08 heures bureau 027/22 47 72 privé 36-31534

Citroën CX 2400 Pallas

C-Matic, 1977, 40 000 km, brun métallisé vitres teintées et électriques, radio stéréo, état de neuf. Reprise éventuelle, garantie. Fr. 13 500.-, facilités de paiement.

Automarché, Sion, tél. 027/23 39 38 36-1063

Conduire sans souci. Avec les voitures économiques

TOYOTA



Et avec la multigarantie de 3 ans. Pendant 36 mois une sécurité garantie.

Vente et entretien TOYOTA en Valais:

Emil Frey SA

83, rue de la Dixence, 1950 SION Tél. 027 - 22 52 45 / 22 98 98

Agents locaux:

G. Rossier, Garage St. Christophe 1963 Vétroz, Tél. 027 - 36 33 33

Garage Meili, Ch. Kisslig 1962 Pont de la Morge Tél. 027 - 36 16 68 (utilitaires)

6/78/SI

De l'argent comptant immédiat

spécialement avantageux, sans problèmes et discret, grâce aux 5 avantages de la garantie de fair-play Rohner!



1. Coûts de crédit bas
2. Assurance pour mensualités et solde de dette comprise
3. Paiement intégral du montant de votre crédit sans déductions
4. Discretion absolue assurée par le secret bancaire
5. Compréhension en cas de situation difficile involontaire

Télécrédit Genève 022/28 07 55

Téléphonez aujourd'hui et commandez le crédit! Votre argent comptant arrive tout de suite. C'est simple et pourtant vous jouez à coup sûr, grâce aux 5 avantages de la garantie de fair-play Rohner!

Je préfère recevoir votre documentation sur les crédits discrètement par postel

Nom A 587
Prénom
Rue/No
NPA/Lieu

Banque Rohner
Partenaire pour le crédit personnel
1211 Genève 1, Rue du Rhône 68
Tél. 022/28 07 55

Herzog BSR



Nervosité
Economie

La nouvelle Peugeot 305

Peugeot 305: une gamme de modèles jeunes et dynamiques de 1300 et 1500 cm³.
Epreuvez la nervosité de la 305 et son endurance. Fonctionnellement belle dans ses lignes, compacte dans ses formes, jugez vous-même à quel point elle est spacieuse et richement équipée. Cette nouvelle gamme réunit les avantages attendus depuis longtemps dans cette catégorie. La nouvelle Peugeot 305 vous attend pour un essai chez l'un des quelque 300 agents Peugeot de Suisse!

PEUGEOT
305

Je désire recevoir une documentation sur la nouvelle Peugeot 305.

N7

Nom: _____

Adresse: _____

NPA/Localité: _____

A envoyer à Peugeot-Suisse S.A., 3000 Berne 31.

ateliers spécialisés pour la réparation

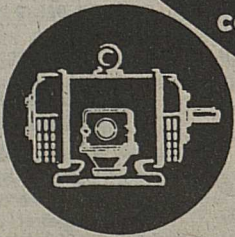
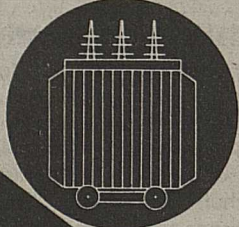
alternateurs

transformateurs
générateurs

collecteurs

moteurs de traction

moteurs - induits



TÉL. (021) 51 19 91/92

SPELTI SA

1800 VEVEY - Crottaz 4

vente de moteurs neufs et occasions



15 - 19 novembre

Heures d'ouverture

Mercredi, jeudi, vendredi
de 15 à 23 heures
Samedi de 10 à 24 heures
Dimanche de 10 à 23 heures

Invité d'honneur:
Commune de Conthey

A vendre
Mercedes-Benz 280 CE

9000 km, automatique
Climatisation, radio-cassette
Six mois de garantie

Garage Hediger, Sion
Tél. 027/22 01 31 36-2818

Il est absurde de dire que les meubles de style coûtent cher

Armand Goy à Martigny
46, avenue de la Gare
Tél. 026/2 38 92 - 2 34 14

présente le choix le plus varié en Suisse romande, à des prix inespérés de meubles et mobiliers d'art de grande classe dans sa grande exposition Mieux et moins cher

Anciennement expositions temporaires au Manoir de Valeyrès-sous-Rances, Chancy-Genève et château de la Tour-de-Peilz

A disposition
Architecte d'intérieur diplômé
Décorateurs qualifiés
Devis et projets sur demande

36-2642

A vendre

Autobianchi A 112 Abarth

Boîte de vitesses, embrayage et freins neufs. Peinture spéciale neuve. Expertisée. Fr. 5900.- Garantie

Tél. 027/22 62 50 *36-302779

Occasion rare

VW Golf LS automat.

1976, 50 000 km
4 portes

Prix intéressant et facilités de paiement

Tél. 027/22 77 09
heures de bureau 36-31509

A vendre magnifiques

LAMES DE PIN

Fr. 8.50 le m2

Lames profil Canada

Isolation 100 mm
Fr. 7.- le m2
Nombreux choix de lames

Fr. 9.50 le m2
Toutes longueurs

Tél. 025/7 49 80

36-30951

J'achète

machines à coudre

toutes marques, bras libre, même en mauvais état

Tél. 021/37 70 46

Je cherche

un piano

Tél. 025/4 16 61
4 43 48

36-2884

Pour un bon départ un bon piano

Hallenbäcker & CIE.
Système location-vente
Echanges - Accordages
Réparations

Sion, rue des Remparts - Tél. 027/22 10 63

PNEUS SERVICE
TYVALUG

Le meilleur service aux meilleures conditions

Neufs + regommés Rue de la Dixence
OUVERT SAMEDI MATIN Sion - Tél. 027/22 56 95

HOMELITE HOMELITE HOMELITE



DE LOIN le plus grand choix de petites tronçonneuses

- * 7 modèles de 26 à 43 cm³
- * avec l'exclusif SAFE-T-TIP

Vente et service:

Kurt Brandalise
Atelier mécanique
1917 Ardon - Tél. 027/86 13 90

141 Gudrun Pausewang

L'ENLEVEMENT DE DOÑA AGATA

Copyright by Cosmopress, Genève

Puis elle accorda un regard mélancolique à certain endroit de la cour, mais, refoulant courageusement le souvenir de son petit chien, elle se tourna vers l'armure. Avec tendresse, elle prit le casque, le contempla longuement, le caressant de ses mains; puis elle examina l'inscription gravée à l'intérieur de la cuirasse, se promettant de nettoyer et de faire reluire l'ensemble aussitôt après le déjeuner: « Oh! Don Baltasar! Que n'es-tu encore vivant! »

A quelques mètres de là, dans le magasin, Teotocópoulos protestait:

— J'ai vraiment l'impression de vivre dans un campement d'émigrant! Il faut que tout se termine ce soir, sinon je vais être bon à enfermer! Une femme dans ma cuisine! Et en plus avec laquelle il n'y a rien à faire!

— Ayoue, dit Lollo, qu'elle a supporté fort dignement le pet du Malabar. Et ça, c'est à moi que vous le devez! En véritable pasteur, je l'ai préparée à tout.

Le mulâtre haussa les épaules:

— Quand ça me presse, il faut que ça sorte. Je n'arrive pas à me retenir.

— Tu n'as pas besoin de te retenir, expliqua Teotocópoulos. Peut-être pourrais-tu mettre un peu de sourdine? Un vacarme pareil ne peut qu'effrayer une femme du monde.

Lollo secoua la tête:

— Non, ses pets résonnent malgré lui. C'est sa nature. Il ne peut pas s'en empêcher.

Ils s'attardèrent dans le magasin pendant encore une demi-heure, puis la conversation mourut d'elle-même, faute de sujet intéressant. Teotocópoulos secoua finalement la tête:

— Je me demande ce qu'elle est en train de faire. J'espère qu'elle ne va pas se mettre dans le crâne de repeindre la cuisine?

— Il vaudrait mieux que tu ailles voir, proposa le Poète.

— Peut-être a-t-elle perdu connaissance? On ne sait jamais. Pendant toute la semaine dernière, elle n'a presque pas bougé, et brusquement la voici qui veut tout chambarder chez moi! Elle n'en a peut-être pas la force.

(A suivre)

Salomon 727. Une fixation paraît soudain bien différente.

Cela tient au frein intégré à bêtes escamotables. L'une des trois innovations majeures chez Salomon.

Les acheteurs et fabricants de Salomon pratiquent un sport en commun: la chasse à la perfection. Seul le meilleur peut les satisfaire. Et cette recherche a conduit à des constructions sans cesse améliorées, à des détails constamment réadaptés qui donnent confiance dans la sécurité et qui rendent aussi la pratique du ski plus agréable.

Au chaussage de la fixation, les bêtes de freins dirigées vers l'arrière s'escamotent complètement au-dessus du ski, à côté de la talonnière.

Ce qui permet de skier en utilisant les carres au maximum. En forte pente, dans les virages creusés d'une piste de slalom ou en forêt. Plus de risques d'accrochage à des racines ou à des branches. Grâce à la grande surface d'appui de la pédale, le frein Salomon ne dépend pas de la semelle de chaussure. Et les skis peuvent être fixés ensemble en un clin d'œil à l'aide des bêtes de frein. En tout, une amélioration de la qualité qui est à nouveau la base d'une extraordinaire sécurité.

Le frein-ski Salomon a déjà été utilisé avec succès lors de la Coupe du Monde et dans les compétitions professionnelles.

Pour chausser et déchausser le ski, on appuie sur la pédale de la talonnière, sans avoir à se baisser. Revêtue de plastique, la pédale ne risque pas d'endommager la semelle du ski.

La troisième innovation majeure.

Salomon s'est fixé pour but de prévenir les risques de blessures par des mesures de sécurité toujours plus efficaces. Résultat de ses efforts: **la technique de déclenchement multidirectionnelle de la Salomon 727.**

On doit savoir que les chutes les plus fréquentes ne sont pas les chutes en avant, en arrière ou de côté, mais des combinaisons compliquées de celles-ci. En particulier des combinaisons de torsion et de chute en arrière. Ces chutes «multidirectionnelles», au vrai sens du terme, provoquent le coincement de la chaussure dans la butée. Des efforts verticaux s'exercent alors sur la mâchoire de la butée, ce qui augmente les valeurs de déclenchement et accroît les risques de blessures.

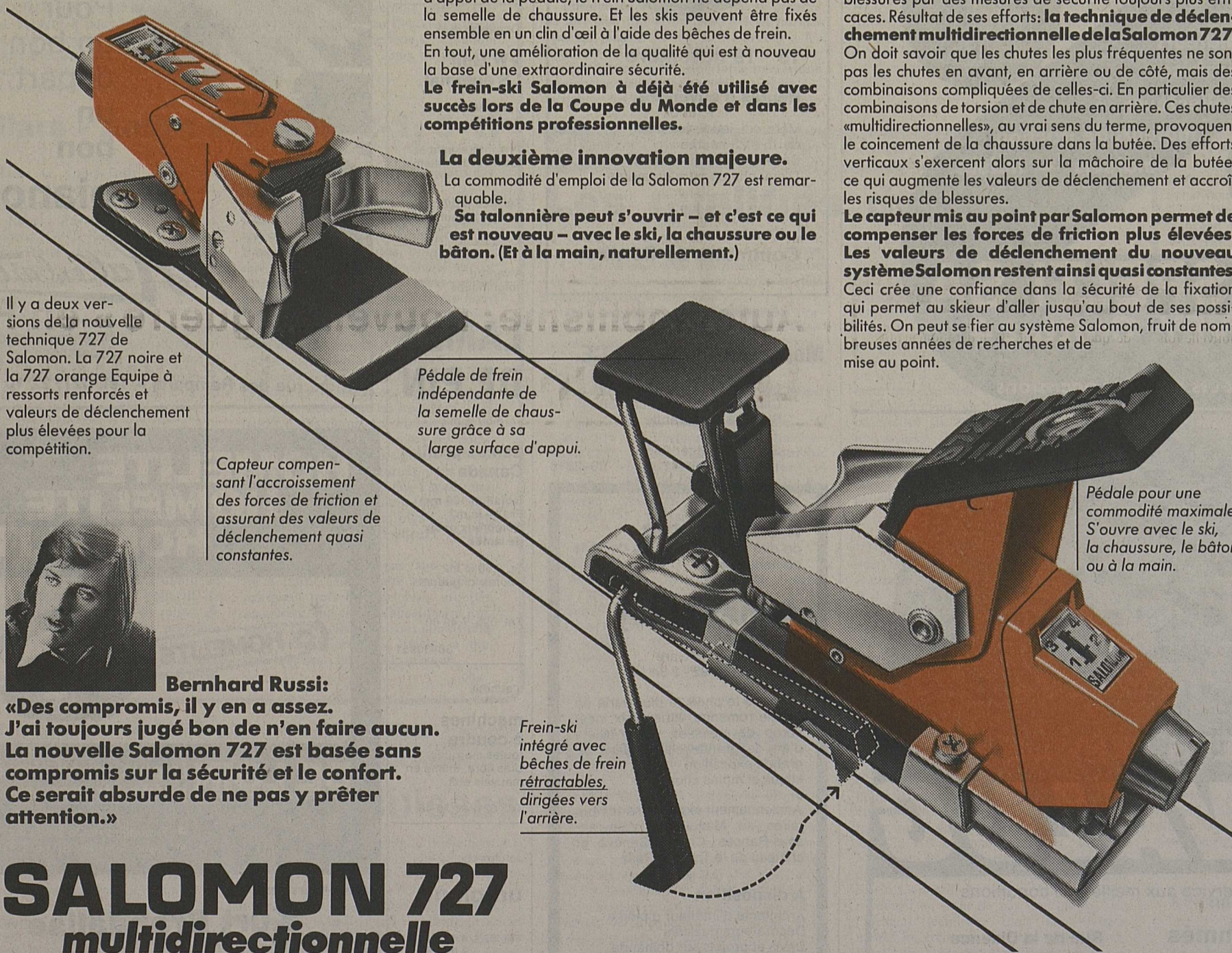
Le capteur mis au point par Salomon permet de compenser les forces de friction plus élevées. Les valeurs de déclenchement du nouveau système Salomon restent ainsi quasi constantes.

Ceci crée une confiance dans la sécurité de la fixation qui permet au skieur d'aller jusqu'au bout de ses possibilités. On peut se fier au système Salomon, fruit de nombreuses années de recherches et de mise au point.

La deuxième innovation majeure.

La commodité d'emploi de la Salomon 727 est remarquable.

Sa talonnière peut s'ouvrir - et c'est ce qui est nouveau - avec le ski, la chaussure ou le bâton. (Et à la main, naturellement.)



Il y a deux versions de la nouvelle technique 727 de Salomon. La 727 noire et la 727 orange Equipe à ressorts renforcés et valeurs de déclenchement plus élevées pour la compétition.

Capteur compensant l'accroissement des forces de friction et assurant des valeurs de déclenchement quasi constantes.

Pédale de frein indépendante de la semelle de chaussure grâce à sa large surface d'appui.

Frein-ski intégré avec bêtes de frein rétractables, dirigées vers l'arrière.

Pédale pour une commodité maximale. S'ouvre avec le ski, la chaussure, le bâton ou à la main.



Bernhard Russi:

«Des compromis, il y en a assez. J'ai toujours jugé bon de n'en faire aucun. La nouvelle Salomon 727 est basée sans compromis sur la sécurité et le confort. Ce serait absurde de ne pas y prêter attention.»

SALOMON 727 multidirectionnelle

A vendre

Triumph Dolomite

Accidentée
40 000 km
Echange éventuel

Tél. 027 / 22 62 50
*36-302780

Voiture de direction

Citroën CX 2400 Pallas

28 000 km, état de neuf, servo-direction vitres électriques radio-cassettes stéréo

Tél. 027 / 61 19 07
dès 18 heures
36-31388

Particulier vend

Mercedes

modèle 250, avril 78
Nombreux accessoires.
Prix très intéressant.

021 / 36 77 84 bureau
021 / 29 82 24 privé
22-307249

A vendre

Renault 6

Expertisée
Fr. 2700.-

Tél. 025 / 4 66 65
025 / 4 39 51
*143.010.204

A vendre

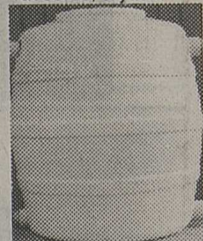
Peugeot 204 station expertisée

Fr. 4500.-

Garage des Nations
Martigny
Tél. 026 / 2 22 22
36-2800

PENSEZ PLASTIQUE PENSEZ BURNAND Citerne

à eau potable, lait, vin, fruits ou mazout à enterrer de 300 l à 12 000 l Poids plume dès 30 kg Résistance mécanique élevée. Egalement pompes, raccords, tuyaux.



BURNAND S.A.

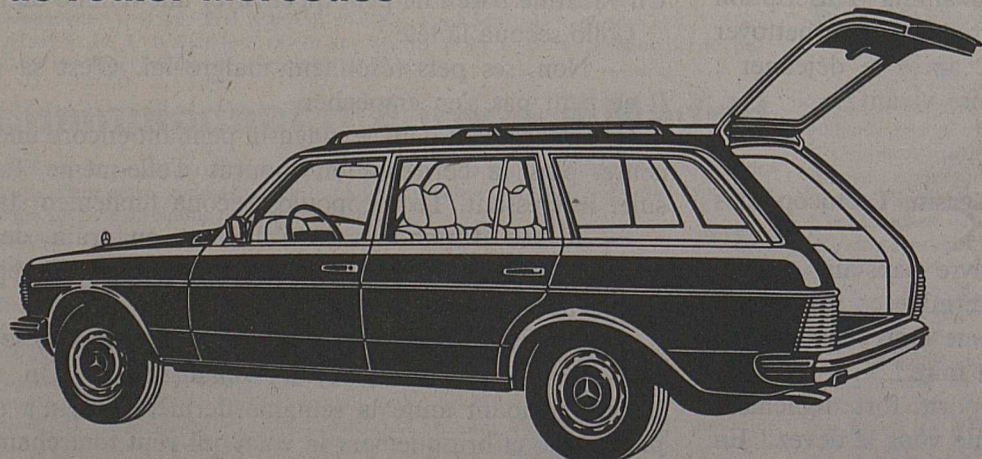
021 / 25 38 81
Av. de Morges 46
1004 LAUSANNE

VOUS

qui possédez une machine à laver dans une des marques AEG - Bendix - Candy Indesit - Castor - Frididaire - Philco - Ribber - Zanussi - Zoppas et qui désirez être dépanné rapidement téléphonez au



La nouvelle série T de Mercedes Mille et une façons de rouler Mercedes



Du transport au tourisme, la nouvelle Mercedes T vous offre une gamme de possibilités aussi riches que variées: spacieuse et puissante lorsque la profession l'exige, elle sait se faire belle et sportive pour vous emmener sur la route des loisirs et des vacances.

La série T de Mercedes comprend 5 modèles différents: deux versions diesel (240 TD et 300 TD) et trois moteurs à essence (230 T, 250 T et 280 TE).

Essayez-la donc chez votre agent local:

Mercedes-Benz

Votre bonne étoile
sur toutes les routes



Sion

Garage Hediger

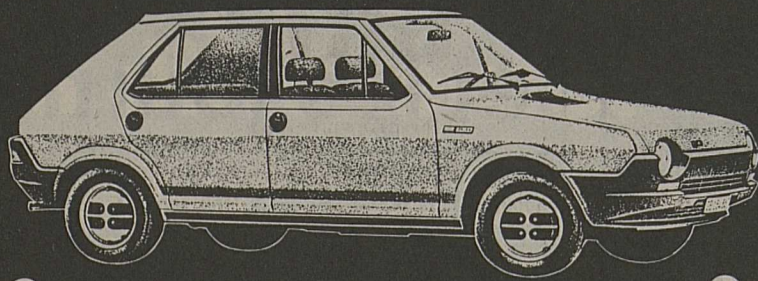
027 / 22 01 31

Sierre

Garage Le Parc

027 / 55 15 09

Exposition spéciale.



La Ritmo est arrivée.

UN ESSAI S'IMPOSE...



Jean Bétrisey
Sierre

027/55 43 79

Alphonse Vuistiner
Sion

027/23 47 76

Roger Valmaggia
Monthey

025/4 10 39

Ritmo. Rythme des formes, rythme des fonctions.

FIAT

A vendre
cause départ

**Fiat 128
familiale**

Expertisée, très bon
état, 4 pneus neige
neufs.
Fr. 3200.-

Tél. 027/22 82 60
*36-302829

A vendre

**Alfa Romeo
2000 Spider**

Radio-cassettes
52 000 km, année 74
Expertisée

Fr. 403.- par mois.

Tél. 027/41 51 51
36-765

A vendre

**Simca
1307**

41 000 km

Tél. 027/36 25 57
22 90 52
36-32536

Particulier vend

Mercedes

280 S
automat., dernier
modèle, 26 000 km
toit ouvrant
radio-cassettes
expertisée
Fr. 23 500.-
Facilités de paiement

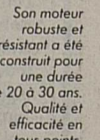
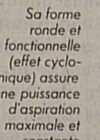
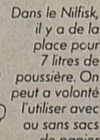
Tél. 039/26 77 10
28-460392

L'efficacité par la simplicité



Baisse de prix
Renseignez-vous
auprès de votre
spécialiste!

Rien de superflu dans l'aspirateur de classe Nilfisk. Tout ce qui est essentiel, est de qualité: plus de puissance, il aspire plus et consomme moins de courant grâce à son moteur de construction géniale et à ses excellents accessoires. Ajoutez encore à cela sa longévité proverbiale. Choisissez le meilleur, choisissez Nilfisk. Il a tout pour vous permettre de travailler plus rapidement et plus à fond!



Dans le Nilfisk, il y a de la place pour 7 litres de poussière. On peut à volonté l'utiliser avec ou sans sac de papier.

Sa forme ronde et fonctionnelle (effet cyclonique) assure une puissance d'aspiration maximale et constante.

Son moteur robuste et résistant a été construit pour une durée de 20 à 30 ans. Qualité et efficacité en tous points.

NILFISK Qui calcule, choisit Nilfisk

Prospectus par Nilfisk SA, 8902 Urdorf ZH ou par notre magasin, ch. des Clochetons 1, 1004 Lausanne



45.-

Pullover, 48% acryl, 24% mohair, 28% nylon, tricot liseuse, bois de rose, naturel, rose, S. M. L.

29.90

Pullover, lambswool/angora, tricot tweed, col roulé ou encolure V, beige, marine, S. M. L.

45.-

Pullover bouffant, acryl, maille fantaisie, écru, beige, bordeaux, S. M. L.

34.90



29.90



17 SUCCURSALES À VOTRE SERVICE

Gonset



Le style d'autrefois

à la portée des appartements d'aujourd'hui

Paroi bibliothèque Louis XV par éléments composables absolument selon vos désirs, en noyer, richement sculptée à la main. En visitant notre exposition vous trouverez du même programme des parois Louis XIII, Renaissance et Louis XVI, ainsi qu'un très grand choix de mobiliers de style.

Attention: notre exposition se trouve dans une villa sans vitrine.

Ouverture: tous les jours, sauf dimanche, le samedi sans interruption



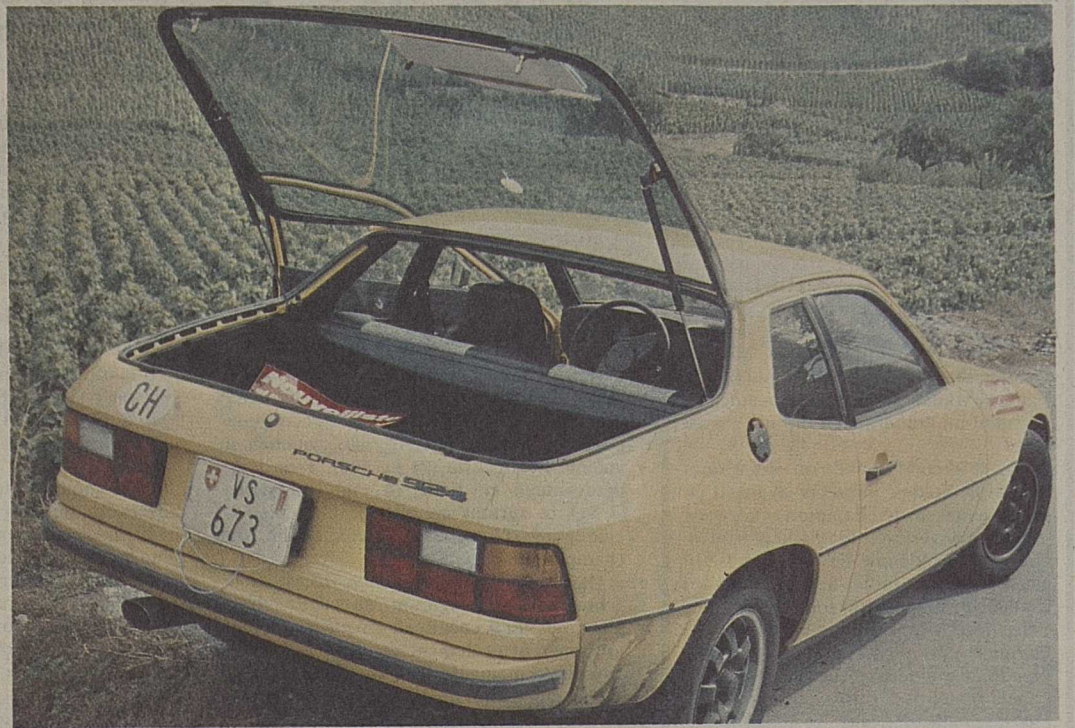
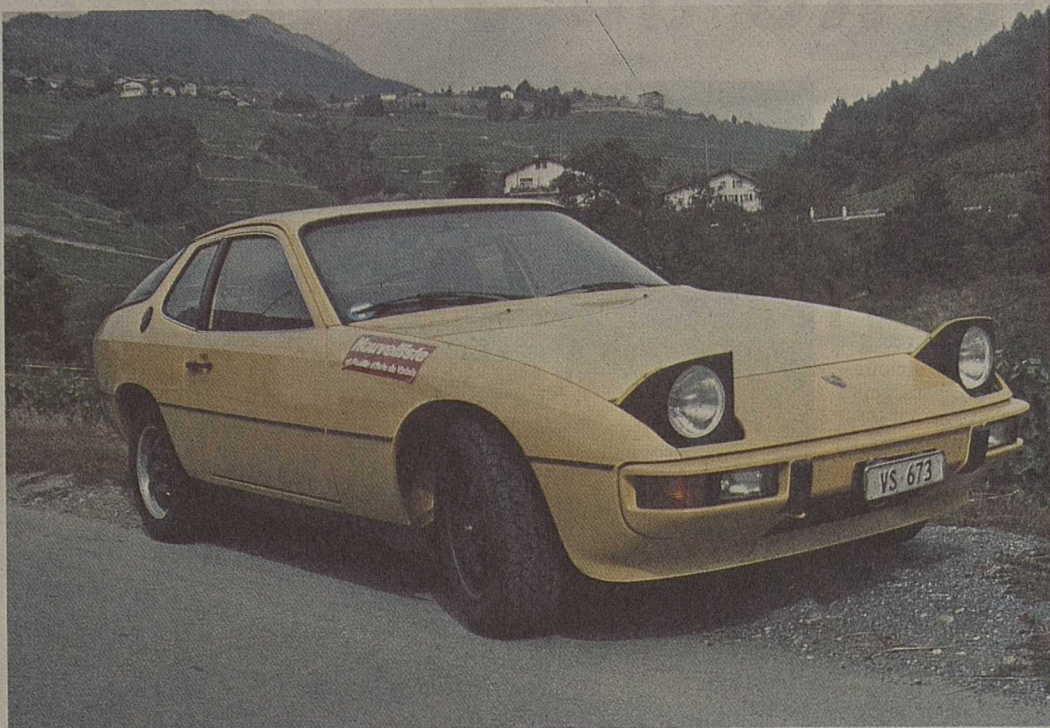
GOBET
Meubles de style SA
1630 BULLE
Rue du Vieux-Pont 1
Tél. (029) 2 90 25

BON pour recevoir une documentation sans engagement:

Nom et prénom: _____
Rue: _____
Localité: _____
Je m'intéresse à: _____

Nous exposons à la MOWO à Berne, du 9 au 19 novembre, stand 93/94/95

Porsche 924, un « bijou luxueux » ?



ROULER en Porsche, c'est un peu le rêve de nombreux jeunes, amoureux d'une voiture de sport. Nous avons eu l'occasion durant une semaine avant le rallye du Vin de piloter la 924, mise à disposition par le garage Antille de Sierre. Ce fut un régal, même si la voiture n'avait que très peu de kilomètres au compteur.

Le plaisir d'accélérer...

Avec plus de cent CV sous le pied, cela démange d'appuyer pour connaître les réactions fougueses de ce quatre cylindres (1984) en ligne développant 125 CV à 5800 t/min. Nous avons tenté le coup en montagne et en plaine. En dix secondes, le compteur marque déjà 120 km/h. Bien étagés (passage des vitesses un peu dur, mais rappelons-le la voiture était neuve) les rapports (la version à cinq vitesses) très rapprochés répondent avec satisfaction dans toutes les situations. Les reprises sont épous-

sofflantes. A la moindre sollicitation de la pédale, l'aiguille monte rapidement au-delà de 100 km/h, ce qui oblige le conducteur à avoir constamment l'œil (et le bon) rivé sur son compteur pour ne pas être pris en contravention !

Tenue de route exemplaire

D'une maniabilité exceptionnelle, avec une direction à crémaillère, doté de pneumatiques larges « sport » (185-70x14), ce coupé a une tenue de route parfaite. Aussi à l'aise sur nos routes de montagne, que sur une rectiligne c'est un régal de conduite et un plaisir d'entendre le ronronnement de ce moteur. Il n'est plus besoin d'ailleurs de faire l'éloge de la mécanique Porsche, qui a acquis ses lettres de noblesse depuis fort longtemps.

Toutefois, ce coupé 924, deuxième version a subi quelques améliorations dans le détail, qui ne sont peut-être pas apparentes, mais qui ont toutes leur importance.

Un style très réussi !

Au premier coup d'œil, la ligne extérieure le fin « museau » très abaissé, ainsi que l'arrière avec sa large vitre est une réussite parfaite et moderne. L'aspect sportif de cette petite bombe laisse bien apparaître que sous ce capot, un « grand nombre de chevaux » n'attendent que d'être libérés. Lorsque l'on prend place dans les sièges-baquets, bien moulants, l'idée d'être au volant d'une voiture sportive devient enfin réalité.

Le confort et la pratique

C'est une 924, cinq vitesses que nous avons essayée. La boîte à cinq rapports (plus courts que sur la 4 vitesses) permet des accélérations plus fougueses. Le confort d'une voiture de sport se retrouve dans le fonctionnel et le pratique. Tout est à portée de main, très lisible (instruments de bord, manettes et manchon de vitesses, etc.) Le petit volant vertical est agréable, la conduite précise

offrant un contact direct avec la chaussée. On sent cet aspect de sécurité, le conducteur faisant corps avec sa machine. Il faut encore citer que la place est suffisante (même pour les longues jambes), alors qu'à l'arrière deux enfants sont à l'aise pour des parcours moyens. Le siège arrière est rabattable, ce qui offre un volume de coffre appréciable de 370 litres.

Rouler en Porsche, pourquoi pas ?

Après avoir parcouru 800 km au volant de cette merveilleuse mécanique, on comprend mieux pourquoi certains fanatiques de la voiture désirent s'offrir ce « bijou luxueux ». Mais est-ce vraiment un luxe ? Nous ne le pensons pas, lorsque ce coupé est mis sur le marché pour le prix de 26 450 francs, avec une consommation très modeste de 10 l aux 100 km, en plus une sécurité optimale, un confort appréciable et surtout une

longévité intéressante (pensons à la reprise), car les modèles Porsche ne changent pas tous les ans !

En calculant bien, le client intéressé n'est pas perdant, et il pourra s'adonner aux joies d'une conduite sportive au volant d'une vraie petite bombe routière.

Peb

Brève fiche technique

Coupé: Prix 26 450 francs.
Cylindres: 4.
Cylindrée en cm³: 1984.
CV-fiscaux: 10,10.
CV-DIN (kW): 125 (92)
A t/min.: 8500.
Couple max. m.kp: 16,8.
A t/min.: 3500.
Taux de compression: 9,3 : 1.
Essence: Super.
Système d'alimentation: K-Jetronic.
Voite de vitesses: 4 et 5 vit.
Jantes: 6J x 14 alu.
Pneus: 185/70 HR 14.

Audi Un rapport de fer dans un écrin de douceur 100

ON DIT que la classe est innée. On l'a ou on ne l'a pas ! Le talent qui prédispose l'athlète ne peut s'appliquer à l'industrie automobile. Cependant, si la classe existe il faut se rappeler qu'au-delà du produit, vivent ceux qui le conçoivent.

L'Audi 100 GL 5E, comme l'ensemble de cette gamme, n'a pas été créée dans l'unique but de satisfaire un besoin. C'est faux évidemment de le prétendre mais il se dégage de ces modèles un tel « respect » qu'il est permis de supposer que les ingénieurs responsables ont voulu aussi

rendre gloire à l'industrie automobile.

La réussite enchante et à l'échelon des grosses cylindrées, l'Audi entre en fanfare dans le cercle commercial compétitif. Personne ne contestera la bienfaisance de cette traction avant construite autour d'une « bizarrerie »,

son moteur à 5 cylindres. Son système d'injection K-Jetronic représente la version la plus puissante et la plus sportive des moteurs de l'Audi 100 à traction avant.

Des avantages certains

Il n'y a pas que la puissance de ce moteur de 136 CV qui vous propulse de 0 à 100 km/h en moins de 10 secondes. L'Audi 100 GL 5E automatique que nous avons essayée porte, extérieurement déjà, toutes les apparences de la voiture de classe, par sa ligne, par la beauté de sa robe. La nouvelle Audi 100, au premier coup d'œil n'accuse aucun handicap sur ses concurrentes de lignée traditionnelle en provenance des marques classiques de la grosse cylindrée.

Au volant de ce nouveau produit Audi on s'offre le plaisir recherché: le silence issu d'une isolation poussée au plus haut degré, une excellente tenue de route et une suspension plus qu'agréable. Si l'on tient compte que les raffinements de son moteur résolvent les problèmes d'accélération et de conduite en général, rien ne s'oppose plus à sa réussite sur le marché.

Une remise en question

Le confort, la puissance du moteur, sa nervosité, l'emprise de cette

traction avant, ses reprises intéressantes représentent l'ensemble d'atouts indiscutables.

Par contre, la boîte automatique conçue sur l'Audi 100 GL 5E ne nous a pas totalement convaincu. Nous ne mettons pas en cause le premier et le second rapport surtout. Celui-ci est excellent et permet de nombreuses possibilités.

Notre étonnement provient du troisième rapport démultiplié qui travaille par à-coups lors des accélérations. Pour atteindre par exemple 120 km/h l'aiguille du compte-tours doit atteindre plus de 5800 tours-minute. C'est déjà beaucoup d'autant plus que, dès le rapport enclenché, on redescend immédiatement à 4500 tours-minute. Il y a là un déséquilibre qui provoque précisément des à-coups qui ne cadrent plus avec l'ensemble du standing de cette magnifique ambassadrice de l'industrie automobile.

Faut-il pour autant remettre en question la boîte automatique ? Nous ne le pensons pas car cette anomalie remarquée sur la GL 5E peut aussi provenir d'un mauvais réglage, spécifique au modèle essayé.

Un rapport de fer dans un écrin de douceur... Une impression insuffisante pour ternir les qualités prodigieuses de ce nouveau fleuron de la classe des grosses cylindrées.

J.M.



Petite fiche technique de la GL 5E

Moteur: à cinq cylindres. Cylindrée: 2,2 l (2144 cm³). CV DIN: 136 à 5700 t/min. Taux de compression: 9,3. Logement du moteur sur supports hydrauliques. Commande de l'embrayage hydraulique.

Châssis: suspension à l'A et à l'AR par ressorts hélicoïdaux et des amortisseurs télescopiques. Stabilisateur transversal à l'avant.

Système de freinage à double circuit en diagonale, freins autorégulants à disque à l'avant, à tambour à l'arrière. Servo-frein. Ventilation intérieure des freins à disques.

Performances: vitesse de pointe 195/185 (boîte mécanique ou auto-

matique). Accélération: 0 à 80 km/h 7,4 ou 8,7 sec. (mécanique ou automatique). 0 à 100 km/h 9,5 ou 11,4 sec. Consommation: 10,5 ou 11,1 au 100 km (mécanique ou automatique).

Cotes et poids: longueur 4587 mm; largeur 1768 mm; hauteur 1390 mm. Diamètre de braquage 11,3. Poids à vide 1170 kg. Poids total admissible 1610 kg.

Réservoir d'essence: 58 lit. Coffre: 642 (litres).

Nombre de portes: 4. Prix: 21 400 francs. Supplément pour boîte automatique: 1580 francs. Supplément pour air conditionné: 2540 francs.